



La banque de demain dès aujourd'hui



S O M M A I R E

07	Résultats financiers au 31 décembre 2022
43	Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés
49	Rapport des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux
55	Rapport spécial des commissaires aux comptes
61	Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes
62	Rapport de gestion
104	Rapport ESG
182	Liste des communiqués de presse publiés au titre de l'exercice 2022



RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2022

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes.
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

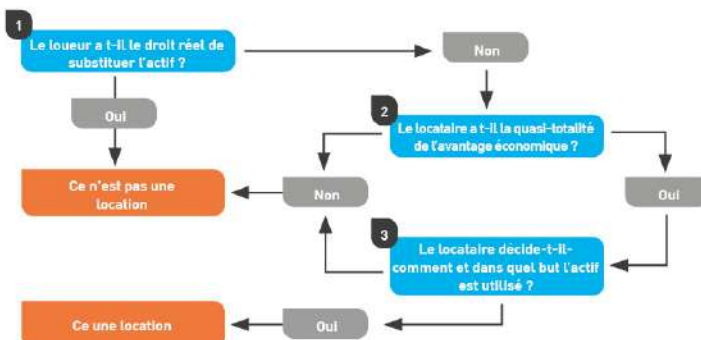
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat [pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable].

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

• **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif ;

• **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

• **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

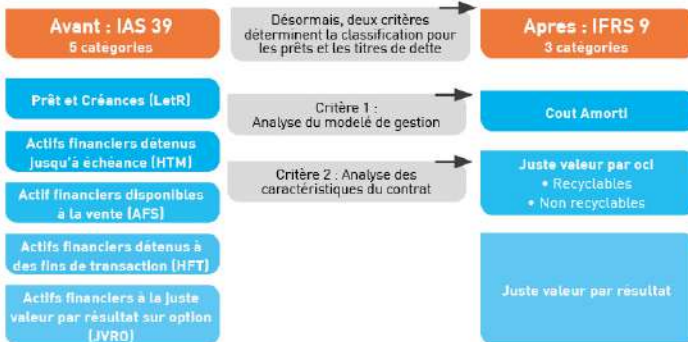
La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Test SPPI*	Modèle de gestion		
	Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Satisfaction	Coût amorti	Juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(* Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité :

Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39	Dépréciation des Octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS 9
Sains Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul ends provisions pour les non-sensibles (loans) • ECL (Expected Credit Loss)* Point in Time* (Sur les données récentes) (→Through the cycle*) plus de volatilité sur les provisions • Approche "Forward looking" : intégration de projection macro-économiques future • La nécessité de "monitorer" la qualité de crédit durant toute la vie des contrats 	Risque à l'origine ECL 1 an
Sensibles El comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative ECL à maturité
En défaut Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'un dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-22	31-Déc-21	31-Déc-22	31-Déc-21
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3,8%	3,10%	3,8%	3,10%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	-	-	-	-
- Actifs	2434	2343	2434	2343
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors retenus augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale. Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1^{er} janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires »,

ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de

décassements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient

respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste

valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure **'Entité Structurée'** : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 31/12/2022*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1.500	164.1

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation [activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques, La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent, la Direction des Engagements et le Pôle Recouvrement sont rattachés à La Gestion Globale des Risques et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée aux Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré

par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, RSSI...). Le Pôle Audit et Inspection Générale assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques et de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise ;
 - Comité Banque de l'Immobilier ;
 - Comité Banque de Détail ;
 - Comité des Engagements.
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement ;
 - Comité grands risques ;
 - Comité risques sensibles ;
 - Comité de pilotage risque de crédit ;
 - Comité risque nouveaux produits et services
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage / Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques, au travers des entités suivantes : Pilotage du risque de crédit, Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction des Engagements : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction contrôle et gestion des Risques et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La renotation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification. La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021/2022.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à

l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, un nouveau modèle de notation entreprises a été ainsi mis en place en 2019.

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

- Modèle de notation de la promotion immobilière :

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

- Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

- Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques. Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 31/12/2021, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List. Cette nouvelle classe permet d'assurer un suivi pertinent et rapproché des créances sensibles. Elle est constituée par toutes les créances détectées par le processus de suivi des risques sensibles, indépendamment de leur intégration ou non dans la Watch List.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/ Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES s'établit à 5,61% en Décembre 2022 contre 6,40% en Décembre 2021. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

1. La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.

2. L'approche par les processus et l'unicité du référentiel : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.

3. Articulation des contrôles : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.

4. La hiérarchisation des risques opérationnels : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.

5. La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.

6. Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.

7. La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé : Les organes

d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.

8. Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (trimestriel).

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est un déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a mené un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels. A fin 2022, tous les modules de la solution ont été mis en production, et les formations des utilisateurs sur les modules surveillance permanente (Population siège et agence), collecte des incidents et contrôle de niveau 2 réalisées.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via la collecte et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à posteriori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place.

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi.

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité du CIHBANK.

Courant 2022, Le CIH a finalisé le chantier de revue de sa cartographie des risques opérationnels finalisée en mars 2019.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment : Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement

de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont,
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle,
- L'évaluation post contractuelle.

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/ réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/ services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/ marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/ Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
 - Direction Marché des Capitaux,
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM,
 - Direction Comptabilité et fiscalité,
 - Direction Flux et transactions (IBO).
- Direction Gestion et Contrôle des Risques :
 - Entité Risques de marché,
 - Le Middle office salle des marchés.

Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le

compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMDA avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2022 de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de **6 887 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de **5 180 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de **3 101MDH**.
- Un portefeuille de placement dont l'encours est de **206 MDH**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 43 MDH au 31/12/2022.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4^{ème} trimestre 2022 affiche les résultats suivants :

• **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 6,3 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 11,5 Millions de dirhams à fin Décembre.

Le back testing effectué durant le 4^{ème} trimestre 2022 affiche 2 dépassements du backtesting hypothétique de la VaR suite à des mouvements extrêmes du marché (avec une perte maximale de 15.7 Millions de dirhams durant le trimestre).

• **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 802 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 594 Mille dirhams à fin Décembre.

Le back testing effectué durant le 4^{ème} trimestre 2022 n'affiche aucun dépassement.

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

Situation des portefeuilles de marché :

- Le Portefeuille de transaction affiche au 31/12/2022 : 6 887 MDH
 - Structure du PTF : constitué de 96% de BDT,
 - Sensibilité : 0,58 en cas de hausse de la courbe des taux de 100 point de base, la moins-value serait de 580 KMAD,
 - Duration du PTF : 0,97 ans.
 - P&L Net : -69 MDH.
- Portefeuille d'investissement MAD au 31/12/2022 : 5 180 MDH
 - Sensibilité : 2,06 ;
 - Duration du PTF : 2,12 ans.
 - Coupons encaissés : 62 MDH.
- Portefeuille d'investissement DEVISE au 31/12/2022 : 3 101 MDH
 - Coupons encaissés : 51 MDH.
- Placement - Portefeuille obligatoire au 31/12/2022 : 206 MDH
 - Sensibilité PTF : 5,64,
 - Duration du PTF : 5,96 ans.
 - P&L : 12,5 MDH.
- Placement - OPCVM MAD au 31/12/2022 : 482 MDH

- Rendement PTF : -12,3%.

- P&L : -68 MDH

- Placement - OPCVM en devises au 31/12/2022 : 45 MDH

- Rendement PTF : -18,2%.

- P&L : -10MDH

- Position de change au 31/12/2022 : 43 MDH

- P&L : 339MDH ;

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle - en cours de mise en place
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière. Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- a. Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- b. Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- c. Hausse des taux courts de +300pb ;
- d. Baisse des taux courts de -300pb ;
- e. Pentification de la courbe des taux ;
- f. Aplatissement de la courbe des taux.

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligatoire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2022 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de -72,4 MDH, soit -3,77% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de +65,4 MDH, soit +3,41% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests internes relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin Décembre 2022 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +312 MDH soit 4,63% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de -203 MDH soit 3,02% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -204 MDH soit 3,03% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -12 MDH soit 0,18% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -184 MDH soit 2,73% des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumetée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
- La mise en place en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 153% à fin Décembre 2022 contre 125,7% à fin Juin 2022. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 156% en Décembre 2022 contre 125% en Juin 2022.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

Note 14 : Informations qualitatives liées aux instruments financiers du groupe

L'impact de l'application de la norme IFRS9 sur le processus de crédit et des provisions se traduit par :

- La notation périodique de l'ensemble du portefeuille de crédit et des contreparties.
- L'intégration de la classification en Buckets 1, 2 et 3, dans le processus de traitement des risques sensibles.
- L'intégration de la dimension IFRS9 dans le processus de traitement des provisions.
- Dans ce sens, le portefeuille titrisé fait désormais l'objet de notation et de traitements IFRS9.
- Projet d'amélioration des traitements des garanties.
- Le système de décision d'octroi des crédits pour les grandes branches tient compte de la provision des lignes à mettre en place même si elles sont saines.
- Amélioration du suivi des dépassements et des renouvellements des lignes.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2022 s'établissent à 9 614 MDH contre 8 125 MDH à fin Décembre 2021, soit une hausse de 1,49 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,31 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,39 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 452 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 175 MDH, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 302 MDH et 39 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 46 MDH correspondant à 20% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculées sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 9,90% au lieu de 9,82%.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,3 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,17 milliards de dirhams.

Le ratio CET1 prévisionnel sur bases consolidées et sociales est comme suit :

ENKDH	2022 Réalisé	Juin-2023*	2023*	Juin-2024*
Ratio de fonds propres CET1 [base sociale]	8,68%	8,54%	8,40%	8,62%
Ratio de fonds propres CET1 [base consolidée]	8,54%	8,37%	8,20%	8,25%

* prévisionnel

Au 31 décembre 2022, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,04% contre 14,42% au 31/12/2021.

ENKDH	Décembre 2022
Fonds Propres CET1	5,851,251
Fonds Propres TIER 1	7,309,613
Fonds Propres TIER 2	2,304,323
Fonds Propres Admissibles	9,613,936
Total des Actifs Pondérés	68,481,028
Risques de Crédit pondérés	61,903,228
Risques de Marché pondérés	712,666
Risques Opérationnels pondérés	5,865,134
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.54%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.67%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	14.04%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDs PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2022 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2022			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,19%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	2,62%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,87%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	4,33%	10	350 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Décembre 2022 représentent 61,90 milliards de dirhams soit 90% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 4,95 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHE

Au vu de la situation arrêtée à fin Décembre 2022, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 57 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,87 milliards de dirhams au 31 décembre 2022 pour une exigence en fonds propres de 469 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Décembre 2022 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 864 millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevaient à 7.18 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 12,03%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH Bank, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH Bank.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH Bank.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH Bank a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH Bank.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP seront rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

(en milliers MAD)

BILAN CONSOLIDE		
ACTIF IFRS	2022.Déc	2021.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3.202.155	3.462.289
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9.274.996	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.887.169	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.387.827	847.326
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	824.992	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	68.532	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	756.459	582.840
Titres au coût amorti	8.688.795	4.887.459
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.856.360	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	83.423.310	74.406.732
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	413.409	329.849
Actifs d'impôt différé	647.275	486.153
Comptes de régularisation et autres actifs	2.158.535	2.366.447
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	39.805	3.750
Immeubles de placement*	1.670.408	1.069.706
Immobilisations corporelles	2.242.651	2.274.677
Immobilisations incorporelles	539.293	496.054
Ecart d'acquisition	174.884	299.428
TOTAL ACTIF	117.156.869	106.417.254

* Au 01/01/2022, CIH BANK a procédé à un changement de méthode de traitement des immeubles de placement sous la norme IAS 40, en appliquant "la méthode à la juste valeur" au lieu de "la méthode coût" amorti les impacts ont été constatés en réserves consolidées.

BILAN CONSOLIDE		
PASSIF IFRS	2022.Déc	2021.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18.071.735	16.119.633
Dettes envers la clientèle	68.905.888	62.953.110
Titres de créance émis	12.364.164	11.430.017
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	462.401	398.358
Passifs d'impôts différés	646.674	373.733
Compte de régularisation et autres passifs	4.519.745	4.871.195
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	622.957	733.214
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.480.252	3.691.298
Capitaux propres	7.083.052	5.846.695
Capital et réserves liées	3.051.978	2.832.474
Réserves consolidées	3.101.585	2.283.071
Réserves consolidées - Part du groupe	2.599.028	1.787.794
Réserves consolidées - Part des minoritaires	502.557	495.277
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	218.525	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	710.964	622.007
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	669.086	603.036
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	41.878	18.971
TOTAL PASSIF	117.156.869	106.417.254

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2022.Déc	2021.Déc
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9.274.996	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.887.169	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.387.827	847.326
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	824.992	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	68.532	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	756.459	582.840
Actifs financiers au coût amorti	95.968.465	85.480.723
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.856.360	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	83.423.310	74.406.732
Titres au coût amorti	8.688.795	4.887.459

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2022.Déc	2021.Déc
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	5.289.119	2.630.960
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5.289.119	2.630.960
Autres titres de créance	3.399.676	2.256.499
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3.399.676	2.256.499
Juste valeur au bilan	8.688.795	4.887.459

NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES

	2022.Déc	2021.Déc
Actifs d'impôts différés	647.275	486.153
Passifs d'impôts différés	646.674	373.733
Position nette	601	112.419

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

	2022.Déc	2021.Déc
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	3.949.878	3.508.410
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1.365.448	-1.232.383
MARGE D'INTERETS	2.584.431	2.276.027
Commissions (produits)	558.712	458.996
Commissions (charges)	-267.409	-172.437
MARGE SUR COMMISSIONS	291.303	286.559
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	342.930	379.400
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	44.192	134.811
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	298.738	244.589
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	83.595	30.429
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-898	2.351
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables/dividendes	84.493	28.079
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	492.181	419.982
Charges des autres activités	-276.455	-285.841
PRODUIT NET BANCAIRE	3.517.984	3.106.557
Charges générales d'exploitation	-1.659.501	-1.558.485
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-201.329	-159.399
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.657.154	1.388.674
Coût du risque de crédit	-590.369	-456.529
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.066.785	932.145
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	36.041	5.953
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11.526	69.034
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1.114.351	1.007.131
Impôts sur les bénéfices	-403.387	-385.125
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	710.964	622.007
Résultats Minoritaires	41.878	18.971
RESULTAT NET PART DU GROUPE	669.086	603.036
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	21,9	21,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	1,4	0,7

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2022.Déc	2021.Déc
A VUE	2.142.560	2.168.497
Comptes ordinaires	2.167.037	2.137.318
Prêts et comptes au jour le jour	0	51.984
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-24.478	-20.805
A TERME	1.714.684	4.019.685
Comptes et prêts à terme	1.706.167	4.010.983
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-
Créances rattachées	8.517	8.702
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3.857.244	6.188.182
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-884	-1.649
TOTAL NET	3.856.360	6.186.532

FLUX DE TRESORERIE

	2022.Déc	2021.Déc
Résultat avant impôts	1.114.351	1.007.131
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234.982	269.666
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	523.717	260.786
+/- dotations nettes aux provisions	34.177	70.291
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(36.041)	(5.953)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	155.573	(73.632)
+/- autres mouvements	123.555	(41.951)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1.035.965	479.205
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4.258.425	2.018.287
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(3.366.001)	(2.426.118)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(2.159.346)	(681.535)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(516.754)	761.211
Impôts	(483.412)	(386.360)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(2.267.087)	(714.514)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(116.771)	771.823
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(244.328)	(87.346)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(260.643)	788.040
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(504.971)	700.694
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(427.346)	(227.301)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	788.954	(29.967)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	361.608	(257.268)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(260.134)	1.215.249
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.462.289	2.247.041
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.462.289	2.247.453
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	(412)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.202.155	3.462.289
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.202.155	3.462.289
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	(260.134)	1.215.249

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2022.Décembre		2021.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.557.346	-	1.614.869	-
Banques centrales, ccp	1.644.809	-	1.847.421	-
Total	3.202.155	-	3.462.289	-

NOTE-A9 BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	2022.Déc	2021.Déc
impôts courants	413.409	329.849
impôts différés	647.275	486.153
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.060.685	816.001
impôts courants	462.401	398.358
impôts différés	646.674	373.733
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.109.076	772.092

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2021.Décembre	2.832.474	-	-	2.385.313	109.144	5.326.931	513.846	5.840.777
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.517	-	5.517	402	5.919
Capitaux propres corrigés : 2021.Décembre	2.832.474	-	-	2.390.830	109.144	5.332.448	514.247	5.846.695
Opérations sur capital	-	-	-	-1.043	-	-1.043	-	-1.043
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-396.542	-	-396.542	-29.755	-426.297
Resultat de l'exercice	-	-	-	669.086	-	669.086	41.878	710.964
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-5.143	109.380	104.237	-	104.237
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-5.143	109.380	104.237	-	104.237
Variation de périmètre	-	-	-	-37.452	-	-37.452	-	-37.452
Capitaux propres au : 2022.Décembre	2.832.474	-	-	2.619.735	218.525	5.670.733	526.371	6.197.104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287.419	-	287.419	18.064	305.483
Augmentation de capital CIH BANK	219.505	-	-	360.960	-	580.465	-	580.465
Capitaux propres corrigés : 2022.Décembre	3.051.978	-	-	3.268.114	218.525	6.538.617	544.435	7.083.052

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Déc	2021.Déc
Crédit de trésorerie	600.000	-	13.675.130	970.478	15.245.607	10.425.589
comptes à vue débiteurs	-	-	4.197.825	72.016	4.269.841	2.696.110
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.545.678	-	1.545.678	1.173.288
crédits à l'exportation	-	-	30.748	191.116	221.864	153.118
autres crédits de trésorerie	600.000	-	7.900.880	707.346	9.208.226	6.403.073
Crédits à la consommation	-	-	5.280	13.792.499	13.797.779	11.789.621
Crédits à l'équipement	-	-	8.325.305	-	8.325.305	9.103.950
Crédits immobiliers	263.737	-	11.467.817	22.199.037	33.930.590	29.561.757
Autres crédits	-	6.523.142	5	44.158	6.567.305	9.151.417
Créances acquises par affectation	1.009.867	-	1.480.711	-	2.490.577	1.409.179
Intérêts courus à recevoir	-	2.051	103.213	39.958	145.222	167.546
Créances en souffrance	-	-	828.146	5.809.093	6.637.240	5.992.376
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	-413.947	-3.328.374	-3.742.321	-3.212.316
sur base individuelle	-	-	-413.947	-3.328.374	-3.742.321	-3.212.316
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	26.006	26.006	17.612
TOTAL	1.873.604	6.525.193	35.471.660	39.552.854	83.423.310	74.406.732

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2021. Déc	Augmentation	Diminution	Autres flux	2022. Déc
Valeur brute	217.964	46.243	-600	39.203	302.811
Amortissement et dépréciation	-69.381	-31.903	18.527	-7.986	-90.743
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148.584	14.340	17.927	31.217	212.068
Valeur brute	355.462	-	-15.636	-	339.826
Amortissement et dépréciation	-113.709	-46.263	-	-	-159.972
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	241.753	-46.263	-15.636	-	179.854
TOTAL IMMOBILISATIONS	390.337	-31.924	2.291	31.217	391.922

Actifs au titre de droits d'utilisation (Preneur)

	2022.Décembre	2021.Décembre
Immobilisations corporelles	2.242.651	2.274.677
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	57.108	57.953
Immobilisations incorporelles	539.293	496.054
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	334.813	352.168

Passifs au titre de dettes locatives

	2022.Décembre	2021.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	4.519.745	4.871.195
Dont: dettes locatives	58.407	39.094

Détail des charges de contrats de location

	2022.Décembre	2021.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-1.365.448	-1.232.383
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-17.114	-17.769
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-201.329	-159.399
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-4.408	-3.644

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES AU 31/12/2022

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	3.857.244	-	-	3.857.244
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	884	-	-	884
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	8.688.795	-	-	8.688.795
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle CONSO

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	72.721.340	7.254.076	7.190.215	87.165.631
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	12.211.923	164.124	247.983	12.624.030
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	566.134	514.176	2.662.011	3.742.321
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	93.440	12.555	79.544	185.539

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	824.992	-	-	824.992
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2022.Déc	2021.Déc
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	157.564	199.005
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	104.996	95.637
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	523.068	401.583
Autres débiteurs et actifs divers	1.372.907	1.670.222
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2.158.535	2.366.447
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	350	35.278
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.284.484	1.888.786
Autres créditeurs et passifs divers	2.234.911	2.947.132
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	4.519.745	4.871.195

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	39.805	90.101	159.998	160.719	36.041
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	39.805	90.101	159.998	160.719	36.041

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2022.Déc	2021.Déc
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.078.000	3.104.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.326.306	526.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	75.947	60.992
TOTAL	4.480.252	3.691.298

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2021.Déc	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2022.Déc
Immeubles de placements	1.407.342	22.953	-10.504	250.617	1.670.408
TOTAL	1.407.342	22.953	-10.504	250.617	1.670.408

GOODWILL

	2021.Déc	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2022.Déc
Valeur brute	299.428	-	124.543	-	174.884
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
SANGHO	124.543	-	124.543	-	-
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	299.428	-	124.543	-	174.884
Valeur nette au bilan	299.428	-	-	-	299.428

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2022. Décembre	2021. Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	189.023	182.540	5.468	377.031	832.158
Valeur données en pension	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
Emprunts de trésorerie	919.000	3.320.357	594.261	-	4.833.618	3.664.190
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	269.261
- à terme	919.000	3.320.357	450.000	-	4.689.357	3.394.929
Emprunts financiers	-	1.684.322	27.586	-	1.711.908	1.242.162
Autres dettes	-	26.080	-	-	26.080	26.462
Intérêts courus à payer	3.371	19.237	8.490	-	31.098	14.373
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	12.014.371	5.239.018	812.877	5.468	18.071.735	16.119.633

NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022.Décembre			2021.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.180.102	478.481	1.701.621	1.984.844	426.863	1.557.981
Equipement, mobilier, installations	633.982	427.149	206.833	727.089	501.053	226.036
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	845.080	510.882	334.198	1.051.399	560.739	490.660
TOTAL	3.659.164	1.416.512	2.242.651	3.763.332	1.488.655	2.274.677

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2021.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2022.Décembre
Valeur brute	883.166	-110	95.057	-13.953	964.160
Amortissement et dépréciation	-387.112	110	-37.387	-478	-424.867
NET	496.054	-	57.670	-14.431	539.293

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2022.12	2021.12
Salaires	576.216	542.448
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	101
Cotisations sociales	195.045	195.167
Autres rémunérations du personnel	80.969	78.469
TOTAL	852.230	816.184

Effectif fin de période	2022.12	2021.12
Employés	610	606
Cadres	1.610	1.575
TOTAL	2.220	2.181

	2022.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2021	(203.983)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20.143)
Reprise pour utilisation / prestations payées	12.927
OCI	13.344
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2021	(197.855)

	2022.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022	(197.855)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19.538)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11.406
OCI	(7.555)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2022	(213.542)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Engagement net	67.048	70.542	100.249	101.139
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	67.048	70.542	100.249	101.139

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Sensibilité de l'engagement	-6,2%	-5,8%	-7,0%	-14,9%
Sensibilité du coût des services	-9,1%	-10,4%	-11,4%	-10,6%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	18,5%	15,6%	17,4%	9,4%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2022.Décembre	2021.Décembre
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-194.160	-155.633
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-7.169	-3.765
Total dotations	-201.329	-159.399

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS

	2022.12	2021.12
Sur opérations avec les établissements de crédit	64.079	61.235
Sur opérations avec la clientèle	3.668.768	3.283.463
Intérêts courus et échus sur titres de créance	23.126	39.326
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	189.896	122.112
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	4.009	2.274
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	3.949.878	3.508.410
Sur opérations avec les établissements de crédits	103.507	78.188
Sur opérations avec la clientèle	673.174	596.720
Titres de créance	92.970	76.957
Titres au coût amorti	34.553	24.548
Sur dettes représentées par titres	317.723	316.167
Sur dettes subordonnées	140.913	136.781
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	2.608	3.023
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	1.365.448	1.232.383
MARGE D'INTERET	2.584.431	2.276.027

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	2022.12	2021.12
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	426.525	409.830
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	342.930	379.400
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	44.192	134.811
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	298.738	244.589
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	83.595	30.429
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-898	2.351
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	84.493	28.079

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2022.Déc	2021.Déc
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	5.613	-
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-331	-1.130
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-64.859
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	486.567	419.982
Autres charges	-276.125	-219.852
Produits et charges des autres activités	215.725	134.142

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2022. Décembre	2021. Décembre
Charges de personnel	865.923	823.401
Impôts et taxes	49.714	47.319
Services extérieurs et autres charges	743.865	687.766
Charges d'exploitation	1.659.501	1.558.485

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2022.Déc	2021.Déc
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	14.216	14.592
Plus value de cession	16.387	14.604
Moins value de cession	-2.170	-12
Titres de capitaux propres consolidés	-258.250	33.373
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-258.250	33.373
Gains ou pertes sur autres actifs	255.560	21.069
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	11.526	69.034

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2022. Décembre			2021. Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	135.686	78.467	57.219	98.217	44.700	53.517
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	3	-3	-	3.169	-3.169
Sur opérations avec la clientèle	93.834	-	93.834	71.794	-	71.794
Sur opérations sur titres	3.650	2.692	958	2.371	1.515	856
Sur opérations de change	38.202	75.772	-37.570	24.052	40.016	-15.964
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	423.026	188.942	234.084	360.779	127.737	233.042
Produits nets de gestions d'OPCVM	14.065	-	14.065	9.141	-	9.141
Produits nets sur moyens de paiement	271.560	-	271.560	220.632	-	220.632
Autres	137.402	188.942	-51.540	131.005	127.737	3.268
Produits nets des commissions	558.712	267.409	291.303	458.996	172.437	286.559

COUT DU RISQUE

	2022.Déc	2021.Déc
Dotations aux provisions	999.780	864.270
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	971.295	818.539
Provisions pour dépréciations des titres	-	-30.380
Provisions pour risques et charges	28.485	76.111
Reprises de provisions	407.321	532.487
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	399.045	518.837
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	8.275	13.650
Variation des provisions	592.459	331.783
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	24.936	161.169
Récupération sur prêts et créances amorties	-27.026	-36.423
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	590.369	456.529

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2022.Déc	2021.Déc
Charge d'impôts exigibles	-483.412	-386.360
Charge d'impôts différés	80.025	1.235
Charge d'impôt de la période	-403.387	-385.125

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2022.Déc	2021.Déc
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1.114.351	1.007.131
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	-412.310	-372.639
Ecart taux mère/filiales	15.194	-5.228
Effet différences permanentes	-142.510	-394.429
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-136.239	-387.171
Charge effective d'impôts	-403.387	-385.125

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2022.Déc	2021.Déc
Résultat net	710.964	622.007
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	929.488	731.151
part du groupe	887.611	712.180
part des minoritaires	41.878	18.971

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2022.Déc	2021.Déc
Résultat net part du Groupe	669.086	603.036
Nombre d'actions ordinaires émises	30.519.784	28.324.735
Résultat par action de base et dilué en dh	21,9	21,3

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2022.Déc	2021.Déc
NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	31-déc-22		31-déc-21		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
SANGHO	Maroc	-	-	100,00%	100,00%	Sortie du périmètre
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Éliminations	Total au 2022. Décembre
TOTAL BILAN	105.737.491	12.391.750	949.779	-1.922.151	117.156.869
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3.198.794	2.466	895	-	3.202.155
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.555.170	130.083	128.633	-957.527	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	72.798.675	11.461.194	20.924	-857.482	83.423.310
Immobilisations corporelles	966.780	247.284	1.028.588	-	2.242.651
Immobilisations incorporelles	498.706	33.164	7.423	-	539.293
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15.494.297	3.722.116	305.759	-1.450.437	18.071.735
Dettes envers la clientèle	66.321.903	2.551.484	194.793	-162.292	68.905.888
Titres de créance émis	8.297.210	4.066.954	-	-	12.364.164
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.375.250	156.986	-	-51.983	4.480.252
Capitaux propres	6.311.293	663.244	108.515	-	7.083.052

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Éliminations	Total au 2022. Décembre
Marges d'intérêt	2.055.904	544.841	-16.314	-	2.584.431
Marge sur commissions	249.873	70.811	-1.596	-27.795	291.303
Produit net bancaire	2.797.002	619.250	182.362	-80.630	3.517.984
Résultat d'exploitation	626.737	310.396	129.238	413	1.066.785
Résultat net	391.148	179.771	140.046	-	710.964
Résultat net part du groupe	420.380	119.188	129.518	-	669.086

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Décembre	2021.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	1.059.959	9.493.540	32.429.955	42.983.454	36.470.903
Comptes d'épargne	-	-	-	9.486.897	9.486.897	8.208.567
Dépôts à terme	-	584.600	1.132.692	10.204.890	11.922.182	13.560.388
Autres comptes créditeurs	167	13.754	142.217	2.671.587	2.827.726	2.769.493
Intérêts courus à payer	-	-	79.245	50.529	129.774	168.819
Autres dettes envers la clientèle	441	36.220	363.570	1.155.623	1.555.855	1.774.939
TOTAL	609	1.694.532	11.211.264	55.999.482	68.905.888	62.953.110

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2021.Décembre	Augmentation	Diminution	2022.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	10.114.267	3.050.000	-1.002.967	12.161.300
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	80.606	-	-	88.225
Emprunts obligataires	1.000.000	-	-1.000.000	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	27.515	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	134.825	-	-93.577	41.248
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	72.803	-	-	73.391
Total	11.430.017	3.050.000	-2.096.544	12.364.164

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2021.12	Augmentation	Diminution	Autres	2022.12
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	173.564	-	-	-	173.564
Provisions pour risques et charges	361.795	25.007	-148.982	-1.969	235.851
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	197.855	19.538	-11.406	7.555	213.542
TOTAL	733.214	44.545	-160.388	5.586	622.957

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements et de garantie donnés	15.550.441	12.681.349
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	126.698	210.257
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	126.698	210.257
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	10.055.505	8.908.259
- Crédits documentaires import	1.012.064	595.432
- Acceptations ou engagements de payer	466.747	670.861
- Ouvertures de crédit confirmés	4.477.297	4.979.214
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	4.099.397	2.662.753
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3.163.658	16.588
- Crédits documentaires export confirmés	3.146.919	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	16.739	16.588
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2.204.580	3.546.244
- Garanties de crédits données	10.500	1.670.534
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	1.411.779	1.221.610
- Autres cautions et garanties données	728.999	654.099
- Engagements en souffrance	53.302	-
Engagements de financements et de garantie reçus	24.522.748	25.164.908
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	2.700.295
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	2.700.295
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	24.522.748	22.464.614
- Garanties de crédits	14.328.320	13.711.217
- Autres garanties reçues	10.194.428	8.753.397

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-55
Prêts et créances	-1.815.009
Comptes de régularisation et autres actifs	-107.088
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-257.438
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-51.983
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-38.977
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	38.977
Commissions (produits)	-39.889
Commissions (charges)	12.104
Autres	28.199

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2022

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2022 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portés au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

BILAN SOCIAL		
Libellé	déc-22	déc-21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.552.518	2.881.632
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.975.806	6.806.938
- A vue	1.139.703	1.493.251
- A terme	2.836.103	5.313.687
Créances sur la clientèle	65.134.176	59.480.217
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17.714.833	12.669.970
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	8.834.428	9.246.910
- Crédits et financements participatifs immobiliers	29.906.524	26.336.926
- Autres crédits et financements participatifs	8.678.391	11.226.411
Créances acquises par affacturage	2.697.034	1.428.318
Titres de transaction et de placement	9.127.744	8.867.901
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6.638.990	7.634.420
- Autres titres de créance	452.222	547.199
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	2.036.532	686.282
Autres actifs	2.756.400	2.689.972
Titres d'investissement	8.688.795	4.887.459
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.250.890	2.617.911
- Autres titres de créance	3.437.905	2.269.547
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.261.672	2.504.686
- Participation dans les entreprises liées	1.816.379	2.069.453
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445.293	435.233
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	542.485	442.232
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	216.238	161.150
Immobilisations corporelles	1.262.307	1.262.248
Total de l'Actif	99.215.174	91.412.752

HORS BILAN

Libellé	déc-22	déc-21
ENGAGEMENTS DONNES	15.328.845	11.670.339
- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	126.844	110.111
- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.887.065	8.009.592
- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3.163.658	1.670.534
- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2.151.277	1.880.101
- Titres achetés à réméré	-	-
- Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	14.328.320	16.411.512
- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14.328.320	16.411.512
- Titres vendus à réméré	-	-
- Autres titres à recevoir	-	-
- Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

Ces provisions comprennent au 31/12/2022 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 151 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

(en milliers MAD)

BILAN SOCIAL		
Libellé	déc-22	déc-21
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14.172.098	13.754.288
- A vue	419.920	1.065.829
- A terme	13.752.178	12.688.458
Dépôts de la clientèle	62.677.961	57.273.553
- Comptes à vue créditeurs	40.675.753	34.848.581
- Comptes d'épargne	9.486.922	8.208.592
- Dépôts à terme	10.944.946	12.761.816
- Autres comptes créditeurs	1.570.340	1.454.565
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8.297.210	7.582.898
- Titres de créance négociables	8.254.525	6.414.906
- Emprunts obligataires	-	1.027.515
- Autres titres de créance émis	42.685	140.477
Autres passifs	2.289.539	2.579.494
Provisions pour risques et charges	1.383.338	1.419.055
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4.375.250	3.560.337
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.754.563	1.379.102
Capital	3.051.978	2.832.474
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	620.505	564.993
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	592.734	466.559
Total du passif	99.215.174	91.412.752

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT
Charges de personnel	643.120
Salaires et appointements	321.576
Primes et Gratifications	115.144
Autres rémunérations du personnel	70.216
Charges d'assurances sociales	68.968
Charges de retraite	37.813
Charges de formation	17.876
Autres charges de personnel	11.525
Impôts et taxes	38.172
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3.981
Patente	27.157
Taxes locales	-
Droits d'enregistrement	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-
Taxes sur les véhicules	20
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.015
Charges extérieures	339.723
Loyers de crédit-bail	54.583
Loyers de location simple	109.723
Frais d'entretien et de réparation	83.256
Rémunération du personnel intérimaire	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68.293
Primes d'assurance	9.848
Frais d'actes et de contentieux	383
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	13.638
Transport et déplacement	305.203
Transport et déplacement	28.938
Mission et réception	1.717
Publicité, publication et relations publiques	56.291
Frais postaux & de télécommunication	39.305
Frais de recherche et de documentation	7.128
Frais de conseil et d'assemblée	-
Dons et cotisations	36.987
Fournitures de bureau et imprimés	7.043
Autres charges externes	127.793
Autres charges d'exploitation	24.080
Frais préliminaires	10.899
Frais d'acquisition d'immobilisation	8.543
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2.411
Pénalités et délits	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-
Dons libéralités et lots	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	115
Diverses autres charges générales d'exploitation	2.112
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	146.475
Immobilisations incorporelles d'exploitation	20.022
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	123.988
Immobilisations corporelles hors exploitation	2.465
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-22	déc-21	déc-20
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	6.019.780	5.243.128	5.002.970
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2.786.515	2.506.246	2.255.484
2- Résultat avant impôts	918.119	749.720	464.550
3- Impôts sur les résultats	325.386	283.162	215.402
4- Bénéfices distribués	396.546	226.598	396.546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	19	8	9
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	643.120	614.464	578.327
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-22	déc-21
+ Intérêts et produits assimilés	3.176.645	2.862.091
- Intérêts et charges assimilées	1.102.787	1.007.694
MARGE D'INTERET	2.073.858	1.854.397
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en l'jara	-	-
- Charges sur immobilisations données en l'jara	-	-
Résultat des opérations d'ljara	-	-
+ Commissions perçues	447.579	372.371
- Commissions servies	212.104	126.380
Marge sur commissions	235.475	245.991
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	51.671	138.700
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-118.147	16.095
+ Résultat des opérations de change	402.003	236.110
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	335.527	390.905
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	273.155	133.993
- Diverses autres charges bancaires	131.501	119.039
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2.786.515	2.506.246
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-18.784
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	40.095	47.170
- Autres charges d'exploitation non bancaire	2.119	25
- Charges générales d'exploitation	1.496.773	1.376.901
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.327.717	1.157.706
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-140.904	-142.104
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-203.864	-227.588
RESULTAT COURANT	982.949	788.014
RESULTAT NON COURANT	-64.829	-38.294
- Impôts sur les résultats	325.386	283.162
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559

Libellé	déc-22	déc-21
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.475	116.897
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	1.190
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	169.028	494.066
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	52.247	427.331
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2.801	3.240
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.835	12
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	17.594
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	855.025	665.746
- Bénéfices distribués	396.546	226.598
AUTOFINANCEMENT	458.479	439.148

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	déc-22	déc-21
Produits d'exploitation bancaire perçus	4 491.771	3.999.958
Récupérations sur créances amorties	22.901	32.430
Produits d'exploitation non bancaire perçus	25.835	41.517
Charges d'exploitation bancaire versées	(1.908.194)	(1.713.448)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(64.830)	(53.975)
Charges générales d'exploitation versées	(1.350.298)	(1.260.004)
Impôts sur les résultats versés	(325.386)	(283.162)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	891.800	763.316
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.831.132	(2.110.919)
Créances sur la clientèle	(7.045.169)	(7.710.369)
Titres de transaction et de placement	(311.363)	(1.046.566)
Autres actifs	(115.920)	(1.110.107)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	417.810	3.392.253
Dépôts de la clientèle	5.404.408	7.200.320
Titres de créance émis	714.312	84.569
Autres passifs	(289.955)	1.563.875
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1.605.254	263.055
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2.497.054	1.026.371
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	1.042.676
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	58.166	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(3.814.699)	(522.394)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(308.225)	(436.724)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	225.259	104.857
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(3.839.499)	246.581
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	814.913	-
Emission d'actions	594.965	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(396.546)	(226.598)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1.013.332	(226.598)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(329.114)	1.046.353
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2.881.632	1.835.279
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.552.518	2.881.632

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-22	déc-21
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4.717.036	4.099.681
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	92.576	84.473
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.906.562	2.637.543
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	177.507	120.131
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	228.909	111.296
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	405.799	345.954
Autres produits bancaires	905.682	800.284
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.930.521	1.593.435
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	234.080	154.415
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	663.841	639.824
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	204.866	213.454
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	827.734	585.740
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2.786.515	2.506.246
Produits d'exploitation non bancaire	40.095	47.170
Charges d'exploitation non bancaire	2.119	17.620
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.496.773	1.376.901
Charges de personnel	643.120	614.464
Impôts et taxes	38.172	31.107
Charges externes	644.926	589.723
Autres charges générales d'exploitation	24.080	24.710
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.475	116.897
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	807.068	1.113.344
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	341.559	309.595
Pertes sur créances irrécouvrables	8.059	150.399
Autres dotations aux provisions	457.450	653.350
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	462.299	742.462
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	185.812	285.461
Récupérations sur créances amorties	22.901	32.430
Autres reprises de provisions	253.585	424.572
RESULTAT COURANT	982.949	788.014
Produits non courants	0	15.681
Charges non courantes	64.830	53.975
RESULTAT AVANT IMPOTS	918.119	749.720
Impôts sur les résultats	325.386	283.162
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1.138.645	-	104.102	974.092	2.216.840	2.864.824
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	499.837
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	499.837
PRETS DE TRESORERIE	-	834.776	51.984	871.391	1.758.151	4.062.967
- au jour le jour	-	-	51.984	-	51.984	-
- à terme	-	834.776	-	871.391	1.706.167	4.062.967
PRETS FINANCIERS	-	306.133	824.835	-	1.130.968	762.923
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	36.184
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2.767	5.249	477	8.494	8.678
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.138.645	1.143.676	986.171	1.845.960	5.114.452	8.235.412

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	600.000	-	14.233.919	632.280	15.466.200	10.663.909
- Comptes à vue débiteurs	-	-	4.415.189	75.243	4.490.432	2.932.610
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.545.678	-	1.545.678	1.151.978
- Crédits à l'exportation	-	-	30.748	191.116	221.864	131.478
- Autres crédits de trésorerie	600.000	-	8.242.305	365.921	9.208.226	6.447.843
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	5.277	2.192.847	2.198.124	1.985.715
- Crédits à la consommation	-	-	5.277	2.192.847	2.198.124	1.985.715
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	8.786.020	-	8.786.020	9.146.304
- Crédits à l'équipement	-	-	8.786.020	-	8.786.020	9.146.304
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	270.843	-	11.776.811	17.845.355	29.893.009	26.324.439
- Crédits immobiliers	270.843	-	11.776.811	17.845.355	29.893.009	26.324.439
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	6.509.935	2.520	9.530	6.521.985	9.151.270
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.017.600	-	1.679.434	-	2.697.034	1.428.318
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2.073	104.275	9.604	115.952	142.440
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	308.864	1.844.022	2.152.886	2.066.140
- Créances pré-douteuses	-	-	25.755	291.863	317.618	383.724
- Créances douteuses	-	-	14.360	137.654	152.014	169.427
- Créances compromises	-	-	268.749	1.414.505	1.683.254	1.512.989
TOTAL	1.888.443	6.512.007	36.897.121	22.533.638	67.831.209	60.908.535

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	2.306.490
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	2.255.614
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	50.875
TITRES NON COTES	1.701.875	13.483.952	952.892	1.496.155	17.634.874	11.432.000
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	11.831.976	-	-	11.831.976	10.344.521
OBLIGATIONS	74.010	1.651.977	-	240.682	1.966.669	452.654
AUTRES TITRES DE CREANCE	97.856	-	446.368	1.255.473	1.799.697	5.938
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.530.008	-	506.524	-	2.036.532	628.887
ICNE	30	57.904	106.972	16.759	181.665	16.870
TOTAL	1.701.905	13.541.857	1.059.864	1.512.914	17.816.539	13.755.360

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentés				EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
			Ets. de cré. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	4.300.000	-	4.300.000	-	-	-	4.300.000	3.500.000
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	-	1.300.000	-	-	-	1.300.000	500.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900.000	-	900.000	-	-	-	900.000	100.000
Intérêts courus à payer	75.250	-	75.250	-	-	-	75.250	60.337

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-
Débiteurs divers	522.161
- Sommes dues par l'Etat	399.787
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	870
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	121.504
Valeurs et emplois divers	1.233.326
- Valeurs et emplois divers	1.233.326
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	94.418
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	85.590
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	568.802
- Produits à recevoir	498.405
- Charges constatées d'avance	70.397
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	263.943
Créances en souffrance sur opérations diverses	76.002
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-87.843
TOTAL	2.756.399

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	973.828
- Sommes dues à l'Etat	677.033
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	110.360
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	247
- Sommes dues au personnel	19.853
- Fournisseurs de biens et service	85.842
- Divers autres Créditeurs	80.494
Comptes d'ajustement de hors bilan	54.502
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	4.061
Charges à payer et produits constatés d'avance	365.131
- Charges à payer	346.661
- Produits constatés d'avance	18.470
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	891.667
Opérations diverses sur titres	350
TOTAL	2.289.539

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 31 Décembre 2022			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exer- cice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			13.733.053	-	2.120.309	303.931	1.816.378	-	-	-	192.770
SDFAC	93.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/2021	674.526	133.762	58.542
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	360.000	-	360.000	31/12/2021	373.557	-80.668	-
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2021	-17.543	-19.705	-
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2022	4.127	86	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	59.167	-	59.167	-	-	-	-
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2022	28.403	27.169	24.300
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	253.831	0	30/09/2022	53.219	116.953	52.004
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2021	26.559	-5.740	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2022	762	-27	-
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2022	863.534	57.860	57.924
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6.411.091	-	592.626	147.333	445.294	-	-	-	31.648
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	10,00%	410.057	-	410.057	31/12/2021	3.709.598	454.821	31.347
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2021	12.253	14.918	-
TAKAFULIA ASSURANCES	50.300.000	100	100.600	20,00%	10.060	-	10.060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	60	-	60	31/12/2020	5.000.374	128.821	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2021	753.611	30.835	301
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321.509	9.761	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
NEW SALAM	15.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20.144.144	-	2.712.936	451.264	2.261.672	-	-	-	224.418

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	-	B. AFFECTATION DES RESULTATS	-
. Report à nouveau	564.993	. Réserve légale	14.501
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	466.559	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	396.546
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	620.505

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

. Date de clôture (1) 31 Décembre 2022

. Date d'établissement des états de synthèse (15) Février 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Défavorables Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	347.190	75.209	99	422.300	186.041	20.022	-	206.063	216.238
. Droit au bail	77.343	400	-	77.743	100	-	-	100	77.643
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	269.847	74.809	99	344.557	185.941	20.022	-	205.963	138.595
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.255.954	402.258	293.301	2.364.911	993.706	126.453	17.556	1.102.604	1.262.308
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	752.972	245.724	-	998.697	266.897	31.199	-	298.096	700.601
. Terrain d'exploitation	108.998	31.763	-	140.760	-	-	-	-	140.760
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	643.160	56.496	-	699.656	194.178	25.642	-	219.821	479.835
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
. Immeubles d'exploitation, Logements de VACANCES	-	157.466	-	157.466	71.904	5.556	-	77.460	80.006
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	487.167	35.025	17.178	505.014	289.687	48.540	17.058	321.168	183.846
. Mobilier de bureau d'exploitation	68.253	4.544	1.085	71.712	42.734	4.261	999	45.996	25.716
. Matériel de bureau d'exploitation	59.109	1.588	511	60.186	31.429	6.673	510	37.591	22.595
. Matériel Informatique	339.517	24.690	15.142	349.065	198.442	35.497	15.109	218.830	130.235
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	-	-	4.930	3.885	626	-	4.511	419
. Autres matériels d'exploitation	15.358	4.202	439	19.121	13.196	1.483	439	14.240	4.881
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	771.518	119.816	97.670	793.664	412.544	44.250	52	456.742	336.922
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	244.296	1.693	178.453	67.536	24.579	2.465	446	26.597	40.938
. Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
. Immeubles hors exploitation	151.653	-	148.434	3.219	2.085	-	178	1.906	1.312
. Mobilier et matériel hors exploitation	34.656	1.663	286	36.033	22.439	2.455	259	24.635	11.398
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	57.386	30	29.733	27.683	55	10	9	55	27.627
TOTAL	2.603.145	477.467	293.400	2.787.212	1.179.747	146.475	17.556	1.308.666	1.478.545

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	17.503	17.368	135	505	369	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17.503	17.368	135	505	369	-

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etabliss. de crédit à l'étranger	Total 31/12/22	Total 31/12/21
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres etabliss de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	182.540	5.468	188.008	709.678
VALEURS DONNEES EN PENSION	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
EMPRUNTS DE TRESORERIE	919.000	300.000	144.261	-	1.363.261	1.690.261
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	269.261
- à terme	919.000	300.000	-	-	1.219.000	1.421.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	1.413.215	-	-	1.413.215	908.387
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	100.164	-	-	100.164	99.553
INTERETS COURUS A PAYER	3.371	12.042	36	-	15.450	6.120
TOTAL	12.014.371	1.825.421	326.837	5.468	14.172.098	13.754.288

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2.416.741	448.993	187.252	-555	2.677.927
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20	-	-	2	22
Créances sur la clientèle	1.992.384	307.310	184.815	-47	2.114.833
Titres de placement et d'investissement	30.386	120.243	-	-	150.628
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	-	-	197.432
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	196.519	21.440	2.437	-510	215.012
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.419.055	470.259	252.145	-	1.637.169
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	4.819	34.249	997	-	38.071
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.034.114	169.028	52.247	-	1.150.895
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	380.123	266.982	198.901	-	448.203
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3.835.797	919.251	439.397	-555	4.315.096

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.379.103	14.499	360.961	1.754.563
Réserve légale	268.747	14.499	-	283.246
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.110.356	-	360.961	1.471.317
Capital	2.832.474	-	219.504	3.051.978
Capital appelé	2.832.474	-	219.504	3.051.978
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	564.993	-554.713	610.225	620.505
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	466.559	-466.559	592.734	592.734
TOTAL GENERAL	5.243.129	-1.006.773	1.783.424	6.019.780

TITRES DE CREANCES EMIS (y compris les dettes subordonnées)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	NATURE DU TAUX	RÉQUENCE DE RÉVISION	PRIME DE RISQUE (EN BPS)	DURÉE	MODE DE REMBOURSEMENT	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	2.476	55.776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	2.074	84.674
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	29.107	655.607
Obligations subordonnées	09/01/2015	2,50	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	7.938	328.138
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	70	39.470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,58	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	1.624	962.224
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	10.481	427.881
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,33	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	7.378	507.378
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	150.000	150.000	102	150.102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,59	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	350.000	350.000	217	350.217
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	3,95	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	800.000	800.000	13.781	813.781
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.300.000	4.300.000	75.250	4.375.250
BHBM	13/03/2005	5,49	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/03/2023	254.136	21.057	931	21.988
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/07/2023	242.700	20.196	501	20.697
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									496.836	41.253	1.433	42.685
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	17.625	967.625
CDN	18/05/2020	2,16	Taux Revisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	3.215	238.215
CDN	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	-	3	In Fine	01/08/2023	240.300	240.300	2.266	242.566
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	5.621	535.621
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	3.709	559.709
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	2.246	190.246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	6.589	491.589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	2.827	983.827
CDN	24/05/2022	1,96	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	23/05/2023	250.000	250.000	3.022	253.022
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	6.894	512.894
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	827	50.827
CDN	24/05/2022	2,16	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	27.239	2.072.239
CDN	21/10/2022	2,7	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	21/02/2023	500.000	500.000	2.700	502.700
CDN	21/10/2022	2,65	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	20/01/2023	650.000	650.000	3.445	653.445
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									8.166.300	8.166.300	88.225	8.254.525
TOTAL GENERAL									12.963.136	12.507.553	164.908	12.672.460

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2.105.738	6,90%	6,90%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	Regime de retraite	1.101.769	3,61%	3,61%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	34.176	0,11%	0,11%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3.543.427	11,61%	11,61%
FLOTTANT EN BOURSE	-	-	4.591.352	15,04%	15,04%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	-	-	1.612.903	5,28%	5,28%
Total	-	-	30.519.784	100%	100%

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 2022	Exercice 2021
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	542.485	542.485	-	-	-	542.485	442.232
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	542.485	542.485	-	-	-	542.485	442.232
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	40	7.817.274	11.406.685
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2° semestre 2022	1° semestre 2022	2° semestre 2021
4.717.036	2.216.027	4.099.681

EFFECTIFS

EFFECTIFS [En Nombre]	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	-	-
Effectifs utilisés	-	-
Effectifs équivalent plein temps	2220	2181
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	657	742
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1563	1439
Cadres (équivalent plein temps)	1610	1575
Employés (équivalent plein temps)	610	606

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	21.940.522	-
Devises à recevoir	1.647.894	-
Dirhams à livrer	1.425.980	-
Devises à livrer	9.469.812	-
Dirhams à recevoir	9.396.837	-
Dont swaps financiers de devises	4.623.031	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	911.824	9.580.486	30.183.444	40.675.753	34.848.573
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	9.486.897	9.486.897	8.208.567
DEPOTS A TERME	-	584.600	1.132.692	9.097.912	10.815.204	12.593.045
AUTRES COMPTES CREDITEURS	609	49.969	501.586	1.018.176	1.570.340	1.454.549
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	79.240	50.527	129.767	168.819
TOTAL	609	1.546.393	11.294.004	49.836.955	62.677.961	57.273.553

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	261.887	352.601	334.787	279.701
B. TVA à récupérer	27.838	189.026	176.337	40.528
Sur charges	21.705	154.224	143.537	32.392
Sur immobilisations	6.133	34.802	32.800	8.136
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	234.049	163.575	158.451	239.173

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/2022		31/12/2021	
	Créance en souffrance (*)	Provisions	Créance en souffrance (*)	Provisions
Créances pré-douteuses	336.821	19.203	414.131	30.406
Créances douteuses	181.600	29.586	197.010	27.583
Créances compromises	3.749.297	2.066.043	3.447.384	1.934.395
TOTAL	4.267.719	2.114.833	4.058.525	1.992.384

(*) Net des agio réservés

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	6.881.283	6.881.283	6.881.283	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6.638.990	6.638.990	6.638.990	-	-	-
OBLIGATIONS	144.437	144.437	144.437	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	97.856	97.856	97.856	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2.246.461	2.270.131	205.000	31.079	117.958	117.958
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	209.929	202.520	205.000	-	7.409	7.409
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	2.036.532	2.067.612	-	31.079	110.549	110.549
TITRES D'INVESTISSEMENT	8.688.795	8.688.795	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5.250.890	5.250.890	-	-	-	-
OBLIGATIONS	1.651.977	1.651.977	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1.785.928	1.785.928	-	-	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.551.995	-	-	300.000	-	2.851.995
Créances sur la clientèle	12.582.528	2.369.751	17.250.541	10.457.745	15.239.209	57.899.774
Titres de créance	-	-	11.475.959	4.414.091	2.654.944	18.544.994
Créances subordonnées	-	-	-	-	542.485	542.485
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	15.134.523	2.369.751	28.726.500	15.171.836	18.436.639	79.839.248
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.433.131	319.000	-	-	-	13.752.131
Dettes envers la clientèle	1.885.485	2.740.190	6.030.215	167.071	-	10.822.961
Titres de créance émis	650.000	521.052	510.496	5.060.000	1.466.000	8.207.548
Emprunts subordonnées	-	-	-	2.000.000	2.300.000	4.300.000
TOTAL	15.968.616	3.580.242	6.540.711	7.227.071	3.766.000	37.082.640

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
4	5.858.016	4.333.577	656.721	867.718	4.616.998

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	3.650	-
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	3.650	-
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	225.259	-
- Dividendes sur titres de participation	224.418	-
- Dividendes sur participations liées	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	841	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	145.999	-
Perte sur titres de transaction	94.329	-
Résultat sur titres de transaction	51.671	-
Plus-values de cession sur titres de placement	6.995	-
Moins-values de cession sur titres de placement	125.142	-
Résultat sur titres de placement	-118.147	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	666.661	-
Charges sur opérations de change	264.658	-
Résultat sur opérations de change	402.003	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	2.786.515	1.327.717	918.119
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	2.786.515	1.327.717	918.119

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	2.786.515	1.327.717	918.119
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	2.786.515	1.327.717	918.119

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	92.576	84.473
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2.906.562	2.637.543
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	177.507	140.076
Total intérêts et produits assimilés	3.176.645	2.862.091
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	234.080	154.415
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	663.841	639.824
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	204.866	213.454
Total intérêts et charges assimilés	1.102.787	1.007.694
Marge d'intérêts	2.073.858	1.854.397

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges		982.949
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	207.409
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	255.396
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	934.962
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	345.936
. Résultat courant après impôts	(=)	637.013
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
Néant		

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS	-	447.579	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	42.832	-
Commissions sur moyens de paiement	-	263.385	-
Commissions sur opérations de titres	-	72	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	14.065	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	44.657	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	9.994	-
Autres produits sur prestations de service	-	30.795	-
Commissions sur moyens de paiement	-	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	3.578	-
Commissions sur produits dérivés	-	38.202	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	212.104	-
Charges sur moyens de paiement	-	133.640	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	2.692	-
Commissions sur opérations de change virement	-	75.772	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

COMPTES DE LA CLIENTELE

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants	68.103	56.919
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	34.825	29.635
Autres comptes chèques	2.502.672	2.039.257
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	660.298	503.011
Comptes à terme	2.821	2.603
Bons de caisse	769	693
Autres comptes de dépôts	3.476	3.129

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	44.246	-
Divers autres produits bancaires	44.246	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-81	-
Produits des exercices antérieurs	4.806	-
Divers autres produits bancaires	39.521	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
Autres charges bancaires	251.744	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	-	-
Divers autres charges bancaires	131.501	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	104.856	-
Produits rétrocedés	194	-
Charges des exercices antérieurs	683	-
Divers autres charges bancaires	25.768	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	120.243	-
Produits d'exploitation non bancaires	40.095	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	13.581	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	2.801	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	5.200	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	18.514	-
Charges d'exploitation non bancaires	2.119	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	284	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	1.835	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	341.559	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	307.310	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	34.249	-

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	160.247
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.159.177
Créances sur la clientèle	4.354.114
Titres	55.796
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	6.729.334
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.443.759
Dépôts de la clientèle	437.298
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	1.881.057
HORS-BILAN :	
ENGAGEMENTS DONNES	1.336.802
ENGAGEMENTS RECUS	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	8.059	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	3.787	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	4.272	-
Autres dotations aux provisions	457.450	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	436.010	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	21.440	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	185.812	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	184.815	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	997	-
Récupération sur créances amorties	22.901	-
Autres reprises de provisions	253.585	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	251.148	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	2.437	-
Produits non courants	-	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	-	-
Charges non courantes	64.830	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	64.830	-

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	592.734	-
*Perte nette	-	-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
REINTEGRATIONS FISCALES	216.697	-
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Provision pour congés payés dus	-	-
Dotations aux amortissements sur exercices antérieurs	-	-
Amortissements excédentaires	-	-
Dons & Cotisations	-	-
Provision pour risque généraux	169.028	-
Contribution à la cohésion social	38.265	-
Charges sur exercices antérieurs	116	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
IS de l'exercice	325.386	-
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
CM de l'exercice 2022	-	-
Dotations pour risque et charges	-	-
Penalités et amendes fiscales	1.645	-
Produit à refacturer	7.643	-
III. DEDUCTIONS FISCALES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
DEDUCTIONS FISCALES	-	255.396
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Revenus des titres de participation exonérés	-	201.249
Revenus des titres de placement exonérés	-	-
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	54.147
Surcis d'imposition Plus valus OPCI	-	-
Provision pour congés dus	-	-
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
Total		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Total	-	255.396
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	879.420	-
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	-	-
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
* Exercice n-4	-	-
*Exercice n-3	-	-
*Exercice n-2	-	-
*Exercice n-1	-	-
VI - RESULTAT NET FISCAL		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
/ Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	879.420	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
* Exercice n-4	-	-
*Exercice n-3	-	-
*Exercice n-2	-	-
*Exercice n-1	-	-





**Rapport des commissaires
aux comptes pour les
comptes consolidés**



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 083 052, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 710 964.

Ces états ont été établis par la Direction de la banque, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ; - Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2022, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 87.165 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 3.742 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 185 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2022 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 Fax : 05 22 29 66 70

Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tel : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé





**Rapport des commissaires
aux comptes pour les
comptes sociaux**



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10 395 029, dont un bénéfice net de KMAD 592 734 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui

nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de : :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 69.946 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.115 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ; - Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ; - Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 16 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tel : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé





**Rapport spécial des
commissaires aux
comptes**

Aux actionnaires du
Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH)
187, avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président de votre Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022 :

1.1 Conventions conclues avec SANGHO (CIH Actionnaire à 100% de SANGHO)

1.1.1 Contrat d'acquisition de l'actif immobilier SANGHO (Convention non autorisée par le CA) :

Nature et objet de la convention : Acquisition de l'actif immobilier situé à Marrakech.
Date signature contrat : le 30/09/2022 (opération ponctuelle non renouvelable dans la durée)
Modalités de la convention : prix de la transaction est de 100.866.000,00 MAD
Charges comptabilisées au 31.12.2022 : NEANT.
Montant décaissé au 31.12.2022 : 100.866.000,00 MAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2022

2.1 Conventions conclues avec SOFAC (CIH actionnaire majoritaire et administrateur de SOFAC)

2.1.1. Convention de recouvrement.

Objet de la convention : La sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.

Modalités essentielles : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement.

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 2 180 276 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2022 : 3 597 021 MAD.

2.1.2 Convention de gestion des crédits à la consommation

Objet de la convention : Cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.

Modalités essentielles : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Date de signature de la convention : 16/05/2016

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 24 927 009 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2022 : 37 808 512 MAD.

2.1.3 Convention de prêt

Objet de la convention : Mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles : Montant du prêt est de 51 983 386 MAD Ce prêt est accordé à SOFAC, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s

Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Produits comptabilisés au 31.12.2022 : 2 336 307 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2022 : 2 546 461 MAD.

2.2 Conventions conclues avec l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA (CIH actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA)

2.2.1 Etablissement d'un contrat de bail :

Nature et objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.

Modalités de la convention : Loyer payable semestriellement et d'avance

Date de signature du contrat : 13/01/2019

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 38 532 247 MAD.

Montant décaissé au 31.12.2022 : 46 238 696 MAD.

2.2.2 Etablissement d'un contrat de bail :

Objet de la convention : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.

Modalités essentielles : 19.241.112 DH HT (Loyer annuel hors TSC)

Date de signature du contrat : 28/12/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 21 261 428 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2022 : 25 513 714 MAD.

2.3 Conventions conclues avec CDG (CDG Actionnaire de CIH)

2.3.1 Convention de prêt :

Objet de la convention : mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles :

- Montant du prêt : 269 261 020 MAD
- Montant du capital restant dû : 144 260 650 MAD

Ce prêt est accordé à CIH Bank, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s

Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 11 660 098 MAD HT.

2.4 Conventions conclues avec les membres du conseil d'administration de CIH.

2.4.1 Rémunération des administrateurs de CIH :

Objet de la convention : Fixation des modalités de rémunération

Conditions et modalités de rémunération : Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance.
 - Le Comité Stratégique.
 - Le Comité d'Audit.
 - Le Comité des Risques
- **Eligibilité :** Tout administrateur membre d'un des 4 comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
 - **Exclusion :** Ne bénéficient pas de cette rémunération les :
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de C.I.H ;
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire
 - **Montant de la rémunération :**
 - En tant que membre d'un comité : 20 000 Dirhams brut /séance de comité ;
 - En tant que Président d'un comité : 30 000 Dirhams brut /séance de comité.
 - **Règle d'attribution :**
 - Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie,
 - La participation est justifiée par feuille de présence signée.
 - **Champ d'application :**
 - Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2012 et des années postérieures.
 - **Formalisme de mise en œuvre :**
 - Le paiement se fait par la banque, à la fin de chaque semestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.
 - Cette rémunération est portée aux charges de la banque.
 - Elle donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

Charges comptabilisées au 31.12.2022 : 700 000 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2022 : 700 000 MAD (Montant brut).

2.5 Conventions conclues avec Umnia Bank (CIH Actionnaire de Umnia Bank)

2.5.1 Accord d'Assistance Technique « TSA » :

L'objet de la convention : que CIH fournisse les services requis pour que Umnia Bank puisse réaliser ses activités

Les modalités essentielles : Facturation variant selon les prestations

Produits comptabilisés au 31.12.2022 : 13 543 594 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2022 : 9 786 856 MAD.

Casablanca, le 16 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tel. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00


Taha FERDAOUS
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 Fax : 05 22 29 66 70

Ghali GUESSOUS
Associé





**Etat des honoraires
versés aux contrôleurs
de comptes**

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes (Montants HT)

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			Pourcentage*/Année			Montant/Année			Pourcentage*/Année			
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
"Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés"	550.000,00	650.000,00	650.000,00	100%	100%	87%	550.000,00	650.000,00	650.000,00	100%	100%	97%	3.700.000,00
Emetteur	550.000,00	650.000,00	650.000,00										
Filiales													
"Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes"			100.000,00			13%			20.000,00			3%	120.000,00
Emetteur			100.000,00						20.000,00				
Filiales													
Sous total	550.000,00	650.000,00	750.000,00				550.000,00	650.000,00	670.000,00				3.820.000,00
Autre prestations rendues													
Autres													
Sous total													
Total	550.000,00	650.000,00	750.000,00	100%	100%	100%	550.000,00	650.000,00	670.000,00	100%	100%	100%	3.820.000,00

(*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



A stylized bar chart with a grid background. The bars are colored in a gradient from purple to yellow. The number "600" is visible on the grid lines.

600

A stylized bar chart with a grid background. The bars are colored in a gradient from purple to yellow. The number "400" is visible on the grid lines.

400

RAPPORT DE GESTION - CIH BANK 2022



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a white line is also present, showing a fluctuating trend. There are some dark, semi-transparent geometric shapes, possibly representing data points or transitions.

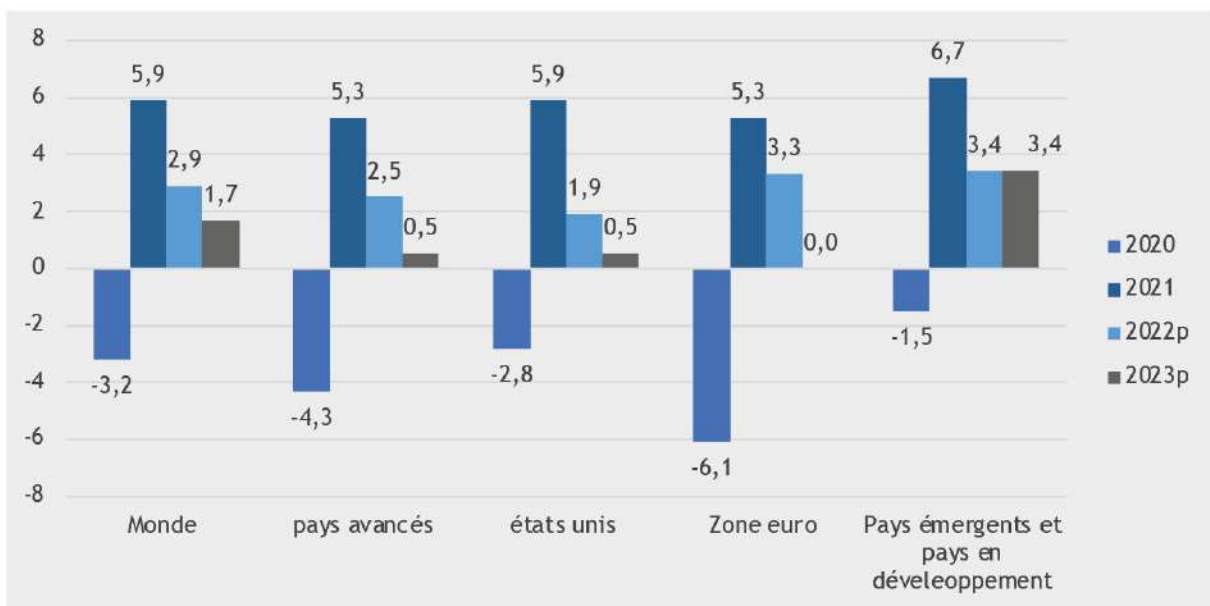
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

La reprise économique en 2021 a été suivie de plusieurs difficultés impactant l'économie mondiale déjà fragilisée par la pandémie, une inflation plus forte que prévu généralisée à l'ensemble des pays, le durcissement des conditions de financement et enfin les perturbations causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont autant de facteurs qui pèsent lourdement sur la croissance en 2022.

La croissance mondiale devrait ralentir de 5,9 % en 2021 à 2,9 % en 2022, un ralentissement plus marqué qu'attendu et dont le sort dépend essentiellement de la bonne calibration de la politique monétaire et d'éventuelles nouvelles perturbations liées à la guerre en Ukraine.

Croissance économique annuelle ¹



Selon les dernières Perspectives économiques mondiales, le rythme de la croissance mondiale devrait ralentir davantage pour s'établir à 1,7% en 2023 au lieu de 2,9% en 2022. Ces prévisions restent toutefois problématiques, en raison des incertitudes géopolitiques, la politique budgétaire et monétaire et des éventuelles nouvelles flambées de COVID-19 avec des confinements supplémentaires.

¹Banque mondiale/ Global economic prospects / janvier 2023

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

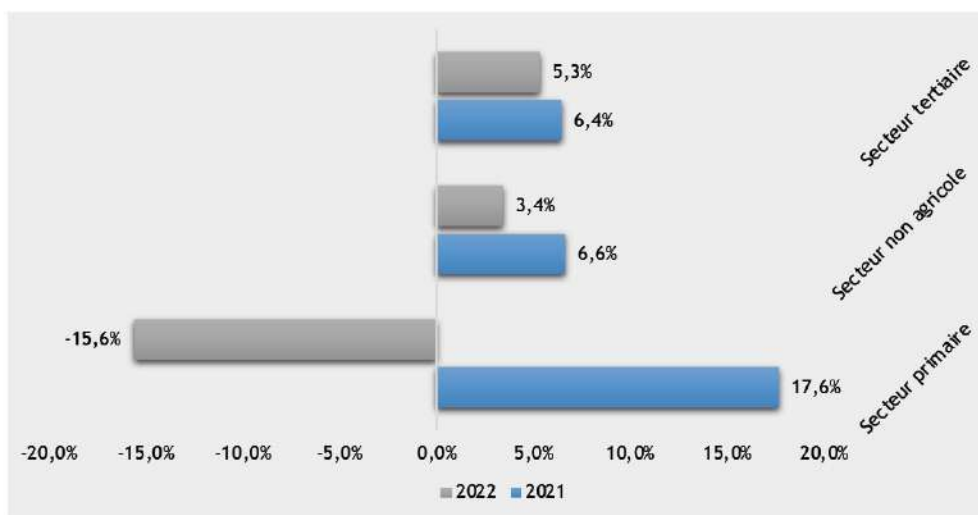
La forte reprise économique en 2021 a permis au Maroc de compenser une grande partie des pertes causées par la crise de la COVID-19. Toutefois, l'économie nationale a connu une multitude de chocs négatifs en 2022. La sécheresse a négativement affecté le secteur primaire, tandis que la guerre en Ukraine a alimenté davantage l'inflation et réduit le pouvoir d'achat.

Selon le Haut-Commissariat au Plan, la croissance économique nationale aurait ralenti à 1,3% en 2022 après le rebond de 7,9% enregistré en 2021. Ceci est imputable principalement à l'activité agricole qui affiche une baisse de la production céréalière durant la campagne agricole 2021/2022, en raison du déficit pluviométrique. Ainsi, la valeur ajoutée agricole affiche un repli de 15,2% en 2022 au lieu d'une hausse de 17,8% enregistrée en 2021. Les activités non agricoles auraient enregistré également une baisse de leur rythme de croissance, passant de 6,6% en 2021 à 3,4% en 2022, tirée notamment par les contreperformances des activités secondaires.

Du côté des finances publiques, et bien que dans un environnement incertain, le déficit budgétaire aurait dégagé un allègement en 2022 et se serait établi à 3,9% de PIB au lieu de 5,5% enregistré en 2021. Pour couvrir son besoin de financement, le trésor aurait fait recours à l'endettement, globalement dominé par la composition intérieure, ainsi le taux d'endettement public global serait maintenu à 82,5% du PIB en 2022.

Analyse sectorielle

Evolution de la croissance par secteur¹



La valeur ajoutée du secteur primaire aurait reculée de 15,6% en 2022 après une hausse de 17,6% en 2021, contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de 1,9. Ce repli s'explique par le ralentissement de la valeur ajoutée agricole de 15,2% en 2022.

Pour sa part, la valeur ajoutée du secteur secondaire aurait nettement ralenti de 0,4% en 2022 au lieu d'une hausse de 6,8% enregistrée en 2021, contribuant de 0,1 point seulement à la croissance du PIB au lieu de 1,8 point une année auparavant. Cette évolution recouvre, un repli de la valeur ajoutée du secteur minier de près de 8,4% en 2022 contre une légère hausse de 0,9% en 2021, également le secteur du BTP aurait connu un fléchissement de 0,4% en 2022 après une croissance soutenue de 10,3% enregistrée durant l'année 2021.

De son côté, le secteur tertiaire aurait maintenu son dynamisme en affichant un accroissement de 5,3% en 2022 contre 6,4% enregistrée en 2021, contribuant ainsi à la croissance du PIB de 2,7 points au lieu de 3,4 points en 2021. Ceci a été le résultat de la reprise des secteurs du tourisme et du transport suite à la levée des restrictions de déplacement et l'ouverture des frontières nationales.

¹ Haut-Commissariat au Plan : Situation économique en 2021 et ses perspectives en 2023

Perspectives économiques en 2023

Les perspectives économiques nationales pour l'année 2023 du HCP tiennent compte d'un environnement fort contraignant marqué par des conflits géopolitiques et une montée en puissance de l'inflation, conjugués à une année de sécheresse. Ces projections supposent que la demande mondiale adressée au Maroc devrait connaître une baisse d'accroissement passant à 3,2% en 2023 au lieu de 7,6% en 2022.

La valeur ajoutée prévisionnelle détaillée par secteur sur la base de ces hypothèses de HCP est la suivante :

- Le secteur primaire devrait enregistrer une hausse de près de 9% de sa valeur ajoutée en 2023 au lieu d'une baisse de 15,6% en 2022.
- Les activités secondaires devraient continuer de subir les effets négatifs de la modération de la demande extérieur et du maintien des prix des matières premières à des niveaux élevés. Ainsi, la cadence de la croissance du secteur secondaire devrait rester modérée, passant de 0,4% en 2022 à 1,9% en 2023.
- Le secteur tertiaire, quant à lui, devrait connaître une décélération de sa valeur ajoutée en 2023. Sa croissance devrait se situer à 3,1% après 5,3% attendue en 2022. Ceci s'explique par le ralentissement des activités marchandes après une année de rattrapage pour les services touristiques et de transport, tandis que les activités non marchandes devraient garder leur rythme de croissance aux alentours de 4,5% en 2023.

Compte tenu de ces évolutions sectorielles et d'une croissance des impôts et taxes sur produits nets de subventions de près de 2,7%. Le Produit Intérieur Brut devrait augmenter de l'ordre de 3,3% en 2023 après 1,3% en 2022.

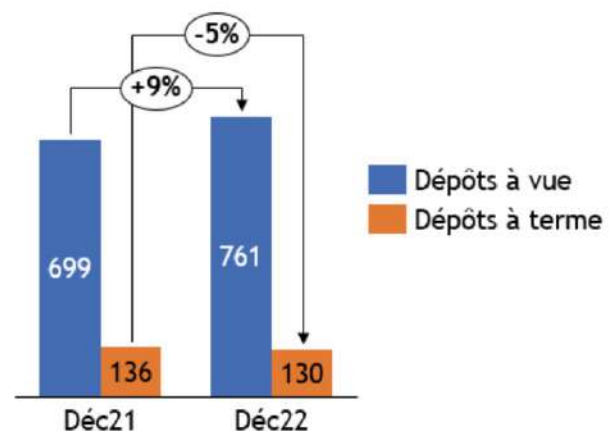
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHÉS FINANCIERS

SECTEUR BANCAIRE

Les dépôts de la clientèle du secteur bancaire ressortent en hausse de 6,8% pour s'établir à 1 133.7 milliards de dirhams en 2022.

Les dépôts non rémunérés maintiennent une part majoritaire dans la structure des ressources bancaires à fin décembre 2021, avec une participation à hauteur de 67%. Les dépôts rémunérés représentent pour leur part 27% du total des ressources de la clientèle.

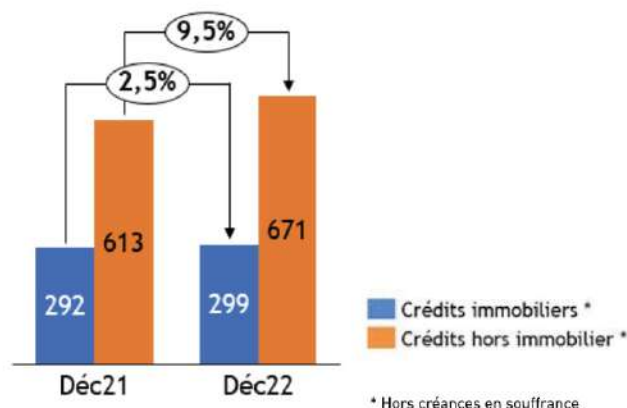
Les dépôts à vue s'élèvent quant à eux à 761 milliards de dirhams à fin 2022 au lieu de 699 milliards de dirhams l'année précédente, en hausse de 8.9%. Par ailleurs, les dépôts à terme se déprécient de 5.0% pour atteindre 130 milliards de dirhams en 2022 contre 136 milliards de dirhams en 2021.



L'encours des crédits du secteur bancaire s'apprécie de 7,3% et s'établit à 1 059 942 millions de dirhams à fin 2022 contre 988 212 millions de dirhams à fin 2021.

Cette variation est due principalement à l'appréciation de 9,5% des crédits hors immobiliers principalement due à la hausse des crédits trésorerie + 15% des crédits à la consommation de +3,7% par rapport à 2021, ainsi la hausse des crédits à l'équipement de +6,8%.

Les crédits immobiliers quant à eux ont augmenté de 2,5% par rapport à l'année dernière pour s'établir à 299 264 millions de dirhams à fin 2022.



En ce qui concerne le risque de crédit, les créances en souffrance de la clientèle affichent une hausse de 7,2% pour s'établir à 89 516 millions de dirhams en 2022 contre 83 474 millions de dirhams en 2021.

MARCHES TAUX

Liquidité et Marché Monétaire

Dans un contexte marqué par une forte inflation, la banque centrale a procédé à deux hausses successives du taux directeur en septembre et en décembre 2022 pour le situer à 2,5%. Ce resserrement monétaire, le premier depuis 2008, qui vise à juguler les tensions inflationnistes et stabiliser les prix.

Dans ces conditions, les crédits bancaires auraient connu une progression de près de 6% en 2022, due principalement au recours croissant des entreprises aux crédits afin de pouvoir gérer la hausse des prix des intrants. Les créances nettes sur l'administration centrale se seraient augmentées en 2022, sous l'effet de la poursuite du recours du Trésor au marché intérieur. En parallèle, les réserves en devises nettes se seraient améliorées, toutefois leur part dans la création monétaire aurait diminué pour représenter près de 19,2% en 2022.

De ce fait, la masse monétaire aurait affiché une croissance de 6,1% au lieu de 5,1% en 2021.

Finances Publiques et Marché Obligataire

Dans un contexte économique difficile, le déficit budgétaire aurait dégagé un allègement en 2022 et se serait établi à 3,9% de PIB au lieu de 5,5% enregistré en 2021, Ceci est tiré par un accroissement des recettes ordinaires plus important que les dépenses. Les recettes ordinaires auraient augmenté en 2022 de près de 2 points du PIB comparativement à l'année 2021.

Ceci s'explique par la hausse des recettes fiscales entraînée à la fois par les impôts directs et indirectes, pour atteindre près de 18,4% du PIB au lieu de 16,7% en 2021. De même, les dépenses ordinaires auraient connu un accroissement pour atteindre près de 20,9% du PIB en 2022 contre 19,6% en 2021, suite à la hausse des dépenses de fonctionnement de la caisse de compensation. Les dépenses d'investissement, pour leur part, auraient atteint 5,7% du PIB en 2022 au lieu de 6,1% du PIB en 2021.

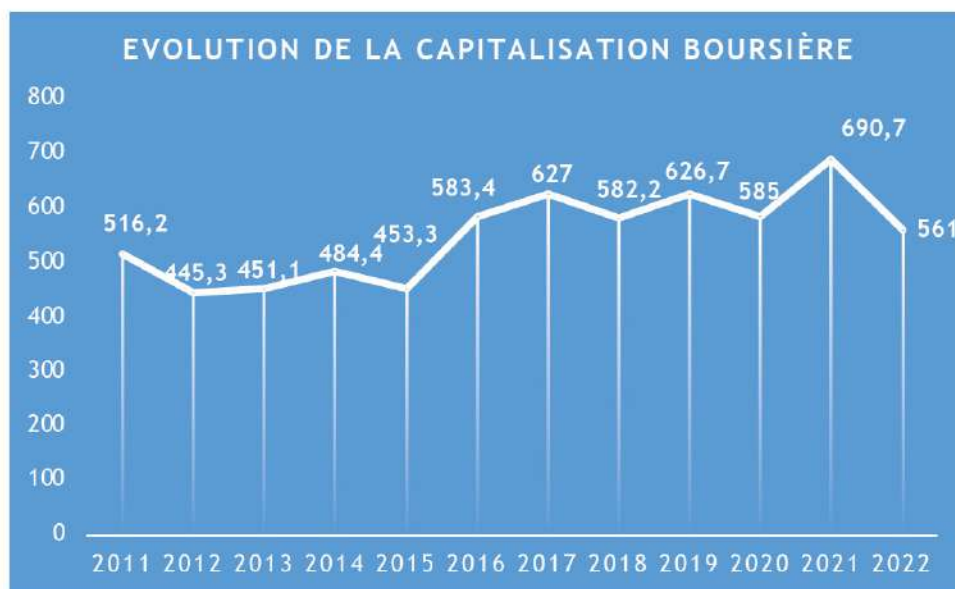
Toutefois, le trésor aurait recouru au marché intérieur pour couvrir son besoin de financement ainsi les dettes intérieures auraient augmenté pour atteindre près de 54,1% du PIB en 2022.

La dette extérieure aurait, quant à elle, enregistré un accroissement de près de 3,9% pour atteindre 15,5% du PIB en baisse de 0,4 point par rapport à son niveau enregistré en 2021. Globalement, l'encours de la dette publique globale se serait maintenu à 82,5% du PIB.

MARCHE BOURSIER

Dans un environnement marqué par la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le ralentissement de la croissance économique nationale et le maintien des pressions inflationnistes. Les indices boursiers auraient enregistré une tendance baissière, Ainsi la bourse de Casablanca clôture l'année 2022 avec une dépréciation annuelle de près de 19,75% du MASI contre une hausse de 18,35% l'année précédente, et une baisse de 21,03% du MSI20 sur l'année contre un accroissement de 17,40% en 2021.

La capitalisation globale de la place s'est établie à 561 milliards de DH, soit une dépréciation de 129,6 milliards de DH (+18,8%) en comparaison avec 2021 (691MMDH).




Ci-dessous les 10 plus fortes capitalisations à fin 2022 s'accaparant plus de 69% de la capitalisation globale du marché :

Société	Capitalisation	Part
Attijariwafa Bank	84 335 208 888	15,03%
Maroc Telecom	83 514 057 300	14,88%
BCP	46 965 181 263	8,37%
BANK OF AFRICA	35 908 410 244	6,40%
LafargeHolcim Maroc	31 632 174 000	5,64%
TAQA MOROCCO	25 900 219 116	4,62%
MANAGEM	25 278 009 240	4,51%
CIMENT DU MAROC	18 478 085 120	3,29%
COSUMAR	17 952 557 170	3,20%
AFRIQUIA GAZ	15 984 375 000	2,85%

En ce qui concerne le volume global échangé, ce dernier a atteint 57,68 milliards de dirhams contre 74,74 milliards l'année précédente, soit une dépréciation de 17 milliards de DH (22,8%). Cette variation résulte de l'effet combiné de la baisse de 2,65 milliards de dirhams des transaction réalisées sur le marché des blocs et de la baisse de 20,86% du volume traité sur le marché central à 32,3 milliards de dirhams.



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a white line is also present, showing a fluctuating trend. There are some dark, semi-transparent geometric shapes, possibly representing data points or trends, scattered across the grid.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE CIH BANK

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK (SUR BASE INDIVIDUELLE)

ACTIVITÉ

TOTAL BILAN

Le total bilan de CIH BANK s'établit à 99,2 milliards de dirhams en progression de 8,5% par rapport à fin 2021. Le total des actifs est représenté à hauteur de 68,4% par les créances sur la clientèle, de 18% par les titres d'investissement, de transaction et de placement et de 4% par les créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ces rubriques contribuent ensemble à 90,3% du total des emplois.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 63,2% par les ressources Clientèle, de 12,8% par les ressources Marché et de 14,3% par les dettes envers les établissements de crédits et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 90,2% du total des ressources.

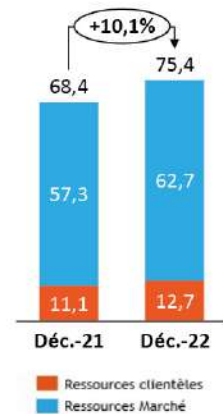
RESSOURCES DE LA BANQUE

Les ressources de CIH BANK ont évolué de 10,1% passant de 68,4 milliards de dirhams en 2021 à 75,4 milliards de dirhams en 2022.

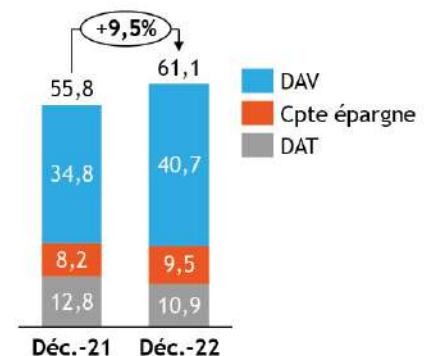
Les dépôts de la clientèle de CIH BANK affichent une hausse de 9,4% s'établissant à 62,7 milliards de dirhams contre 57,3 milliards de dirhams à fin 2021.

Avec une part de 67,4% du total des dépôts de la clientèle, les ressources non rémunérées passent de 36,3 milliards de dirhams à 42,2 milliards de dirhams et enregistrent ainsi une hausse de 16,4%. Cette progression résulte principalement de l'augmentation de 16,7% à 40,7 milliards de dirhams de l'encours des comptes chèques et des comptes courants.

Les dépôts rémunérés participent pour leur part à hauteur de 32,6% des ressources de la clientèle. Diminuant de 2,6% à fin 2022 pour s'établir à 20,4 milliards de dirhams, ces dépôts subissent principalement la baisse de 14,2% à 10,9 milliards de dirhams des dépôts à terme.

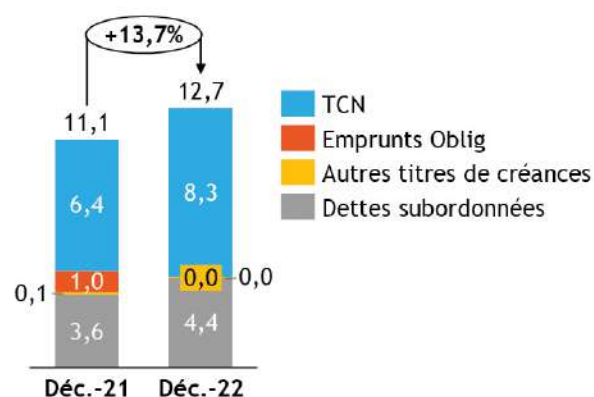


ÉVOLUTION PAR TYPE DE DÉPÔT EN MILLIONS DE DIRHAMS



Les ressources Marché enregistrent une hausse de 13,7%, passant de 11,1 milliards de dirhams en 2021 à 12,7 milliards de dirhams en 2022.

L'encours des dettes subordonnées s'établit à 4,4 milliards de dirhams à fin décembre 2022, en hausse de 815 millions de dirhams (+22,9%) par rapport à l'exercice précédent.



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle CIH BANK s'élèvent à 60,9 milliards de dirhams en 2021 contre 67,8 milliards de dirhams en 2022, soit un bond de 11,3%.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de 5 milliards de dirhams des Crédits de trésorerie et à la consommation, et la hausse des Crédits immobiliers de 3,6 milliards de dirhams et la baisse des Autres crédits de 2,5 milliards de dirhams.

Les créances acquises par affacturage ressortent à 2,7 milliards de dirhams en 2022, en hausse de 88,8% par rapport à l'année précédente.

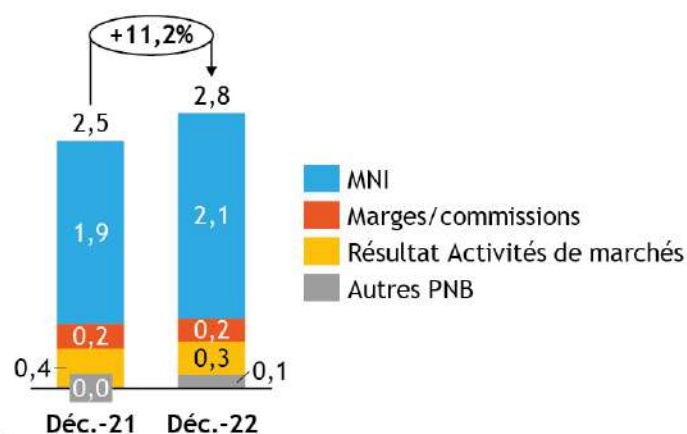
D'un autre côté, les créances en souffrance s'établissent à 4,3 milliards de dirhams et les provisions pour créances en souffrance à 2,1 milliards de dirhams, ce qui porte le taux de couverture à 49,55%.

RESULTATS DE CIH BANK-BASE INDIVIDUELLE :

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le PNB s'accroît de 11,2% passant de 2 506,2 millions de dirhams en 2021 à 2 786,5 millions de dirhams en 2022.

Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de l'augmentation à 2 073,9 millions de dirhams de la marge d'intérêt contre 1 854,4 millions de dirhams à fin 2021, soit un bond de 11,8%, de la hausse des autres produits bancaires de 126,7 millions de dirhams, de la diminution de 4,3% pour s'établir à 235,5 millions de dirhams de la marge sur commissions ainsi que de la baisse de 14,2% pour s'établir à 335,5 millions de dirhams du résultat des opérations de marché.



MARGE D'INTÉRÊT

Représentant 74,4% du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 11,8% pour s'établir à 2 073,9 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 1 854,4 millions de dirhams un an auparavant.

MARGE SUR COMMISSIONS

La marge sur commissions se déprécie de 4,3% s'établissant à 235,5 millions de dirhams à fin 2022 contre 246,0 millions de dirhams un an auparavant, en raison de l'effet combiné de :

- La hausse de 46,7 millions de dirhams des commissions reçues sur moyens de paiement pour atteindre 263,4 millions de dirhams à fin 2022 ;
- L'accroissement de la charge sur les commissions sur opérations de change de 135,3% passant de -16,0 millions de dirhams en 2021 à -37,6 millions de dirhams à fin 2022, soit un bond de 21,6 millions de dirhams ;
- La hausse de 43,9% des autres produits sur prestations de services qui s'établissent à 30,8 millions de dirhams en 2022 ;
- La hausse de 51,1 millions de dirhams des commissions servies sur moyens de paiement passant de 82,5 millions de dirhams en 2021 à 133,6 millions de dirhams à fin 2022.

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

Le résultat des opérations de marché enregistre une baisse de 14,2% s'établissant à 335,5 millions de dirhams en 2022 contre 390,9 millions de dirhams en 2021.

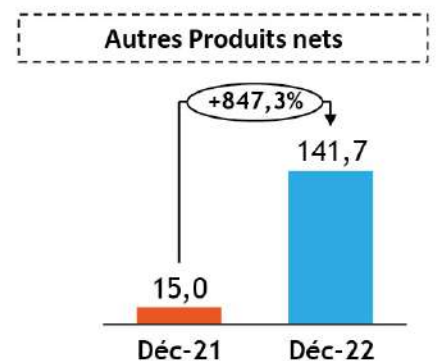
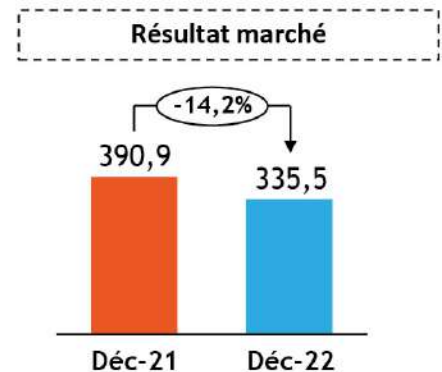
Le rendement du portefeuille de transaction se déprécie de 87 millions de dirhams atteignant 51,7 millions de dirhams à fin 2022.

Pour sa part, le rendement du portefeuille de placement a baissé de 134,2 millions de dirhams pour s'établir à un résultat négatif de -118,1 millions de dirhams à fin décembre 2022, contre +16,1 millions de dirhams un an auparavant.

DIVERS AUTRES PRODUITS & CHARGES BANCAIRES

Les autres produits bancaires en 2022 augmentent de 103,9% passant de 134,0 millions de dirhams en 2021 à 273,2 millions de dirhams en 2021. Cette variation s'explique par :

- L'appréciation de 115,4% des produits sur titres de participation et emplois assimilés qui passent de 104,6 millions de dirhams en 2021 à 225,3 millions de dirhams en 2022 ;
- La baisse de 45,6% des produits sur titres de placement et de propriété pour s'établir à 3,7 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 6,7 millions de dirhams à fin 2021 ;

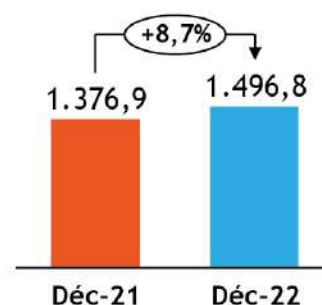


Les autres charges bancaires augmentent pour leur part de 10,5% atteignant 131,5 millions de dirhams en 2022 contre 119,0 millions de dirhams en 2021. Cette variation s'explique principalement par la hausse de la cotisation des fonds de garantie de 17%, passant de 89,7 millions de dirhams à fin décembre 2021 à 104,9 millions de dirhams à fin décembre 2022.

FRAIS DE GESTION

Les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 8,7% pour s'établir à 1 496,8 millions de dirhams en 2022 contre 1 376,9 millions de dirhams en 2021.

Charges Générales d'exploitation

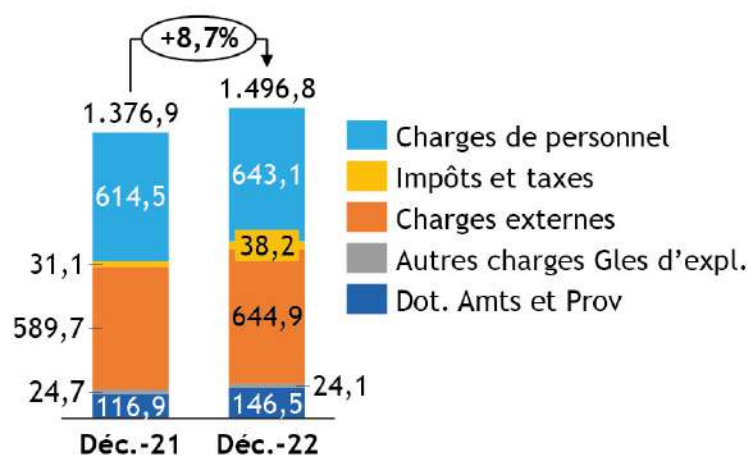


Les charges du personnel progressent de 28,7 millions de dirhams s'établissant à 643,1 millions de dirhams. Les charges externes évoluent, quant à eux, de 55,2 millions de dirhams atteignant 644,9 millions de dirhams, suite à la hausse de 14,3 millions de dirhams de Rémunérations d'intermédiaires et honoraires et de l'augmentation de 24% des autres charges externes (+24,8 millions de dirhams).

En ce qui concerne les dotations aux amortissements d'exploitation, celles-ci s'apprécient de 25,3% et passent de 116,9 millions de dirhams à fin 2021 à 146,5 millions de dirhams à fin 2022 sous l'effet cumulatif de la hausse de 14,9% des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

Les charges du personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements participent à hauteur de 95,8% du total des charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation analytique s'établit à 52,3% à fin décembre 2022 contre 53,2% l'année précédente, en baisse de 88 Pbs.

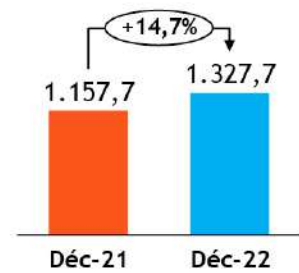


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 14,7% pour s'établir à 1 327,7 millions de dirhams à fin 2022 contre 1 157,7 millions de dirhams à fin 2021, qui s'explique essentiellement par l'effet combiné des variations suivantes :

- Hausse du PNB de 11,2% passant de 2 506,2 millions de dirhams en 2021 à 2 786,5 millions de dirhams en 2022 ;
- Augmentation des charges générales d'exploitation de 8,7% pour s'établir à 1 496,8 millions de dirhams en 2022 contre 1 376,9 millions de dirhams en 2021.

Résultat Brut d'Exploitation



COÛT DU RISQUE

Le coût du risque global s'élève à 344,8 millions de dirhams en 2022 contre 369,7 millions de dirhams en 2021. Cette variation s'explique par :

- Les dotations nettes de provisions pour autres risques et charges qui s'établissent à 203,9 millions de dirhams en baisse de 23,7 millions de dirhams par rapport à fin 2021 ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables de 8,1 millions de dirhams en baisse de 142,3 millions de dirhams par rapport à l'année précédente ;
- Les récupérations sur créances amorties de 22,9 millions de dirhams en 2022 en baisse de 9,5 millions de dirhams par rapport à l'année précédente ;
- Les dotations nettes de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 155,7 millions de dirhams à fin décembre 2022 au lieu de dotations nettes de 24,1 millions de dirhams un an auparavant. Les dotations aux provisions augmentent à 341,6 millions de dirhams en 2022 au lieu de 309,6 millions de dirhams en 2021, tandis que les reprises s'élèvent à 185,8 millions de dirhams en 2022 contre 285,5 millions de dirhams en 2021 ;

RÉSULTAT NET

Le résultat net de CIH BANK en 2022 affiche une hausse de 126,2 millions de dirhams pour s'établir à 592,7 millions de dirhams contre 466,6 millions de dirhams un an auparavant.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Total Bilan

Le total bilan du Groupe CIH Bank s'apprécie de 10,1% s'établissant à 117,2 milliards de dirhams à fin 2022 contre 106,4 milliards de dirhams un an auparavant.



Le total des actifs est représenté à hauteur de 71,2% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 7,9% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 3,3% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 82,4% du total des emplois.

La hausse de 10,7 milliards de dirhams de l'actif entre 2021 et 2022 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 9 016,6 millions de dirhams à 83 423,3 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 2 330,2 millions de dirhams, pour s'établir à 3 856,4 millions de dirhams ;
- La baisse respective de 16,3 millions de dirhams et de 31,9 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 58,8% par les dettes envers la clientèle, de 10,6% par les titres de créance émis et de 15,4% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 84,8% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 5 952,8 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 68 905,9 millions de dirhams à fin 2022 contre 62 953,1 millions de dirhams en 2021 ;
- L'accroissement de 1 952,1 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 18 071,7 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 16 119,7 millions de dirhams en 2021 ;
- L'augmentation de 934,1 millions de dirhams des titres de créance émis à 12 364,2 millions de dirhams à fin 2022 contre 11 430,0 millions de dirhams en 2021.

Capitaux propres Part du Groupe

Les Capitaux propres part du Groupe CIH BANK affichent une augmentation de 22,6% pour s'établir à 6 538,6 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 5 332,4 millions de dirhams à fin 2021.

Crédits consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 12,1% s'établissant à 83 423,3 millions de dirhams en 2022 contre 74 406,7 millions de dirhams en 2021. Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle de CIH BANK. En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 47,8% l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 22% par rapport à décembre 2022 s'établissant ainsi à 39 885,3 millions de dirhams.



Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA BANK et de SOFAC.

Dépôts consolidés

Les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 9,5% et passent de 62 953,1 millions de dirhams à fin décembre 2021 à 68 905,9 millions de dirhams à fin décembre 2022. Cette variation s'explique principalement par la hausse de l'encours des dépôts à vue de 7 790,9 millions de dirhams avec une baisse de 1 638,2 millions de dirhams des dépôts à terme, ainsi que la contribution de la filiale UMNIA BANK.

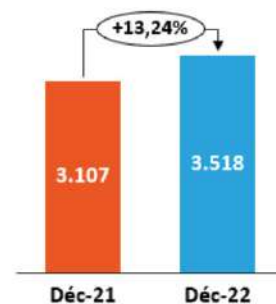


Produit Net Bancaire consolidé (PNB)

Le PNB consolidé du Groupe CIH BANK s'apprécie de 13,2% à 3 518,0 millions de dirhams en 2022 contre 3 106,6 millions de dirhams en 2021.

Cette progression s'explique par :

- Une augmentation de 308,4 millions de dirhams à 2 584,4 millions de dirhams de la marge d'intérêts ;
- Une baisse de 36,5 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat pour atteindre 342,9 millions de dirhams ;
- Un accroissement de 53,2 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres pour atteindre 83,6 millions de dirhams.

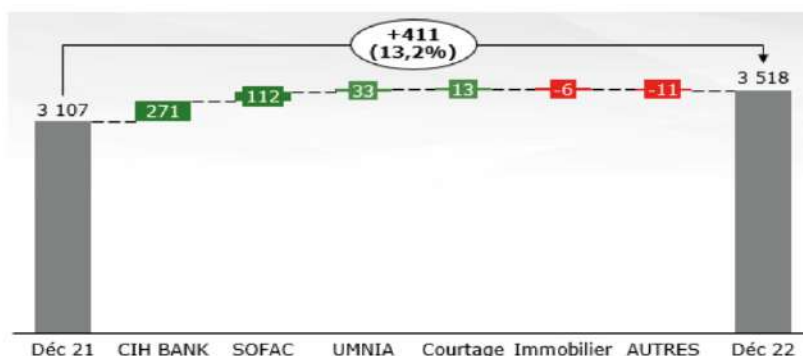


A fin 2022, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Cette performance résulte des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales en 2022 :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 304 millions de dirhams ;
- Accroissement de 112 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Augmentation de 13 millions de dirhams du PNB de l'activité Courtage.



Résultat brut d'exploitation consolidé (RBE)

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 19,3% à 1 657,2 millions de dirhams en 2022 au lieu de 1 388,7 millions de dirhams en 2021.

Les charges générales d'exploitation augmentent pour leur part de 6,5% pour s'établir à 1 659,5 millions de dirhams à fin 2022 contre 1 558,5 millions de dirhams à fin 2021. Les dotations aux amortissements et aux provisions affichent un accroissement de 26,3% atteignant ainsi 201,3 millions de dirhams en 2022 contre 159,4 millions de dirhams en 2021. Ainsi, le coefficient d'exploitation s'élève à 52,9% en 2022 en amélioration de 2,4 points par rapport à 2021.

Coût du risque consolidé

Le coût du risque s'élève à 590,4 millions de dirhams à fin 2022 contre 456,5 millions de dirhams en 2021. Le taux de coût de risque s'établit à 0,71% en 2022.

De leur côté, les créances en souffrance s'établissent à 6 637,2 millions de dirhams pour un total encours de 83,4 milliards de dirhams. Le taux de créances en souffrance augmente de 0,1 points à 8,0% contre 8,1% l'année dernière.

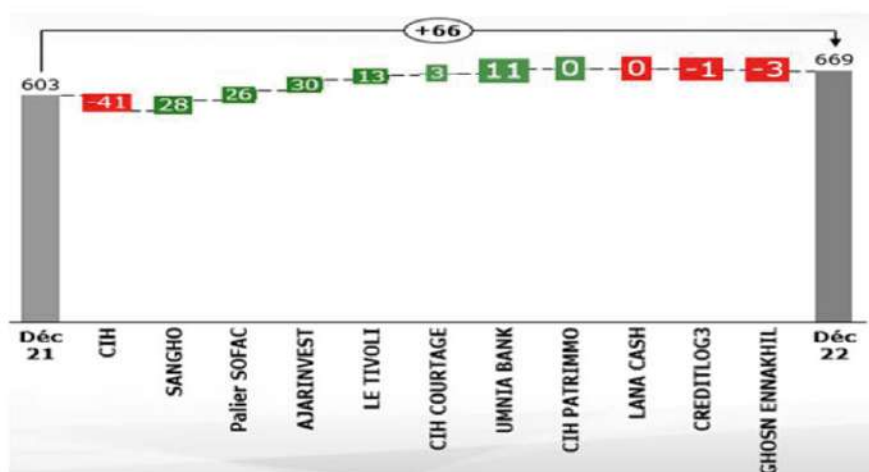
Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé du Groupe CIH BANK ressort à 711,0 millions de dirhams à fin 2022 contre 622,0 millions de dirhams à fin 2021.

Résultat Net Part du Groupe (RNPG)

Le résultat Net Part du Groupe CIH BANK ressort à 669,1 millions de dirhams à fin 2022 contre 603,0 millions de dirhams à fin 2021.

La répartition du résultat net du groupe CIH BANK se présente comme suit :



En raison de l'amélioration du résultat net, le ROAE ressort à 11,0% en 2022 au même niveau que 2021. Le ROA augmente également à 0,61% en 2022 contre 0,58% en 2021.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES PRINCIPALES FILIALES DE CIH BANK

ACTIVITÉ

À fin décembre 2022, le portefeuille de participations de CIH BANK se compose de 31 entités pour un montant net de 2 262,7 millions de dirhams, courant l'exercice 2022 CIH BANK a procédé à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.

La structure du portefeuille des participations de CIH BANK à fin décembre 2022 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1.318	48,58%	1.257	90
Sociétés hôtelières et immobilières	2	248	9,14%	68	-
Sociétés d'aménagement	12	19	0,70%	62	-
Filiales de 100%	5	1.128	41,58%	875	134
TOTAL	30	2.713	100%	2262	224

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH BANK

**Hors dotations diverses de la société Ghosn Ennakhil

Le volume des participations de CIH BANK dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 318 millions de dirhams et 48,58% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2022 à travers l'encaissement de 90 millions de dirhams.

Le portefeuille des filiales à 100% de CIH BANK est de 875 millions de dirhams, représentant ainsi 41,58% du portefeuille de CIH BANK.

Le portefeuille des participations hôtelières et immobilières ainsi que le portefeuille des sociétés d'aménagement n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours de l'année 2022.

CONTRIBUTION ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

SOFAC

La contribution de SOFAC dans le RNPG s'établit à 111,8 millions de dirhams à fin 2022 en amélioration de 23,1 millions de dirhams par rapport à 2021. En ce qui concerne le PNB consolidé, la contribution de SOFAC a évolué de 111,8 millions de dirhams pour atteindre 612,3 millions de dirhams contre 500,5 millions de dirhams en 2021.

SOFASSUR

SOFASSUR, Filiale à 100% de SOFAC, contribue au RNPG du Groupe à hauteur de 23,3 millions de dirhams à fin 2022 contre 20,3 millions de dirhams en 2021. De son côté, la contribution dans le PNB consolidé s'améliore de 19,1% à 55,2 millions de dirhams en 2022 comparativement à 46,3 millions de dirhams l'année précédente.

CIH COURTAGE

En 2021, CIH Courtage a servi à CIH BANK un dividende de 24,3 millions de dirhams contre 22,5 millions de dirhams une année auparavant. En termes de RNPG, sa contribution s'améliore de 12,1% à 27,2 millions de dirhams à fin 2022 contre 24,2 millions de dirhams en 2021. Sa contribution dans le PNB augmente quant à elle de 10,9% à 44,0 millions de dirhams en 2022 comparativement à 39,7 millions de dirhams l'année précédente.

UMNIA BANK

La contribution d'UMNIA BANK dans le PNB consolidé s'élève à 185,4 millions de dirhams en 2022, soit un bond de 32,8 millions de dirhams. Sa contribution au RNPG s'établit à 11,7 millions de dirhams à fin 2022 contre 0,2 millions de dirhams en 2021.

Affectation des résultats

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat suivant :

- Constatation d'un bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créditeur de 620.504.817 Dirhams est de 1.191.287.937 Dirhams ;
- Un montant du dividende à 14 Dirhams l'action ;
- Le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2022 s'élève à 427.276.976 Dirhams ;
- Affectation du solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 764.010.961 Dirhams ;
- Le dividende de 14 Dirhams par action est payable à partir du 1er juillet 2023.

Récapitulatif de l'affectation des résultats - exercice clos 2022	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	592 733 610
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	592 733 610
Réserve légale (-)	21 950 490
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	620 504 817
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	1 191 287 937
Nombre d'actions	30 519 784
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	427 276 976
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	764 010 961

Perspectives

CIH BANK n'a pas cessé d'évoluer et de se réinventer pour être une banque universelle avec une panoplie d'offres compétitives adaptées aux besoins des différents marchés (Retail, Grandes entreprises, PME & TPME) et segments. À horizon 2026, CIH BANK mise sur une stratégie axée sur l'économie d'échelle et le développement des revenus tout en maîtrisant les coûts et les risques.

Aussi, CIH BANK a comme leviers de développement :

- La qualité des services orientés clients comme un vecteur de transformation transversale « Front to Back » en assurant la fiabilité, la réactivité, l'expertise, l'empathie et les moyens ;
- L'innovation axée sur les nouvelles technologies permettant d'accompagner la croissance de la banque et l'amélioration des outils de fidélisation (sécurité et disponibilité des services SI) ;
- La diversification des sources de revenue à travers de nouvelles initiatives en proposant des solutions plus simples, rapides et abordables aux clients ;
- L'optimisation de l'allocation des ressources et de l'efficacité opérationnelle ;
- La rationalisation des dépenses en optimisant l'allocation des ressources et maîtrisant les coûts.





GOUVERNANCE

STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2022

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, des tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2022

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination ou de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	25/07/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateurs	Massira Capital Management représenté par Mme Meriam MECHAHOURI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	14/01/2007	AGO statuant sur les comptes 2026
	Mme Latiifa ECHIHABI Secrétaire Générale de la CDG	28/03/2018	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	28/03/2018	AGO statuant sur les comptes 2025
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Mustapha LAHBOUBI Pôle Stratégie et Développement de la CDG	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
Administrateurs Indépendants	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la Société FULGURANS	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Myriem TAZI	16/11/2022	AGO statuant sur les comptes 2027

Activité du Conseil d'Administration au 31 décembre 2022

Le Conseil d'Administration a tenu 9 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Arrêté des comptes de l'exercice 2021 ;
- Programme d'émissions obligataires ;
- Capital planning ;
- Opérations d'augmentation du Capital ;
- Emissions d'obligations subordonnées perpétuelles ;
- Gouvernance RSE ;
- Point d'information sur les augmentations de capital de CIH BANK ;

- Augmentation du capital social de CIH BANK d'un montant maximum de deux cent millions (200.000.000) de dirhams, prime d'émission comprise, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions nouvelles à libérer par des apports en numéraire ;
- Augmentation du capital social de CIH BANK réservée au personnel de CIH BANK et des filiales concernées, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant maximum de quatre cent millions de dirhams (400.000.000), prime d'émission comprise, par émission d'actions nouvelles à libérer par des apports en numéraire ;
- Point sur l'émission obligataire subordonnée perpétuelle ;
- Opération de titrisation des créances à octroyer au personnel dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de 400 MDH.

COMITES ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.

Membre*	Fonction
M. Khalid SAFIR	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2022

Ce comité examine la rémunération des dirigeants de la banque.

Comité des Grands Engagements et Investissements

Présidé par le Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit mensuellement et à chaque fois que nécessaire. Ce comité a pour mission de statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la banque.

Le Conseil d'administration a délégué une partie de ses pouvoirs au Comité des Grands Engagements et Investissements qui statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, afin de permettre au Conseil d'Administration de statuer sur certaines décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements sera consulté pour avis, sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'Investissements en participations.

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH BANK
Mme. Latifa ECHIHABI	Membre du Comité - Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2021

Le Comité des Grands Engagements et Investissements a tenu 13 réunions au 31 décembre 2022 au cours desquelles il a traité des sujets d'approbations de crédits.

Comité d'audit

Le Comité d'Audit qui se tient au moins quatre fois par an et a pour mission d'assister le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre*	Fonction
Mme Dayae OUDGHIRI	Présidente du comité - Présidente de la Société FULGURANS
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
Mme Meriam MECHAHOUR	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG

* Au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, le Comité d'Audit s'est réuni 05 fois au cours desquelles il a examiné les points suivants :

- Arrêté trimestriel des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- Points Sécurité Système d'information ;
- Points Audit & Inspection ;
- Points Conformité ;
- Points Contrôle Permanent ;
- Synthèse des réclamations clientèle & Activité Médiation ;
- Plan d'Audit Sécurité Système d'information 2022 ;
- PAC 2022 -2023 Audit & inspection Générale.

Comité des Risques

Le comité des Risques qui se tient au moins 04 fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposé.

Membre*	Fonction
M. Ahmed Reda CHAMI	Président du Comité - Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
Mme Meriam MECHAHOURI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de la CDG
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
Mme Myriem TAZI	Indépendante

* Au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, Le Comité des Risques a tenu 05 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Risque de Solvabilité – Capital planning ;
- Synthèse des travaux du Projet de revue ALM ;
- Plan d'action des filières Risques ;
- Evolution des Engagements et Arrêté du Coût du Risque
- Focus Risques Opérationnels et PCA
- Focus Risques de Conformité
- Focus Risques IT et Sécurité SI
- Tableau de Bord Risques & Evolution de nos Engagements
- Arrêté du Coût du Risque Social et IFRS9
- Risque de Solvabilité (Ratios prudentiels)
- Risques de marchés
- Bilan d'activité 2021
- Recouvrement, Affaires Spéciales et Patrimoine Hors Exploitation

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose d'organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

MÉDIATION INTERNE

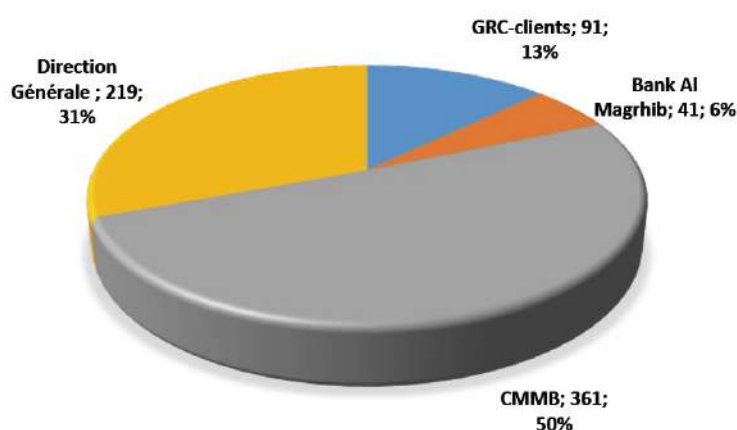
La médiation interne entre dans le cadre d'une série de mesures édictées par le management de la banque pour améliorer la relation d'affaires CIH BANK/Clients et contribuer ainsi de manière efficace et concrète au règlement des conflits entre la clientèle et la banque. Le Médiateur, qui est force de proposition, a pour mission d'abord, de vider le conflit de sa charge émotionnelle et d'essayer de rapprocher les points de vue des parties vers des positions plus rationnelles. Passer de la confrontation à un dialogue serein et constructif augurant de bonnes conditions d'une médiation.

ACTIVITÉ MÉDIATION INTERNE EN 2022

Réclamations reçues par la médiation interne pour l'année 2022.

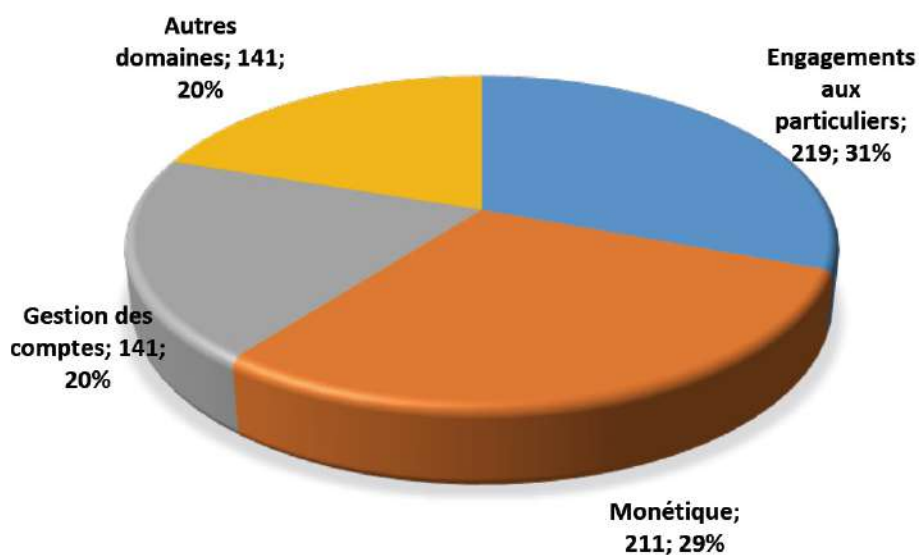
En 2022, la Médiation Interne a reçu 712 réclamations dont 361 émanant du Centre Marocain de Médiation Bancaire soit 50% du total reçu, 219 réclamations reçues par la Direction Générale soit 31% du total, 91 réclamations émanant directement de la clientèle soit 13% du total reçu et 41 réclamations reçues de Bank Al Maghrib soit 6%.

- 629 réclamations de l'année 2022 ont été traitées.



Principaux domaines d'activité remontés pour l'année 2022

Trois domaines d'activité constituent 80% du total des sujets reçus, l'aspect engagements aux particuliers représente 31% du total (demande de changement des données contractuelles du prêt, contestation de prélèvement d'échéance à tort, demande de report d'échéances, demande de mainlevée, contestations d'impayés...), la monétique 29% du total (retraits GAB non servis, opérations E-com...), la gestion des comptes représentant 20% (demandes de clôtures de comptes, contestations de frais ou de solde...), suivie des autres domaines: entrée en relation, multicanal, commerce international, bancassurance, gestion des Titres et Bourse... qui totalisent 20% du total.



The background features a light gray grid. A bar chart with several vertical bars is visible, with some bars having numerical labels like '800' and '400'. A line graph with a white line is also present, showing a fluctuating trend. There are some dark, semi-transparent geometric shapes, possibly representing data points or transitions.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir : l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. À ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

MESURE

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base « Engagements » qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Et afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » – ECE –, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Pour les risques opérationnels, CIH BANK a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'évènements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

CONTRÔLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit de CIH BANK s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise des décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

• Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

• Analyse du portefeuille des engagements

L'évolution de l'encours au 31 décembre 2022 est portée par les trois marchés :

- Banque de l'Entreprise : Hausse de 26,08% par rapport à décembre 2021.
- Banque de l'Immobilier : Hausse de 38,46 % par rapport à décembre 2021. Le portefeuille de la banque de l'Immobilier inclut les dossiers de la promotion immobilière ainsi que les dossiers du secteur de l'Hôtellerie.
- Banque des Particuliers et professionnels : une hausse de 5 % par rapport à décembre 2021.

• Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est-elle un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

• Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004.

Le taux de CES en social s'établit à 5,61% en Décembre 2022 contre 6,40% en Décembre 2021.

Le taux de CES en consolidé s'établit à 6,62% en Décembre 2022 contre 6,85% en Décembre 2021.

RISQUE OPERATIONNEL

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

• Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a mené un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels. Ce projet a été mis en production à fin 2022.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

- Collecte des incidents
- Collecte des indicateurs clés KRI
- Cartographie des risques opérationnels
- Sécurité SI

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

- **Le plan de continuité des activités (PCA)**

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et est constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquemment, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

- **Gestion des risques liés aux activités externalisées**

Depuis 2021, CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

À ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

- **Gestion des risques nouveaux produits**

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble des nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché.

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement (BEII) :
 - Direction Marché des Capitaux
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM.
 - Direction Comptabilité et fiscalité.
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion Globale des Risques, Recouvrement et Contrôle Permanent (DGGRCP) :
- La Direction Gestion et Contrôle des Risques (DGCR) :
 - L'entité Risques sur activités de marché pour la mesure, l'évaluation, le suivi et le contrôle des risques liés aux activités de marché.
 - L'entité Middle Office salle des marchés pour le contrôle et la confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

• Rôle de la Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille « Actions » pour compte propre.

• Rôle de la direction Contrôle et Gestion des Risques

La direction Gestion et Contrôle des Risques qui a notamment pour rôle le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :

- La mesure et l'évaluation des risques de marché.
- Le suivi et le contrôle des activités de marché.
- La production et l'analyse des scénarios de stress.
- L'élaboration des reporting risques.
- La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
- Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité Middle Office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle. CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille d'investissement.
- Un portefeuille d'investissement en MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme. Il est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.
- Des titres de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés. Ils sont constitués de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le Front Office, le Middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Gestion Actif-Passif

ÉVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE LIQUIDITÉ

- **Évaluation du risque global de taux**

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux

fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2022 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de -72,4 MDH, soit -3,77% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de +65,4 MDH, soit +3,41% de la MNI prévisionnel.

• Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

• Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

• Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration

puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

SUR BASE INDIVIDUELLE

Au 31 Décembre 2022, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 9,348 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 15,35%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 6,75 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,07 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 195 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 109 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,08%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2,6 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,06 milliards de dirhams.

• Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2022 s'élèvent à 55,5 Milliards de dirhams, soit une augmentation de 11,8 Milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

• Risque de marché

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 713 millions de dirhams au 31 Décembre 2022.

• Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,72 milliards de dirhams en Décembre 2022 contre 4,24 milliards de dirhams à fin Décembre 2021.

SUR BASE CONSOLIDÉE

Au 31 Décembre 2022, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 9,614 milliards de dirhams intégrant 7,31 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 2,30 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10,67% et le ratio de solvabilité s'établit à 14,04%.

A fin Décembre 2022, les risques pondérés s'élèvent à 68,48 Mrds de DH, soit une augmentation de 12,14 Mrds de DH par rapport à Décembre 2021.

- **Risque de crédit**

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2022 s'élèvent à 61,90 milliards de dirhams, soit une augmentation de 12,55 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

- **Risque de marché**

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 712 millions de dirhams, soit une baisse de 1,05 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

- **Risque opérationnel**

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,87 milliards de dirhams contre 5,23 milliards de dirhams à fin Décembre 2021.





La banque de demain dès aujourd'hui

RAPPORT ESG



2022



La banque de demain dès aujourd'hui



Lotfi Sekkat

Président Directeur Général de CIH BANK



Mot de M. Le Président



L'année 2022 a été marquée par un ralentissement de l'activité économique dû à un contexte géopolitique international et régional, des tensions inflationnistes, un resserrement des politiques monétaires et le relèvement des taux directeurs.

Courant cette année, le Groupe CIH BANK a veillé à maintenir ses efforts en matière d'accompagnement de sa clientèle avec une dynamique commerciale soutenue et une proximité consolidée à travers les réseaux digitaux et physiques. De nouvelles agences ont été ouvertes ainsi que de nouveaux espaces de « Libre-Service Bancaire » ont été mis à disposition des clients de la banque, et plusieurs nouvelles offres ont été lancées, consolidant ainsi le positionnement de la banque en tant que leader digital.

La banque a confirmé en 2022 ses engagements sociaux notamment par la réalisation d'une augmentation de capital dédiée à son personnel et celui de ses filiales. Cette initiative a été opérée dans l'objectif de renforcer l'engagement et la motivation du capital humain. Dans le même ordre, la crèche d'entreprise a été inaugurée en septembre 2022 au profit des collaborateurs.

En matière de promotion de l'inclusion financière et de l'autonomisation économique des femmes, CIH BANK a poursuivi son soutien à sa clientèle féminine et a consolidé ses offres Sayidati et Sayidati Pro, destinées à répondre aux besoins spécifiques en matière d'accompagnement, de financement et de services bancaires quotidiens.

Par ailleurs, l'attention particulière de CIH BANK portée à la question de l'égalité des genres a été marquée en 2022 par l'établissement de la Charte du Genre de CIH BANK dont les dispositions s'inscrivent en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et de l'autonomisation économique des femmes.



Quant aux questions de la transition énergétique et de la décarbonation de l'économie, celles-ci sont aujourd'hui au cœur de l'engagement durable de CIH BANK qui adhère pleinement aux enjeux nationaux prioritaires et aux défis environnementaux et climatiques du Royaume.

C'est pourquoi la banque soutient activement ses clients dans leur transition vers une économie plus verte et plus durable. En 2022, l'engagement envers la transition énergétique a été renforcé avec une progression de plus de 40% de financements dédiés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

La banque dans ce cadre, a collaboré étroitement avec ses clients et l'ensemble des écosystèmes en vue d'identifier les projets les plus pertinents.

Pour établir le bilan de ses performances Sociales, Environnementales et de Gouvernance telles que citées ci-avant, CIH BANK présente son rapport ESG annuel au titre de l'exercice 2022 en actant que l'année 2023 sera une année de défis économiques et sociétaux courant laquelle, CIH BANK poursuivra sa stratégie de croissance et sa dynamique commerciale au service de sa clientèle et ce, dans un cadre de bonne gouvernance.



S O M M A I R E

133

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES

-
-
-
-
-
- A. Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité

-
-
-
-
-
- B. Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

-
-
-
-
-
- C. Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence

142

-
-
-
-
-
- D. Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

111

PRÉSENTATION CIH BANK

120

121

DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

132

143

ORIENTER SES FINANCEMENTS POUR PRÉPARER LE FUTUR

-
-
-
-
-
- A. Accélérer et libérer l'innovation

-
-
-
-
-
- B. Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés

-
-
-
-
-
- C. Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

152

153

AVOIR DES PROCESSUS INTERNES MODERNES

-
-
-
-
-
- A. Mettre en place une gouvernance de la RSE
-
- B. Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
-
- C. Améliorer les processus internes par le digital
-
- D. Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
-
- E. Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité

160

161

ETRE UN EMPLOYEUR CITOYEN

-
-
-
-
- A. Le profil humain
-
- B. Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
-
- C. Développer les collaborateurs et leurs carrières
-
- D. Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle

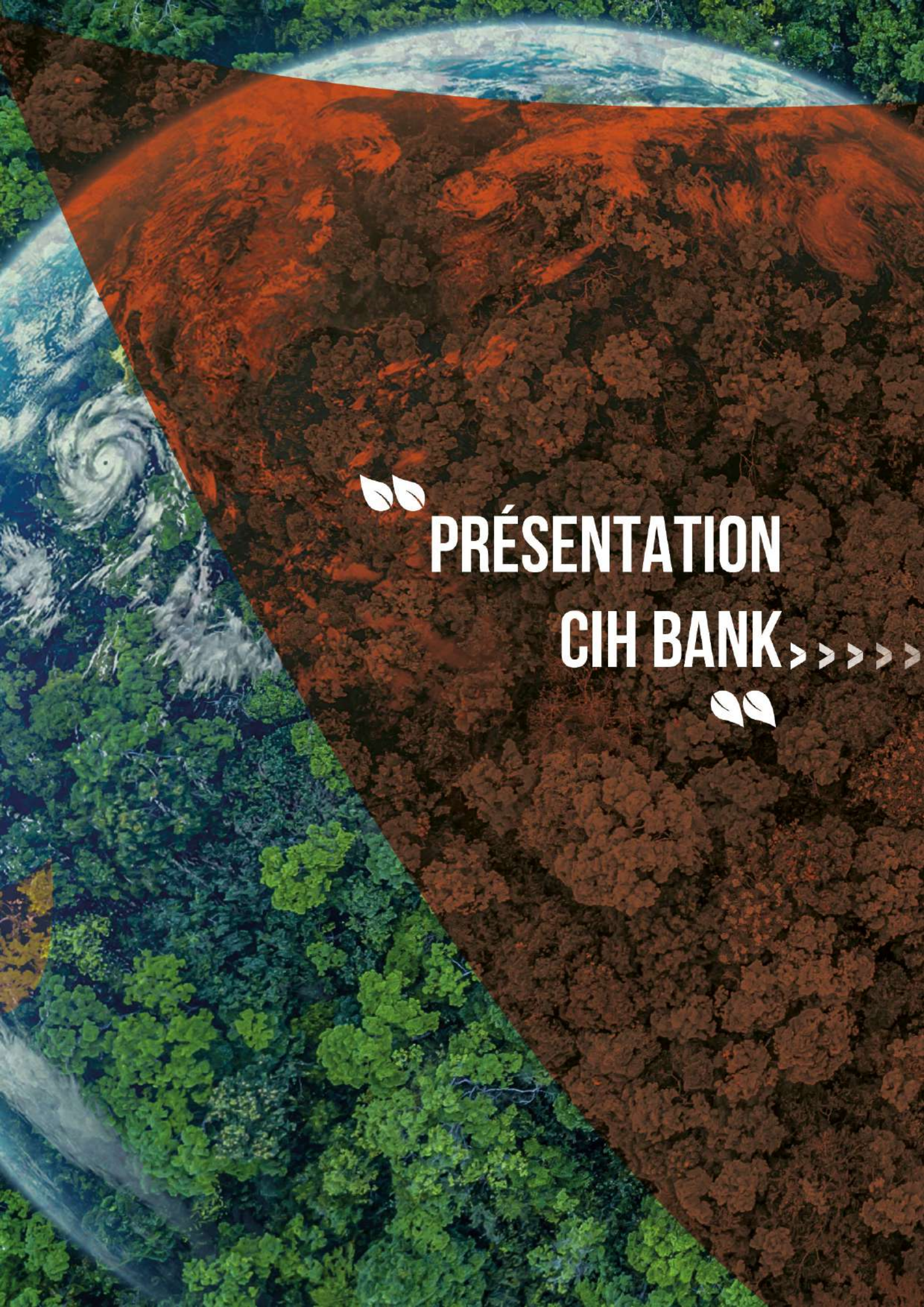
176

177

A PROPOS

- - À propos de ce rapport
 -
 -
- 180 Mentions réglementaires

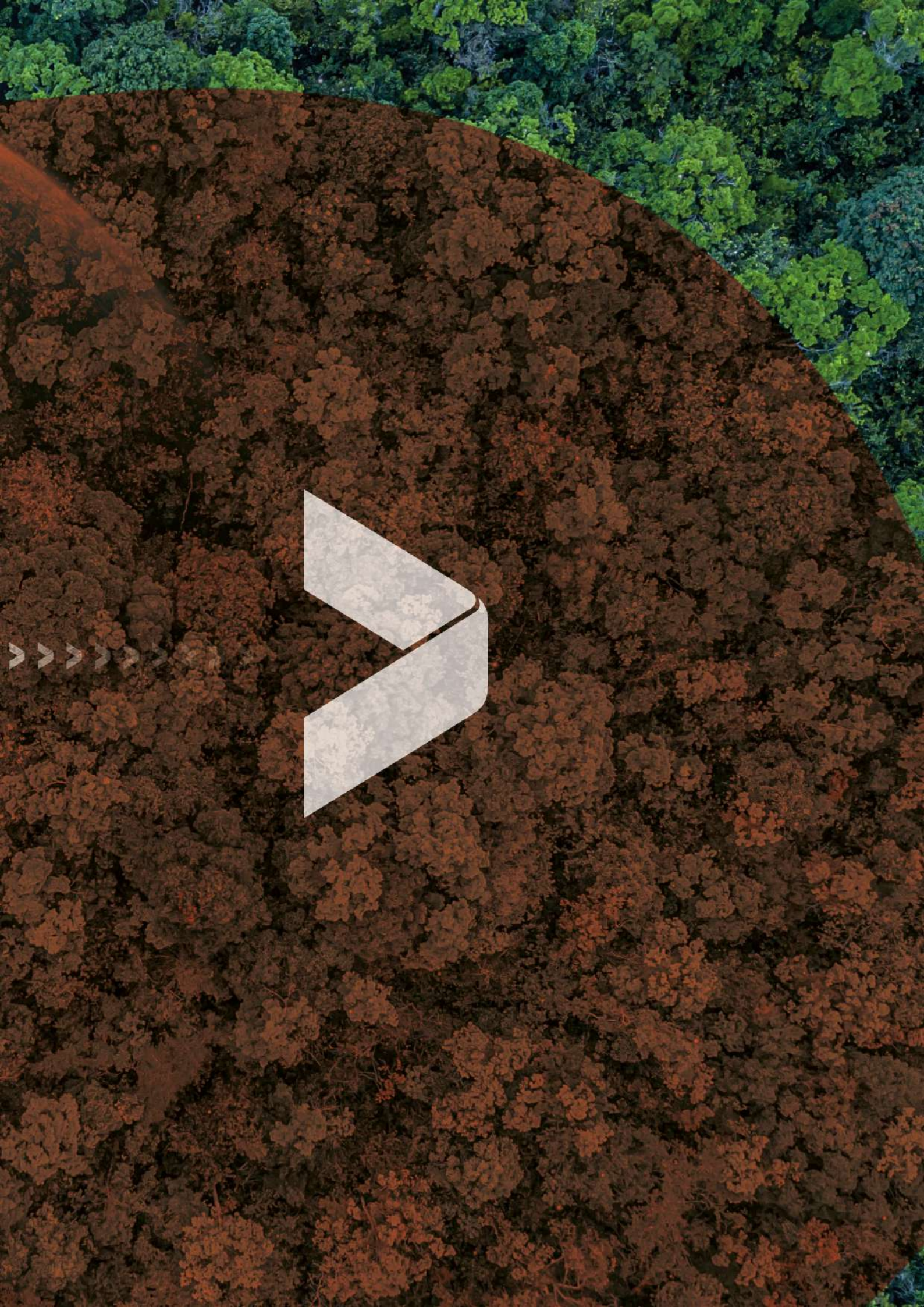
180



PRÉSENTATION

CIH BANK >>>>>





Principales filiales et participations

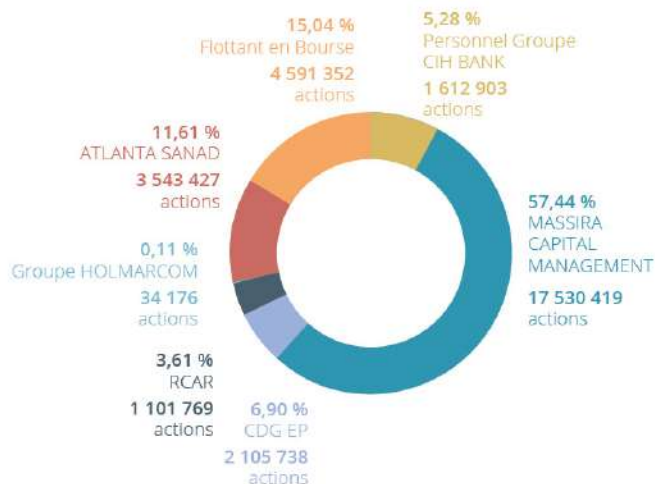
Le Groupe CIH BANK, historiquement engagé dans les secteurs de l'immobilier et de la promotion hôtelière, est aujourd'hui un groupe financier universel axé sur le digital et l'innovation, au service de toutes les catégories de clientèles.



Actionnariat

CIH BANK est une société anonyme au capital social de 3 milliards de dirhams. Elle compte parmi ses actionnaires principaux des partenaires économiques qui œuvrent en faveur de son développement.

Répartition du capital de CIH BANK





Faciliter l'accès aux services bancaires

2,01^M clients actifs (+14,20 pts)

+88% de clients particuliers bénéficiant de la gratuité

1,90^M de comptes CIH ONLINE et CIH MOBILE

268,44^M de connexions à CIH ONLINE et CIH MOBILE (+30 pts)

316 agences (+ 5)



Orienter ses financements pour préparer le futur

Accompagnement de **4 Startups** dans le cadre du programme **Founders 212**

Près de **1%** du résultat net en budget de mécénat

Financement des ENR par la ligne **Green Invest** (61,2 MDH)



Avoir des processus internes modernes

2 comités RSE présidé par le Président Directeur Général

1 Conseils d'administrations avec la RSE à l'ordre du jour

Mise en place de la **Charte Egalité des Genres**



Être un employeur exemplaire

2220 collaborateurs

44% de femmes

Augmentation de capital en faveur des collaborateurs

Ouverture de la **crèche d'entreprise**

Une banque créatrice de valeur durable

Nos valeurs

Mégatendances

DANS UN MONDE EMPREINT D'INCERTITUDES...

- Accroissement des phénomènes climatiques extrêmes et raréfaction des ressources naturelles
- Augmentation de la fréquence des pandémies
- Incertitudes géopolitiques et économiques
- Interventionnisme des Etats et creusement des déficits publics

...ET DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

- Inégalités sociales croissantes
- Evolution démographique et quête de sens des nouvelles générations

NOTRE MÉTIER EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Fragilisation du modèle bancaire traditionnel
- Recherche du meilleur équilibre entre les interactions digitales et humaines

L'Innovation et la Digitalisation

La Performance et l'Excellence

Nos ressources et atouts

Nos Talents

2220
collaborateurs dont
44 % de femmes

Notre Transformation

2015-2022
accélération de la
transformation
digitale & produits
innovants et gratuits

Notre Réseau

316 agences

Nos clients

2 083 419
millions de clients
particuliers

28 219 clients
entreprises

Nos Capitaux Propres

5,42 Md\$ MAD

Nos Métiers

La Banque des Particuliers et des Professionnels

Développer la collecte des ressources et l'octroi de crédits

La Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier

Consolider la position historique de la Banque dans le financement de la promotion et de l'accès au logement tout en développant le nouveau métier d'accompagnement des entreprises

La Banque de Financement et d'Investissement

Développer les métiers liés aux marchés des capitaux, la Corporate Finance et le Trading, nouveaux leviers de croissance

La Banque de Demain Dès Aujourd'hui

Nos engagements RSE

1. Faciliter l'accès aux services bancaires
2. Orienter ses financements pour préparer le futur
3. Avoir des processus internes modernes
4. Être un employeur exemplaire

L'esprit de Famille et la Cohésion entre les Générations

Notre Création de valeur

Clients

88 % (+3 pts) des clients particuliers bénéficient de la gratuité des services de base

67,8 (+11 pts) Mds MAD d'encours de crédit à la clientèle dont 7,68 (-12,5 pts) Mds débloqués en 2021

46 % de femmes et **61 %** de jeunes ≤ 30 ans parmi les clients particuliers

92 % taux de satisfaction clients

Collaborateurs

258 (-0,38 %) nouveaux recrutements

8,83 % (+1,49 pts) de primes dans la masse salariale

3,15 % (+0,55 pts) de la masse salariale dédiée à la formation

1895 bénéficiaires de logements de vacances dont 531 bénéficiaires en saison estivale 2022

Actionnaires

2,78 Mds MAD (+11 pts) de PNB

9,2 Mds MAD (-4,17 pts) de capitalisation boursière

592,73 MMAD (+ 27 pts) de résultat net

396,5 MMAD (+75 pts) de dividendes distribués*

Fournisseurs

95 % (-1 pts) de prestataires locaux et qui fournissent 94 % (-4 pts) des prestations en valeur

704 MMAD (+2,7 pts) d'achats réalisés

Autorités Publiques

1006,6 MMAD (+0,8 pts) de charges sociales et fiscales Société Civile

Communautés

4,2 MMAD (0,9 pts du résultat net 2021) de soutien aux associations

* relatifs à l'exercice 2020 après augmentation de capital

ODD auxquels nous contribuons significativement



Anticiper les grandes évolutions

DANS UN MONDE
EMPREINT
D'INCERTITUDES...

Un accroissement des phénomènes climatiques extrêmes et raréfaction des ressources naturelles

- Forte exposition du Maroc aux conséquences du changement climatique (hausse des moyennes des températures, stress hydrique, hausse des prix de l'énergie...)
- Le Maroc a actualisé à la hausse sa Contribution Nationale Déterminée (CDN) en juin 2021, visant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5 % à l'horizon 2030 avec un objectif inconditionnel de 18,3 % par rapport au scénario de référence
- Un renforcement de la réglementation environnementale (taxonomie, finance climat...)

Opportunités

- Développement de produits verts de financement de projets et d'investissements en faveur de l'adaptation et l'atténuation au changement climatique
- Développement de produits de gestion d'actifs verts
- Développement de produits de financement d'éco-efficacité à destination des particuliers
- Commercialisation de produits d'assurance contre les risques climatiques

Risques

- Récession due aux phénomènes climatiques extrêmes (stress hydrique, inondations...)
- Fragilisation du portefeuille de financements touristiques et agricoles
- Fragilisation de l'industrie agro-alimentaire
- Mise en difficulté des clients et augmentation du défaut de crédit

Nos réponses actuelles

- Accélération du financement de projets en lien avec la transition énergétique

- Participation à la dynamique nationale de sensibilisation des acteurs de différents éco systèmes aux enjeux de la décarbonation

Nos ambitions

- Définir une politique qui traite du risque et de l'impact climatique des crédits
- Définir un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés

Une augmentation de la fréquence des pandémies

- La pandémie Covid-19 est au moins la 6ème depuis 1918
- La perturbation des écosystèmes et de la biodiversité favorise les transferts viraux de la faune vers l'humain
- La multiplication des maladies infectieuses engendre des coûts sociaux et économiques plus lourds que leur prévention
- Prise de conscience de la nécessité de favoriser des pratiques de consommation durable

Opportunités

- Valorisation du positionnement digital de la Banque
- Plus grande ouverture des clients au digital
- Accélération de la digitalisation interne

Risques

- Ralentissement de la captation clients et de la vente de produits à valeur ajoutée
- Conduite du changement des collaborateurs et des clients devant une digitalisation croissante des processus internes et des produits
- Augmentation des impayés et du risque crédit, difficulté à respecter les ratios financiers réglementaires

Nos réponses actuelles

- Tokenisation de la carte / souscription du compte sur

carnet activable à distance / amélioration du parcours d'entrée en relation en ligne

- Digitalisation du parcours fournisseurs de l'entrée en relation aux factures, d'une partie des contrôles permanents, digitalisation croissante des échanges entre les agences et le back office
- Digitalisation du crédit personnel par notre filiale SOFAC

Nos ambitions

- 50 % des ouvertures de compte en ligne
- Digitaliser tous les processus internes
- 100 % du réseau "zéro archives"
- Digitaliser 100% des processus de crédit

Des incertitudes géopolitiques et économiques

- Phénomène de stagflation combinant faible croissance économique et inflation
- Perturbation des chaînes d'approvisionnement et du commerce international
- Remise en cause de l'interdépendance économique des nations
- Tensions géopolitiques, mondialisation mise à mal et polarisation
- Pression sur les systèmes financiers (incertitudes des taux, complexité de l'évaluation des risques)

Opportunités

- Financement d'investissements dans la production industrielle d'import substitution
- Captation des clients devant être financés pour la revue de leur business model
- Opportunités de partenariats et financements dans le cadre de nouvelles alliances géopolitiques

Risques

- Mise en difficulté des entreprises exportatrices et importatrices
- Inflation et baisse du pouvoir d'achats, augmentant le risque de défaut de crédit des particuliers et entreprises
- Baisse des rentabilités des crédits avec l'augmentation des taux directeurs

Nos réponses actuelles

- Financements spécifiques pour les importateurs pour accompagner les hausses de prix et donc le BFR croissant
- Financements en devises étrangères des exportateurs pour optimiser les coûts et neutraliser le risque de change
- Offre de Produits de Couverture Marchés : Risque de change et Risques sur matières premières (notamment pour endiguer les tensions inflationnistes)

- Développement d'un large réseau mondial de correspondants bancaires
- Partenariat avec une multitude de DFI (Development Finance Institutions)
- Digitalisation et innovation continue sur le volet Transaction Banking

Nos ambitions

- Se positionner comme banque de référence sur le TRADE FINANCE
- Renforcer notre position de banque pionnière et leader sur les financements en devises
- Consolider notre position de banque de l'innovation et du digital sur le segment Entreprises

Un Interventionnisme des Etats et un creusement des déficits publics

- Augmentation du protectionnisme (droits de douanes, nouvelles taxes...)
- Politiques dynamiques en faveur de la production et la consommation locales
- Lancement en septembre 2020 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique d'une politique de substitution des importations par la fabrication locale
- Renforcement de la réglementation bancaire (solvabilité, risque de taux d'intérêt, risque climatique...)
- Augmentation des dépenses des Etats en faveur de la relance post-pandémique. Au Maroc, le déficit public s'est aggravé de 17,48% en 2022 par rapport à 2021 selon la Trésorerie Générale du Royaume

Opportunités

- Meilleure qualification du risque client grâce à un scoring plus poussé permettant une gestion du risque plus fine et plus analytique
- Nouveaux produits de financement subventionnés et à faible risque

Risques

- Limitation des capacités d'investissements par une maîtrise plus serrée des fonds propres
- Limitation des capacités de financement des entreprises et des ménages, impactant le développement économique
- Limitation de l'indépendance des choix de financement

Nos réponses actuelles

- Veille réglementaire proactive

Nos ambitions

- Affiner le système de scoring du risque crédit
- Intégration des risques E&S aux critères de financement des investissements et des projets



...ET DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

Des inégalités sociales croissantes

- Des disparités sociales exacerbées par la crise sanitaire et ses retentissements sur l'emploi, puis par la saison de sécheresse et le retour de l'inflation (Au Maroc, l'indice de Gini, qui rend compte du niveau d'inégalité, a atteint 44 % en 2022 contre 38,5 % avant la crise sanitaire)
- L'inflation provoque une baisse du pouvoir d'achats qui pénalise en premier lieu les classes moyennes et défavorisées
- Des systèmes éducatifs qui n'impactent pas suffisamment l'ascension sociale

Opportunités

- Recrutement de clients attirés par la gratuité des services bancaires de base
- Succès des financements destinés aux auto-entrepreneurs au micro-entreprises et jeunes diplômés (INTELAKA)

Risques

- Ralentissement de la bancarisation

Nos réponses actuelles

- Généralisation de la gratuité des services bancaires de base à l'ensemble des clients ouvrant leur compte en ligne
- Accompagnement et financement des jeunes entrepreneurs par des crédits avantageux (INTELAKA)
- Financement de l'habitat en faveur des ménages à faible revenu (FOGARIM)

Nos ambitions

- Poursuite de l'inclusion financière avec un taux de croissance annuel de 30 % de notre base clientèle
- Mettre en place des programmes de mécénat de compétences en faveur des populations défavorisées

Une évolution démographique et quête de sens des nouvelles générations

- Baisse des taux de fécondité et vieillissement des populations
- Au Maroc, augmentation de la proportion des jeunes en âge de travailler, "aubaine démographique" qui se prolongera jusqu'en 2040-2050. Des jeunes qui nécessitent un accompagnement adapté
- Exigences croissantes de transparence, de réactivité et d'engagement de la part des marques, en particulier chez les jeunes qui exercent une influence importante sur leur entourage
- Attention croissante aux preuves qui soutiennent le discours de communication des marques
- Croissance du pouvoir des citoyens par leurs choix de consommation

Opportunités

- Accompagnement des jeunes
- Attraction des talents et des clients par le positionnement digital et l'engagement sociétal de la Banque

Risques

- Fragilisation des systèmes de retraite
- Fidélisation des nouvelles générations
- Attentes différentes qui pourraient être mieux appréhendées par des acteurs étrangers
- Langage et langues différents (anglophone)

Nos réponses actuelles

- Offres dédiées aux jeunes
- Programme "customer voice" pour être à l'écoute de l'évolution des attentes des clients
- Accompagnement et financement des jeunes entrepreneurs par des crédits avantageux (INTELAKA)
- Soutien aux associations qui œuvrent en faveur

de l'éducation, du sport et de la protection de l'environnement

Nos ambitions

- Nouveaux crédits dédiés aux jeunes
- Mettre en place des programmes de mécénat de compétences en faveur des jeunes issus de milieux défavorisés

Une fragilisation du modèle bancaire traditionnel

- Renforcement des leaders continentaux
- Services financiers proposés par de multiples acteurs (fintechs, opérateurs telecom...)
- Essor de l'open banking et des services financiers innovants
- Pression tarifaire et nouveaux modèles de facturation (freemium...)

Opportunités

- Partenariats avec des acteurs internationaux et des nouveaux acteurs (telecom par exemple)
- Partenariats avec les Fintechs pour proposer de nouveaux produits innovants
- Consolidation du positionnement innovant de la Banque

Risques

- Marché à terme moins protecteur du fait de l'entrée d'acteurs étrangers
- Perte du positionnement de précurseur digital et de différenciation face à des acteurs étrangers
- Entrée sur le marché d'établissements de paiement à large base de clientèle (telecom par exemple)
- Pression accrue sur la qualité des processus et la satisfaction clients
- Concurrence des Fintechs et Néobanques

Nos réponses actuelles

- Précurseur sur les services non bancaires (paiement de la vignette, paiement de factures, paiement des impôts...)
- Amélioration continue des services digitaux
- Participation au programme Founders 212
- Programme "customer voice" pour être à l'écoute de l'évolution des attentes des clients

Nos ambitions

- Créer un programme d'innovation social

Une recherche du meilleur équilibre entre les interactions digitales et humaines

- Augmentation de la pénétration d'internet, indépendamment de la classe sociale, aussi bien en milieu rural qu'urbain (+1,2 % d'internautes au Maroc entre 2021 et 2022)
- Attentes en faveur du digital au niveau des produits et de la communication
- Adoption croissante du digital pour les interactions bancaires avec une volonté parallèle de renforcer la personnalisation et la proximité
- Recherche de fluidité dans la relation

Opportunités

- Valorisation du positionnement digital de la Banque et de l'extension progressive du réseau pour une meilleure couverture du territoire
- Fluidification de la relation client
- Accompagnement des jeunes
- Innovation produits et processus

Risques

- Décalage de la transformation et de la performance des systèmes d'information
- 'Mise à l'écart' des clients non 'digitaux'
- Baisse de la qualité de service liée à des ruptures entre les canaux
- Diminution de la vente de produits à valeur ajoutée du fait des déplacements en agence moins nombreux

Nos réponses actuelles

- Projet d'agences mobiles
- Parcours entrée en relation à distance hybride application / conseiller en visio
- Ouverture de nouvelles agences

Nos ambitions

- 1 agence mobile par région pour une couverture des zones sans agence
- Espace libre-service bancaire supervisé par un conseiller

NOTRE
METIER
EST EN
CONSTANTE
EVOLUTION




**DÉMARCHE
DE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE >>>>>**





Dialogue avec les parties prenantes

Nous avons identifié l'ensemble des catégories de parties prenantes avec qui nous entretenons un haut degré de relation. Pour chacune d'entre elles, les modes de dialogue sont riches et complémentaires.

Parties prenantes	Modes de dialogue
Collaborateurs et représentants du personnel	   Événements
Clients (particuliers, professionnels, entreprises)	   Comité
Fournisseurs	   Comité Assemblée Générale
Actionnaires et administrateurs, investisseurs	   Clauses et partenariats
Filiales	   Entretien
Pouvoirs publics et autorités de régulation	   Communication
Bailleurs de fonds et partenaires commerciaux	   Dialogue
Analystes et media	   Partenariats & Convention
Organismes professionnels, d'accréditation et fédérations sectorielles	   Conférences
Société civile & associations	   Plateforme NACHTARI
	 Intranet
	 CIH MOBILE
	 Enquêtes

Étude de matérialité

L'étude de matérialité a été l'occasion d'approfondir notre dialogue avec les parties prenantes, et de bien comprendre leurs attentes vis-à-vis de la Banque. Elle a aussi permis d'évaluer l'importance de nos impacts sur l'économie, l'environnement et la société.

La méthodologie

Une revue des bonnes pratiques de 6 banques locales et africaines ainsi que la conduite d'entretiens avec le Président et le Secrétaire Général Groupe ont donné lieu à l'identification de 30 enjeux potentiellement pertinents pour la Banque, classés en 5 thématiques.

Ces enjeux ont été soumis à la notation des membres du Comité de Direction de CIH BANK et de ses

administrateurs, qui se sont prononcés sur les niveaux de performance, de risques et d'opportunités. La synthèse de cette notation a permis d'évaluer la maturité et l'importance « business » de chacun des 30 enjeux. Les collaborateurs ainsi que les parties prenantes externes ont été consultés à travers un questionnaire en ligne, les appelant à sélectionner les enjeux prioritaires. Les collaborateurs ont, en outre, pu s'exprimer sur le niveau de performance de chacun des enjeux. La consolidation et l'analyse des résultats obtenus a permis de quantifier le niveau d'attente des parties prenantes pour chacun des enjeux. Des entretiens individuels avec des parties prenantes expertes sont venus compléter cette approche quantitative.

Catégorie	Intitulé court sur la matrice	Intitulé complet
Éthiques et procédures internes	Gouvernance RSE	Mettre en place une gouvernance de la RSE
	Éthique des affaires	Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
	Processus internes digitalisés	Améliorer les processus internes par le digital
	Empreinte environnementale	Limiter son empreinte environnementale directe
	Principes ESG	Intégrer les principes ESG dans les financements
	Risques systémiques	Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
Capital Humain	Développement des collaborateurs	Développer les collaborateurs et leurs carrières
	Santé et bien-être des collaborateurs	Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
	Parité H/F	Favoriser la parité femme/homme
	Diversité et inclusion	Favoriser la diversité et l'inclusion
	Dialogue social	Assurer un dialogue social continu et équilibré
	Rémunération équitable	Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle
Clients	Culture d'écoute	Créer un climat favorable à l'expression et à l'engagement de tous
	Données clients	Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité
	Éducation financière et numérique	Promouvoir l'éducation financière et numérique
Produits	Relation clients	Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
	Gratuité services de base	Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
	Logement social	Favoriser l'accès au logement social
	Inclusion bancaire	Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
	Accès digitalisé au crédit	Faciliter l'accès au crédit grâce au digital
	Financement du changement climatique	Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
Écosystème	Produits à impact social	Promouvoir des financements et produits à impact de développement social
	Résilience économique locale	Contribuer à la vitalité et à la résilience économique locale
	Système financier formel	Favoriser le développement d'un système financier formel
	Promoteurs immobiliers	Encourager la conduite responsable des promoteurs immobiliers
	Soutien des communautés	Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
	Innovation	Accélérer et libérer l'innovation
	Achats responsables	Promouvoir des achats responsables et des relations équilibrées avec les fournisseurs et sous-traitants
	Achats locaux	Privilégier les achats locaux et auprès des TPME et start-ups
Culture de responsabilité	Promouvoir une culture de la responsabilité auprès de ses parties prenantes	

Le traitement des données

Les données issues de la consultation ont fait l'objet d'un traitement en 4 étapes :

1

Vérification de la qualité des données

- Analyse du profil des clients répondants en termes de genre, tranches d'âge, de revenus, région
- Analyse du profil des collaborateurs répondants en termes de genre, tranches d'âge / d'ancienneté et de catégorie professionnelle
- Analyse de la variabilité des résultats démontrant la non-nécessité d'un redressement statistique
- Analyse de la spécificité et significativité des résultats des autres catégories de parties prenantes
- Entretiens avec les parties prenantes expertes

2

Calculs

- Pondération homogène des données selon 4 catégories de parties prenantes
- Consolidation des données de la notation business
- Consolidation des notations de performance

3

Analyse et Hiérarchisation

- Positionnement des enjeux sur la matrice de matérialité
- Identification de 4 catégories d'enjeux : très importants pour le business et les parties prenantes, assez importants pour les deux, très importants pour l'un ou l'autre
- Confrontation des résultats avec la performance et les avis d'experts

4

Sélection des enjeux

- Présentation au Comité de Direction de la matrice de matérialité et des 4 catégories d'enjeux qui se distinguent
- Sélection et validation des enjeux par le Comité de Direction



La matrice de matérialité

Suite au traitement des données, les 30 enjeux potentiels ont été positionnés comme suit sur la matrice de matérialité :



Sont indiqués en gras les 15 enjeux validés par le Comité de Direction. Ce dernier a retenu les enjeux très importants ou assez importants à la fois pour le business et les parties prenantes ainsi que l'enjeu 'Gouvernance RSE' qui fait l'objet d'attentes importantes de la part des parties prenantes. Il a été décidé de sélectionner par ailleurs les enjeux 'Soutien des communautés' et 'Financement du changement climatique', bien qu'assez peu importants pour les deux parties, au regard des avis d'experts et/ou de leur dimension stratégique pour le développement du Royaume.

Stratégie RSE CIH BANK

Définis en 2020, les 15 enjeux matériels de notre stratégie RSE s'articulent autour de 4 axes d'engagement, en phase avec nos valeurs et notre signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ». La stratégie RSE de CIH BANK a donné lieu à la feuille de route RSE, constituée d'actions adossées à chaque enjeu. En 2021, nous avons créé la fonction RSE, responsable du pilotage des indicateurs et actions et qui reportera dès 2022 à un Comité de Direction dédié à la RSE.



>>>>>>> La Banque de Demain dès Aujourd'hui >>>>>>>

Faciliter l'accès aux services bancaires

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence.
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité.
- Faciliter l'accès aux crédits grâce au digital
- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

Orienter ses financements pour préparer le futur

- Accélérer et libérer l'innovation
- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Avoir des processus internes modernes

- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques
- Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité

Être un employeur exemplaire

- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs
- Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle

Quelle contribution concrète de CIH BANK aux Objectifs de développement durable de l'ONU ?

En 2020, nous avons complété le questionnaire en ligne intitulé « SDG Action plan manager » développé par B Lab et le Global Compact de l'ONU avec le soutien de plusieurs organismes dont « Global Reporting Initiative ». Nous avons enrichi cette analyse par une cartographie des ODD et cibles par rapport à nos engagements stratégiques. Plus récemment, nous avons complété l'analyse par l'identification des réalisations phares, de nos contributions chiffrées ainsi que nos ambitions pour chacun des 6 ODD ci-dessous

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ



Cible

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
- Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

Quelles réalisations phares ?

- Gratuité des services bancaires de base pour tous les particuliers ouvrant un compte en ligne
- Lancement de CIH PAY, 1er service de paiement mobile en Afrique du Nord
- Lancement de CIH M3AK, 1er service bancaire sur WhatsApp

Contribution 2022

88 % des clients particuliers bénéficient de la gratuité

Ambition 2025

3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs (dont 70 % dans les régions hors CASA)

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cible

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Développer les collaborateurs et leurs carrières

Quelles réalisations phares ?

- Lancement dès 2018 du service SAYIDATI PRO une offre de banque gratuite à vie incluant un accompagnement adapté aux besoins des femmes professionnelles et entrepreneurs.
- Nomination de 2 femmes au conseil d'administration portant à 33% la part des femmes au sein du CA
- Mise en place de la Charte CIH BANK pour l'égalité des Genres

Contribution 2022

46 % de femmes parmi nos clients (+6,5 pts)

Ambition 2025

- Poursuivre la féminisation des instances dirigeantes
- Partenaire de référence pour le financement et l'incubation des femmes entrepreneurs
- Déploiement de la politique équité des genres dans nos effectifs

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cible

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

Quels engagements stratégiques ?

Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Quelles réalisations phares ?

- Offre « Green Dev » en partenariat avec la BERD (25M euros) permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables. Ce financement sur mesure comprend une subvention de 10 à 15 % du montant du prêt et une assistance technique gratuite (audit énergétique pour orienter le choix des postes à optimiser et du matériel à acquérir)

Contribution 2022

61,2 MDH dédiés au financement de la transition énergétique

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- Réalisation du Bilan carbone de la Banque et mise en place d'un plan d'action de réduction des émissions de GES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Quels engagements stratégiques ?

- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

Quelles réalisations phares ?

- Création de CIH BANK Academy
- Lancement du projet de classification des emplois en faveur de l'équité
- Mise en place d'une crèche d'entreprise
- Mise en place d'un mode de travail hybride (présentiel / télétravail)

Contribution 2022

4,1 MMAD de budget mécénat

-35.7%* du montant moyen investi par salarié en médecine préventive (baisse post pandémie COVID 19)

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- 90 % taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/vie professionnelle

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Cible

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

Quelles réalisations phares ?

- Lancement de « Customer voice » mesurant la satisfaction à l'événement
- Mis à jour du Code d'Éthique et de Déontologie pour y intégrer spécifiquement la politique des cadeaux, de lutte contre la corruption et du devoir d'alerte
- Nouvelle politique de lutte contre la corruption
- Recrutement d'un responsable dédié à la RSE
- Mise en place d'un comité RSE présidé par le Président Directeur Général de la Banque
- Mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Nouvelle politique de lutte contre la fraude

Contribution 2022

Aucune sanction ou allégation liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

1 réunion du Conseil d'administration ayant la RSE à l'ordre du jour

100% des ambassadeurs RSE formés aux enjeux du changement climatique

Lancement d'un e-learning RSE et Eco-gestes à destination de tous les collaborateurs"

Ambition 2025

- 100 % du réseau et des fonctions concernées formées à la lutte contre la corruption
- 100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE
- Politique de risques ESG

Un dispositif de gouvernance abouti

CIH BANK s'est inscrite depuis plusieurs années dans un processus continu de renforcement de son mode de gouvernance pour plus de transparence et de concertation. Le mode de gouvernance de CIH BANK est construit en respect de la réglementation de Bank Al Maghrib, de l'AMMC et des bonnes pratiques.



Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2021

12
Administrateurs

54 ans
Âge moyen

33 %
Indépendance

4,8 ans
Ancienneté moyenne

33 %
Femmes

Fonctionnement et évaluation du Conseil

La principale mission du Conseil d'Administration est de définir la stratégie et les grandes orientations de l'activité de l'entreprise. Aussi, le Conseil contrôle la mise en œuvre de ladite stratégie et évalue la performance de l'entreprise. Un ensemble de règles régit le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés : un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions et précise la composition, la mission et le fonctionnement du Conseil ; les chartes des comités spécialisés ; une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, notamment concernant la confidentialité et la gestion d'intérêts et des opérations portant sur les valeurs de la gestion des conflits d'intérêts.



9 réunions du Conseil d'Administration

82,4 % de taux de présence moyen des administrateurs

Les comités spécialisés

Comité d'audit / **5** réunions

- Assister le Conseil d'Administration et assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

- Veiller à l'intégrité de l'information financière diffusée par la Banque en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Comité des risques / **5** réunions

- Assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence au risque.

- Assister le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposée.

Comité des grands engagements et investissements / **13** réunions

- Statuer sur les Grands Engagements et Investissements de la Banque.

Comité de nomination, de rémunération et de gouvernance / **2** réunions

- Donner un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration, ainsi que des dirigeants de la Banque.

La rémunération des dirigeants

L'enveloppe globale de rémunération annuelle des administrateurs s'élève à 1 100 KDH hors taxes. Les dirigeants de CIH BANK, définis comme les 21 membres de son Comité de Direction, ont perçu une rémunération globale de 31 097 KDH brut en 2021. Les dirigeants ne perçoivent aucun stock option, ni rémunération en nature.

Année	Enveloppe globale	Montant principal des prêts accordés aux membres du comité de direction en KDH	Encours des prêts accordés aux membres du comité de direction en KDH
2022	31 097	51 194	36 162
2021	29 765	51 822	38 355
2020	23 634	44 662	32 795

Nom des administrateurs	Date de début de mandat	Date de fin des mandats	Nombre de mandats	Indépendant (oui / non)	Taux de présence (%)
M. Lotfi SEKKAT 31/08/1964 PRESIDENT	11/06/2019	2024	1	NON	100
M. ABDELLATIF ZAGHNOUN 01/01/1960 ACTIONNAIRE	11/03/2015	2026	2	NON	67
M. MUSTAPHA LAHBOUBI 19/11/1967 ACTIONNAIRE	11/03/2015	2026	2	NON	100
MME MERIAM MECHAHOURI 11/11/1977 ACTIONNAIRE	26/04/2006	2026	3	NON	100
M. KHALID EL HATTAB 10/05/1977 ACTIONNAIRE	19/02/2020	2025	2	NON	100
MME LATIFA ECHIHABI 29/04/1962 ACTIONNAIRE	06/09/2017	2026	2	NON	100
M. MOHAMED HASSAN BENSALAH 21/10/1970 ACTIONNAIRE	11/03/2015	2026	2	NON	56
M. KARIM CHIOUAR 02/01/1963 ACTIONNAIRE	19/02/2020	2025	2	NON	44
M. KHALID CHEDDADI 29/10/1957 ADMINISTRATEUR INDEPENDANT	22/02/2017	2022	2	OUI	100
M. AHMED REDA CHAMI 16/05/1961 ADMINISTRATEUR INDEPENDANT	13/11/2019	2024	1	OUI	78
MME DAYAE OUDGHIRI 03/06/1977 ADMINISTRATEUR INDEPENDANT	13/11/2019	2024	1	OUI	100
MME MYRIEM TAZI 16/11/1973 ADMINISTRATEUR INDEPENDANT	13/11/2019	2024	1	OUI	44

Rémunération d'administrateur 700.000 DH montant servi exercice 2022



“
**FACILITER
L'ACCÈS
AUX SERVICES
BANCAIRES** >>>>>



A. Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité

Ainsi, 7 nouveaux smart services ont étoffé l'application



VIREMENT PERMANENT

Virement automatique et répétitif exécuté pour un même montant, à une même date et pour le même bénéficiaire.



E-CHÈQUE PRO

Service permettant au client d'effectuer des remises de chèques unitaires, à distance, et ce depuis ses locaux.



CIH GÉOASSIST

Service facilitant la prise en charge en cas d'incident lié au véhicule.



CIH PAY

Paiement mobile sans contact par tokenisation



RENOI DU CODE PIN

Service permettant de demander les codes de la carte par application CIH Mobile sans se déplacer à l'agence pour le demander



GESTION PLAFONDS CARTE

Service permettant une gestion personnalisée et libre du plafond de la carte bancaire.



OUVERTURE DU COMPTE SUR CARNET

Service permettant d'ouvrir un compte sur carnet via l'application CIH Mobile sans se déplacer en agence

Historiquement engagée dans la bancarisation à travers l'accompagnement des populations défavorisées dans l'accès au logement, CIH BANK poursuit son engagement par la bancarisation digitale. La Banque s'appuie sur une offre de produits et de services répondant aux besoins de ses clients et axée sur les meilleures évolutions technologiques.

Investi dans une profonde stratégie de transformation digitale, en 2022, CIH BANK a continué d'améliorer les fonctionnalités de ses plateformes de services digitaux. Rendant la Banque plus accessible, en offrant de plus en plus de service de Banque à distance comme les E-chèques et l'assistance par géolocalisation.



Amélioration de l'accessibilité de la Banque à la clientèle en situation de Handicap



Rendre la Banque accessible au plus grand nombre c'est aussi prendre en compte les besoins de notre clientèle en situation de handicap. Afin d'identifier et de définir les meilleures solutions à apporter à nos clients à mobilité réduite, mal voyant et mal entendant, un diagnostic général d'accessibilité des infrastructures et des outils digitaux a été réalisé durant l'exercice 2022. Une task force composée des métiers de la logistique, des systèmes d'informations, et de la RSE ont été mobilisés pour mettre en place les actions prioritaires lié à ce diagnostic.

CIH BANK fait aussi partie du groupe de travail constitué par Bank Al Maghrib, et composés d'association de protection des droits des personnes en situation de handicap, d'experts en accessibilité, et de représentants des banques, ce groupe est en charge de l'identification des meilleurs pratiques en la matière dans le but d'apporter une réponse conjointe par les acteurs de la place Bancaire Nationale.

Inclusion et autonomisation financière des femmes

Dans le cadre de sa charte du Genre en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et de l'autonomisation financière des femmes, CIH BANK a dressé en 2022 le bilan de ses réalisations en la matière et a défini une feuille de route pour le renforcement des produits et service en faveur de l'entrepreneuriat féminin. *

Le Pack SAYIDATI et SAYIDATI PRO

Mise en place en 2018, l'offre SAYIDATI PRO, est une offre gratuite à vie incluant un compte chèques professionnel avec courrier dématérialisé avec la possibilité d'ouverture du compte en ligne et une carte de retrait et de paiement internationale SAYIDATI PRO Multiservices sécurisée, ainsi qu'un accompagnement adapté aux besoins des femmes professionnelles et entrepreneurs.

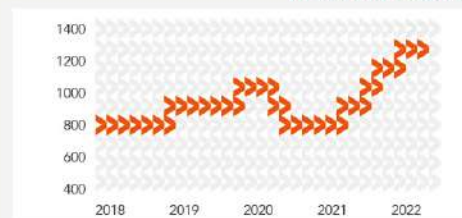
Le compte chèques professionnel du CLUB SAYIDATI est un compte à vue gratuit et dématérialisé qui vous permet d'effectuer toutes vos opérations bancaires courantes: retraits, virements, paiement par chèques...

Avantages :

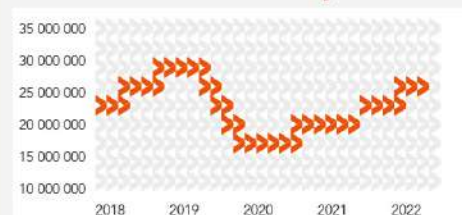
- Gratuité à vie sur les frais de tenue de compte,
- Remises de chèques illimitées, sans frais,
- Suppression des dates de valeurs pour toutes les opérations bancaires,
- Certification de chèques auprès de toutes les agences,
- Solution de financement avantageuses (facilités de caisse, ajhiz Pro, Istiqrar Pro, etc).

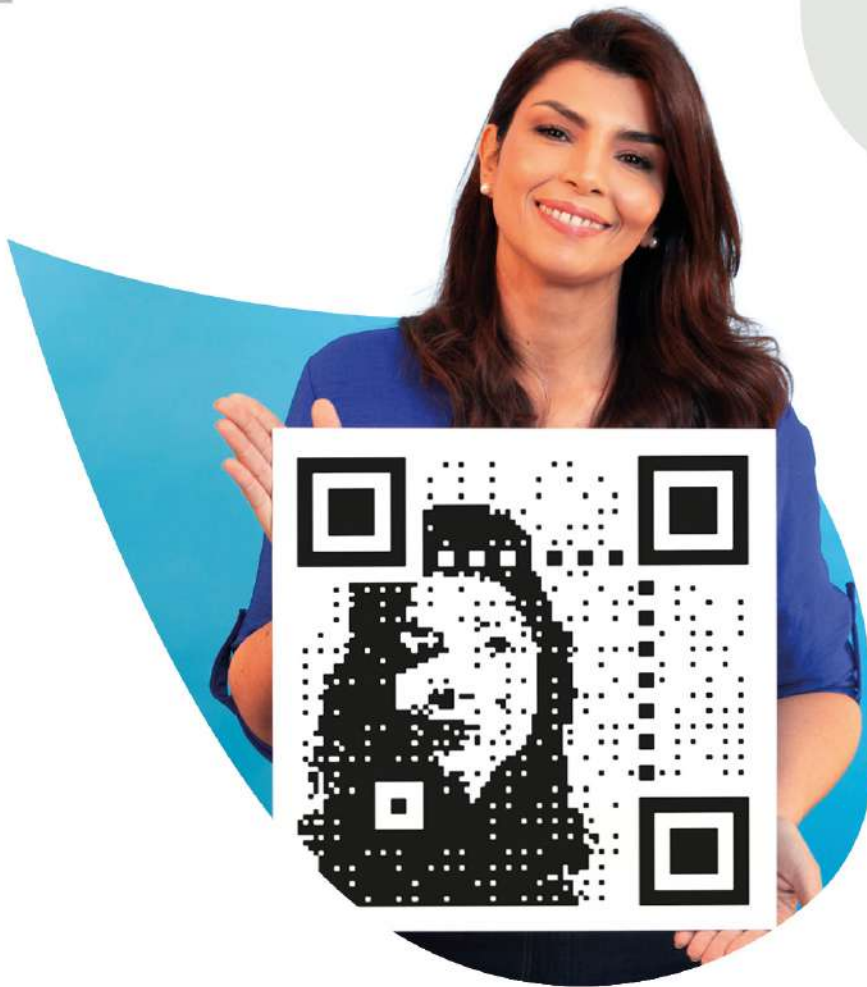


Nombre de Clientes



Encours Sayidati Pro en DH





Partenariat CIH BANK-AFEM

Par ce partenariat, CIH BANK s'engage à collaborer avec l'Association des Femmes chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM) pour soutenir la création et la croissance des entreprises gérées par les femmes à travers l'incubateur-accelérateur Impulse. La collaboration se traduira par des actions concrètes :

a. **Accompagnement personnalisé des femmes entrepreneurs** (conseils pointus, mentoring...);

b. **L'appui et le financement des projets** via des offres telles que INTALAKA.

Une Stratégie de communication en faveur de l'entrepreneuriat féminin

Œuvrant activement pour l'autonomisation des femmes à travers leur inclusion financière et bancaire, CIH BANK a lancé à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme du 8 Mars 2022, une campagne de communication mettant la lumière sur 8 femmes entrepreneures, totalement investies et engagées dans leurs passions, ajoute la même source. CIH BANK a également mis en place le portail "sayidatecih.ma", dédié à toutes les femmes entrepreneures souhaitant conclure un partenariat avec la Banque.

سيداتتي
Sayidati

2022 en chiffres



+77 %

de bénéficiaires
du crédit INTELAKA
en 2022



5

Nouvelles agences
en 2022



268,44 M

connexion à CIH ONLINE &
CIH MOBILE **+30,32%** de
progression par rapport à 2020

Ambition 2025



Objectif

3 millions de clients particuliers,
auto-entrepreneurs et TPE
actifs (dont 70 dans les régions
hors CASA)



Action

Extension de la gratuité vers
de nouvelles catégories de
clients

Performance

		2020	2021	2022
Nombre de comptes CIH ONLINE & CIH MOBILE		1 506 670	1 751 104	1 900 000
Nombre de connexions à CIH ONLINE & CIH MOBILE		104 158 620	205 975 778	268 440 000
Nombre d'opérations digitales (y compris espace self-service et opérations GAB)		39 565 973	38 593 979	41 832 526
		2020	2021	2022
Nombre de clients bénéficiaires du crédit FOGARIM (et PDM)	Nombre (%)	46 976	47 916	59 010
Valeur des encours de crédit FOGARIM (et PDM)	MMAD (%)	6 528	6 286	7 942
Nombre de bénéficiaires du crédit Intelaka (et PDM)	Nombre (%)	202	454	804
Valeur des encours de crédit Intelaka (et PDM)	MMAD (%)	84,7	165	341
Nombre de bénéficiaires du crédit Damane Oxygène (et PDM)	Nombre (%)	302	308	308
Valeur des encours de crédit Damane Oxygène (et PDM)	MMAD (%)	40,4	41	30
Nombre de bénéficiaires du crédit Damane Relance (et PDM)	Nombre (%)	245	329	329
Valeur des encours de crédit Damane Relance (et PDM)	MMAD (%)	60,4	79	108

Réseau d'agences	2020	2021	2022
Nombre d'agences par région	307	311	316
CASA	96	118	118
CENTRE	27	47	49
NORD	26	26	28
ORIENTAL	23	24	24
SAISS	32	32	32
SUD	26	36	36
SOUSS	34	28	29
Nombre d'agences avec accès aux personnes à mobilité réduite	43	43	43

B. Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

Etendre l'offre produits au processus relatif aux crédit de l'entrée en relation, à l'octroi puis au remboursement s'inscrit dans la stratégie de digitalisation avancée de l'offre et dans la volonté de rendre accessible le financement à tous. C'est dans ce sens que CIH BANK poursuit ses efforts pour la mise en place de nouveaux processus facilitant la demande de crédit par la numérisation, le suivi du statut de la demande et une unique visite en agence pour la signature du contrat.



SOFAC, filiale de CIH BANK est la première sur le marché à révolutionner le mode de consommation du crédit personnel avec CREDIZ.

SOFAC
Crédit & Leasing

CREDIZ est une plateforme de crédit en ligne qui permet de réaliser l'ensemble du processus de crédit de la demande jusqu'à l'accord. Les clients peuvent effectuer des simulations de crédit avec un pre-scoring en temps réel, uploader leurs documents et obtenir un accord définitif et suivre en temps réel leur demande de crédit et l'évolution de leurs crédits.

C. Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence

La gratuité des services de base pour de plus en plus de catégories de clientèles est au cœur de notre stratégie de développement. Au service de la bancarisation et de l'accessibilité des produits financiers au plus grand nombre, notre vision s'appuie sur l'automatisation des services bancaires de base et la facturation au juste prix des services à valeur ajoutée. C'est donc à travers une grande transparence, la comparabilité et la lisibilité des tarifs que nous continuons à nourrir la confiance de nos clients.

La Banque gratuite à vie d'abord pour les jeunes en 2015 et successivement pour les femmes en 2018 et les fonctionnaires en 2019, s'étend à tous les particuliers ouvrant un compte en ligne depuis juin 2021.

L'année 2022, a été marquée par le lancement de plusieurs nouvelles offres et l'enrichissement des fonctionnalités digitale proposées pour les différents segments de la clientèle :

offre « **Code 60** » pour les clients séniors, le crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « **Code Sakane** », « **CIH PAY** » en guise de solution de paiement via smartphone et « **E-Trade** » pour la gestion en ligne des opérations à l'international.

CIH BANK permet donc d'ouvrir un compte bancaire à distance, en toute sécurité, suivant un parcours totalement digitalisé sur l'application CIH Mobile. Les données du client sont collectées et traitées conformément aux directives de Bank Al Maghrib et dans le respect des dispositions de la loi de protection des données personnelles.

Afin de garantir la transparence de nos tarifs, le lancement de chaque nouveau produit fait l'objet d'un processus rigoureux allant de la validation du Pôle conformité de tous les tarifs et fiches produits, en passant par l'affichage et la communication sur différents canaux jusqu'à la collecte de l'avis de nos clients à travers des focus groupes et des études de satisfaction.

2022 en chiffres

+20,66pts

d'évolution de la part
des femmes bénéficiant
de la gratuité

+88pts

d'évolution des
clients particuliers
bénéficiant de la
gratuité

+61pts

d'évolution de la part
des jeunes bénéficiant
de la gratuité

Ambition 2025



Objectif

100 % des services à valeur ajoutée faisant l'objet d'une communication transparente



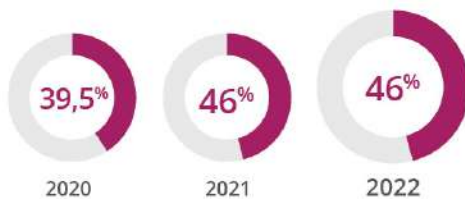
Action

Etendre la gratuité aux clients sénior +60 ans

Performance

Part des clientes femmes

Part des clientes Femmes dans total comptes

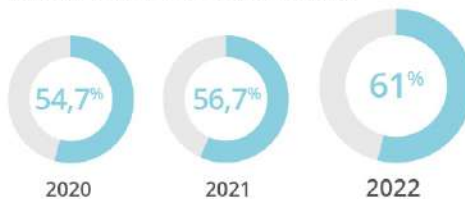


Nouveaux clients bénéficiant de la gratuité

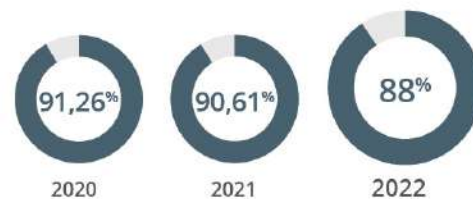
	2020	2021	2022
Nb total des clients	240 363	350 768	378 847
Nb des nouveaux clients bénéficiant de la gratuité	218 103	311 865	346 871
Part nouveaux clients bénéficiant de la gratuité parmi l'ensemble des nouveaux clients	90,74 %	88,91 %	91,56 %

Part des jeunes (code30) particuliers

Part clients (Code 30) dans total



Part des jeunes (code30) particuliers



D. Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité

CIH BANK a connu ces dernières années une forte croissance qui s'appuie essentiellement sur la digitalisation du parcours et de la relation client. De ce fait, la Banque place la satisfaction de sa clientèle au rang de priorité et organise tous les deux ans une enquête de satisfaction client de grande envergure. Par ailleurs, le centre de relation client, ainsi que le système de gestion des réclamations permettent de répondre aux doléances quotidiennes afin d'offrir une expérience client optimale. La prévention du surendettement et la prise en compte des aléas de parcours de vie de nos clients font l'objet d'une attention particulière, à travers une politique de risque crédit prudente et une étude approfondie de chaque demande de prêt.



Construire des parcours clients avec les clients

CIH BANK s'est dotée, d'une entité « Customer experience » dont la mission est d'accompagner le passage d'une culture centrée produit vers une culture centrée client. L'amélioration de l'expérience client, basée autant sur une écoute permanente de leurs attentes que sur celles des collaborateurs à leur contact au quotidien, à travers plusieurs outils tels que : « L'observatoire des clients, client voice », les visites d'agences et les sondages. Aussi, le lancement d'un model relationnel à destination du réseau qui a pour vocation de favoriser une démarche d'excellence relationnelle.

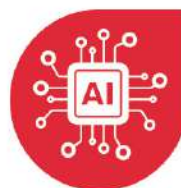
La poursuite des ateliers de « L'observatoire des clients », dont deux sessions ont été organisée en 2022, a permis d'accueillir et de collecter les attentes de différentes catégories de clientèles.

Les pistes d'améliorations identifiées et priorisées sont prises en compte par les différentes entités concernées dans le cadre d'un plan d'action permanent visant à apporter en continu les meilleurs fonctionnalités et services à nos clients.



La mesure de la qualité à l'événement

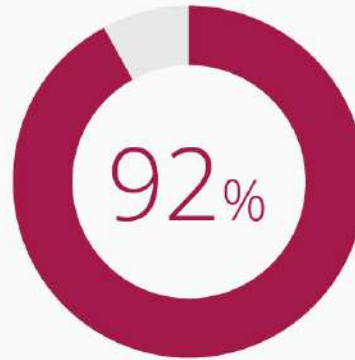
Pour plus de réactivité et en complément des enquêtes de satisfaction plus longues et fastidieuses, le département « Customer experience » a lancé la mesure de la qualité à l'événement à travers un court questionnaire qui fait suite à un événement tel que l'octroi d'un crédit, l'ouverture de compte ou encore la clôture d'une réclamation. Ce programme intitulé « Customer voice » vise à calculer un indice de satisfaction en fonction du « dernier moment de vérité du client », afin d'identifier précisément les parcours clients à améliorer.



Intégration de l'IA dans le traitement des réclamations client

Le projet d'Intégration de l'Intelligence Artificielle dans la intégrer dans les process de traitement des réclamations, de parcours clients et d'optimisation des processus, permettra de mieux identifier et de qualifier les demandes et réclamations exprimées par notre clientèle, afin de les adressées de la meilleure manière et d'en réduire le temps de traitement.

2022 en chiffres



Taux de satisfaction des clients

Ambition 2025



Objectif

98% de taux de clôture des réclamations clients dans les délais



Action

- Formation des collaborateurs du réseau en matière de satisfaction clients,
- Mise en place d'un Chatbot pour le service client.

Performance

		2020	2021	2022
Délai moyen de clôture	Nombre (x)	19 925 515	15 746 687	28 578 193
Délai moyen de prise en charge	Nombre (x)	23 809 143	39 777 444	30 813 134
Taux de Résolution (Déposées et Clôturées dans la même année)	Nombre (%)	94,68%	94,23%	95,92%
Taux de Résolution dans les Délais (45j)	MMAD (%)	91,63%	87,79%	82,21%
Nombre de Réclamations	Nombre (%)	98739	136780	144848
Nombre de Clients (Tous les clients de la BD)	MMAD (%)	2165509	2602505	3086870
Total des réclamations/ Total clients	Nombre (%)	5%	5%	5%

Nouveaux clients bénéficiant de la gratuité

Réclamations par origine	Nombre 2020	Nombre 2021
Clients / autres canaux	117	91
CCMB	247	361
Direction Générale	212	21
BAM	36	41
Réclamations par origine	Nombre 2020	Nombre 2021
Engagements aux particuliers	222	219
Gestion des comptes	123	141
Monétique	132	211
Autres	135	141



“
ORIENTER SES
FINANCEMENTS
POUR PRÉPARER
LE FUTUR >>>>



A. Accélérer et libérer l'innovation

La Banque poursuit ses actions en faveur de l'innovation, inscrite au cœur de son positionnement. Nous agissons pour cela sur deux volets : la stimulation de l'innovation interne auprès des collaborateurs et la captation de l'innovation externe en soutenant l'écosystème des start-ups.

Atelier de co-construction de l'Agence de Demain

CIH BANK mise sur une orientation stratégique structurée autour des principaux moments de vie de la relation banque/client afin d'enclencher une transformation à horizon 2024, en pensant l'agence dans un environnement omnicanal et en refondant le parcours client en agence, qui a pour vocation de :

- Redéfinir les parcours de la Banque au quotidien et de vente afin de mieux gérer le flux des clients en agence
- Répondre au mieux aux attentes clients et améliorer la satisfaction à la suite d'une visite en agence
- Permettre aux conseillers de se concentrer sur des opérations complexes et leur dégager du temps
- Réduire le temps d'attente des clients en agence et leur proposer des alternatives.

Dans ce contexte, un atelier en mode design thinking a été initié afin d'embarquer l'ensemble des parties prenantes et réfléchir collectivement à des solutions concrètes répondant aux pain points des clients et des collaborateurs.

Accompagnement de Fintech via le partenariat FOUNDER 212

CDG Invest a lancé le «Fintech Center» dans le cadre de son programme 212Founders, visant à soutenir les entrepreneurs et startups marocains du secteur financier. Le centre ambitionne de dynamiser l'écosystème Fintech, développer des champions nationaux et faciliter leur internationalisation. Le programme d'accompagnement de 18 mois cible des profils innovants, évolutifs et technologiques et offre un investissement initial de 2 à 7 millions de dirhams.

4 projets bancaires et de paiement bénéficient d'un partenariat avec CIH BANK et Lana Cash pour un accompagnement, leur offrant un soutien ambitieux sur trois aspects: stratégique, avec l'étude et le conseil sur le modèle d'affaires; fonctionnel, pour approfondir le modèle opérationnel et réglementaire, y compris l'opportunité de se conformer aux autorisations de CIH BANK et/ou Lana Cash; et technique, en fournissant un environnement de test isolé pour développer leurs services numériques, simulant l'environnement de production des services bancaires.

2022 en chiffres

4

start up
accompagnées
dans le cadre
du programme
Founder 212

Ambition 2025



Objectif

Déployer au moins 1 programme d'innovation interne et 1 programme d'innovation externe au bénéfice des start-ups chaque année



Action

- Test des capacités d'Open Banking par l'accompagnement de fintechs incubées
- Mise en place d'un Programme pour l'innovation verte et sociale
- Intégration du programme Founders 212
- Mise en place d'un mécanisme de suivi de l'impact des actions innovation

B. Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés

Acteur citoyen de premier ordre, CIH BANK agit au plus près des besoins des communautés et apporte un soutien permanent aux associations de la société civile œuvrant pour la santé, l'éducation, le sport et toutes les formes de solidarité avec les populations vulnérables. La Banque



() impact de la contribution à l'engagement dans le cadre de la pandémie COVID 19, hausse par rapport à 2019*



La santé

Fidèle à son engagement en faveur de l'accès à la santé, CIH BANK a reconduit en 2022 son soutien à la Fondation Lalla Salma de prévention et de traitement du Cancer, l'Organisation Panafricain de lutte contre le Sida(OPALS).

Un budget de 3 930 000 DH a été consacré à ce volet qui est un axe majeur du soutien communautaire de la banque.



Protection de l'environnement

En partenariat avec l'association BAHRI les collaborateurs de SOFAC ont pris part à l'Action Clean & Play day dont l'objectif est la sensibilisation à la protection du littoral et de l'environnement, le nettoyage et des activités sportives et artistiques

- 489 Kg de déchets collectés par 35 collaborateurs et leurs enfants
- Au programme :
- Action à reconduire en juin 2023



Le sport

SOFAC partenaire du Trails & Marathon des sables

Les équipes SOFAC du Trails et Marathon des sables contribuent à plusieurs actions de préservation de l'environnement et de solidarité avec les populations vulnérables des régions de déroulement de la compétition. Avant chaque course, des actions de collecte de déchets, remise en état des espaces de pratique, d'installation de poubelles sur les sites des trails, ainsi que des sessions de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement, sont menées.

Pour apporter de l'aide aux communautés, les participants aux trails effectuent des distributions de kits scolaires dans les écoles, de denrées alimentaires, vêtements, couvertures et Invitent les enfants du Douar à participer au kids trail.

C. Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Confronté aux conséquences du changement climatique, principalement celles liées à la rareté des ressources en eau, le Royaume du Maroc s'est engagé à déployer les efforts à même de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux effets de ce dernier. C'est dans ce sens que notre Banque œuvre en faveur du financement de projets à impact environnemental tout en mettant en œuvre une gestion environnementale interne de ses propres activités.



Maitriser notre propre empreinte environnementale

Avec l'extension de nos activités et de notre réseau, l'optimisation de nos consommations d'énergie et de matière s'impose et requiert la mise en place de nouvelles actions chaque année.

Impact environnemental direct

Notre impact environnemental direct est issu de la construction, la rénovation et l'usage de nos bâtiments, siège et agences, ainsi que des déplacements de nos collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail et durant l'exercice de leur métier. Nous consommons ainsi de l'énergie de différents types (électricité, carburant, liquides frigorigènes...) pour l'éclairage, les déplacements, la climatisation, le fonctionnement du matériel informatique, les ascenseurs, les groupes électrogènes... Nous produisons également des déchets de construction, papiers, toners, organiques et contenants alimentaires en plastique et métal. Du fait de la nature de notre activité, notre consommation d'eau est mineure.

Politique environnementale et mesures phares

Notre politique environnementale s'articule autour de deux grands axes : le choix de solutions et technologies à impact positif sur l'environnement et l'incitation des prestataires à travers une charte. La Banque a ainsi fait depuis quelques années les choix suivants :

- Usage de matériaux et équipements durables pour la construction et la rénovation de ses bâtiments (corian, bois, verre, climatisation écoefficiente...) depuis 2017 ;
- Généralisation progressive de l'éclairage LED depuis 2017 ;
- Généralisation des imprimantes multifonctions paramétrées recto/ verso par défaut et suppression des imprimantes individuelles ;
- Digitalisation des processus métiers fortement consommateurs de papier ainsi que des comités internes et des instances sociales ;
- Digitalisation d'une partie des imprimés et des courriers adressés à la clientèle ;
- Déploiement de la politique zéro archive au niveau des agences ;
- Remplacement au fur et à mesure des serveurs informatiques par des de nouveaux serveurs nécessitant moins de réfrigération ;
- Réduction du nombre de voitures du parc auto et remplacement par des voitures plus efficaces.

Ces grands projets s'accompagnent d'un suivi par agence (eau et électricité) afin de sensibiliser aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d'eau par exemple).

2022 en chiffres

100 %
des imprimantes
collectives

Ambition 2025

Réaliser le Bilan Carbone
de l'activité propre de
l'entreprise

Performance

Indicateur	Unité	2020	2021	2022	Commentaires
Consommations d'eau, d'énergie et de matières					
Consommations d'eau du siège et extension	m3	8.411,35	7.177,62	6.338,29	«La baisse est due: - Renouvellement des équipements des sanitaires - Généralisation des douchettes dans les sanitaires - Sensibilisation des collaborateurs»
Consommations d'électricité du Siège et extension	KWh	2.095.658	1.959.583	1.823.367	«La baisse est due: - au Renouvellement des équipements de Climatisation au niveau de la salle Blanche et l'extension (4 pompes à chaleur modifiées). - La diminution de la Puissance souscrite pour le siège auprès de Lydec depuis Décembre 2021. - Mise en place des détecteurs de mouvement dans les espaces communs (Coulloirs et sanitaires)»
Consommations d'électricité Centre de Back Up	KWh	651.951	379.580	223.159	Réduction de 79% depuis 2019 des consommations back up due au renouvellement des serveurs et à la suppression d'armoires réfrigérantes (4 armoires réfrigérantes enlevées).
Déploiement LED Agence	Nb. (%)	0,52	0,68	1,00	Installation LED à fin 2022 dans l'ensemble du réseau à 100% + Optimisation de puissance et nombre de lampes installées.
Nombre de voiture Parc Auto	Nb.	26	23	23	Cession de 3 anciennes voitures en 2021
Consommation de carburant	litre	21 428	25 250	28.188,93	La consommation est exprimée en litres et ne comprend pas les consommations du personnel (voitures de service ou personnelle). L'augmentation remarquée après 2020 est due principalement à la reprise d'activité post-covid.
Consommation de papier (dont part recyclée)	Kgs (consommation totale)	68 122	78 984	105.528,00	43 970 Rames de papier consommés en 2022 dont le poids net est de 2,4Kg
	(%) recyclé	8 %	15 %	6%	6 400 KG de papiers détruits et récupérés par un prestataire
Consommation de tonners (dont part recyclée)	Nb. (%)	14 unités (0 %)	15 unités (0 %)	29 Unités	il s'agit des unités achetées par la DPAL et consommées en 2022, hors tonners utilisés dans le cadre du contrat de location géré par le SI

Financer des projets verts

Depuis le lancement de la ligne de financement GREEN DEV, dédiée au financement de l'efficacité énergétique et des Energies renouvelables, en partenariat avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, CIH BANK ne cesse de se positionner comme un acteur clé de la promotion et du financement de la transition énergétique et de la décarbonation de l'économie. En plus de l'accompagnement et du financement, la Banque se veut partenaire de la dynamique de lutte contre les changements climatiques à travers la participation et la contribution aux politiques sectorielle et à la dynamique nationale portant l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique

L'offre de financement "**Green Dev**" est un crédit d'investissement conçu en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre de la ligne de financement GEFF (Green Economy Financing Facility), permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre est une solution clé en main intégrant ce qui suit :

- Un financement sur mesure selon le besoin du client et la nature de l'investissement ;
- Une assistance technique gratuite permettant au client de bénéficier d'un audit énergétique à même de l'orienter dans le choix des postes, consommant de l'énergie, à optimiser et du matériel à acquérir ;
- Une subvention d'investissement variant de 10 % à 15 % du montant du prêt.



2022 en chiffres

61,2
MDH

dédiés aux
financements
verts

Ambition 2025

- Mettre en place un Système de gestion de Risques Environnementaux et Sociaux
- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés

CIH BANK Membre du Conseil d'Administration du Cluster ENR

Le Cluster Solaire est une association à but non lucratif créée en 2014, par les acteurs clés de l'écosystème des énergies renouvelables (EnR), notamment Masen et les fédérations professionnelles, afin d'accompagner le développement de l'industrie locale des énergies renouvelables compétitive. Le Cluster intervient au niveau de 3 axes majeurs :

- Contribuer à l'intégration industrielle de projets énergétiques des PME et Grandes Entreprises marocaines
- Structurer et dynamiser le marché des EnR via la création d'applicatif contribuant à la centralisation des réalisations du tissu industriel en termes des EnR
- Créer des emplois dans le secteur des EnR et promouvoir la Green Tech

Le Cluster solaire se hisse comme partenaire privilégié qui peut accompagner notre stratégie de développement dans le secteur des énergies renouvelables.

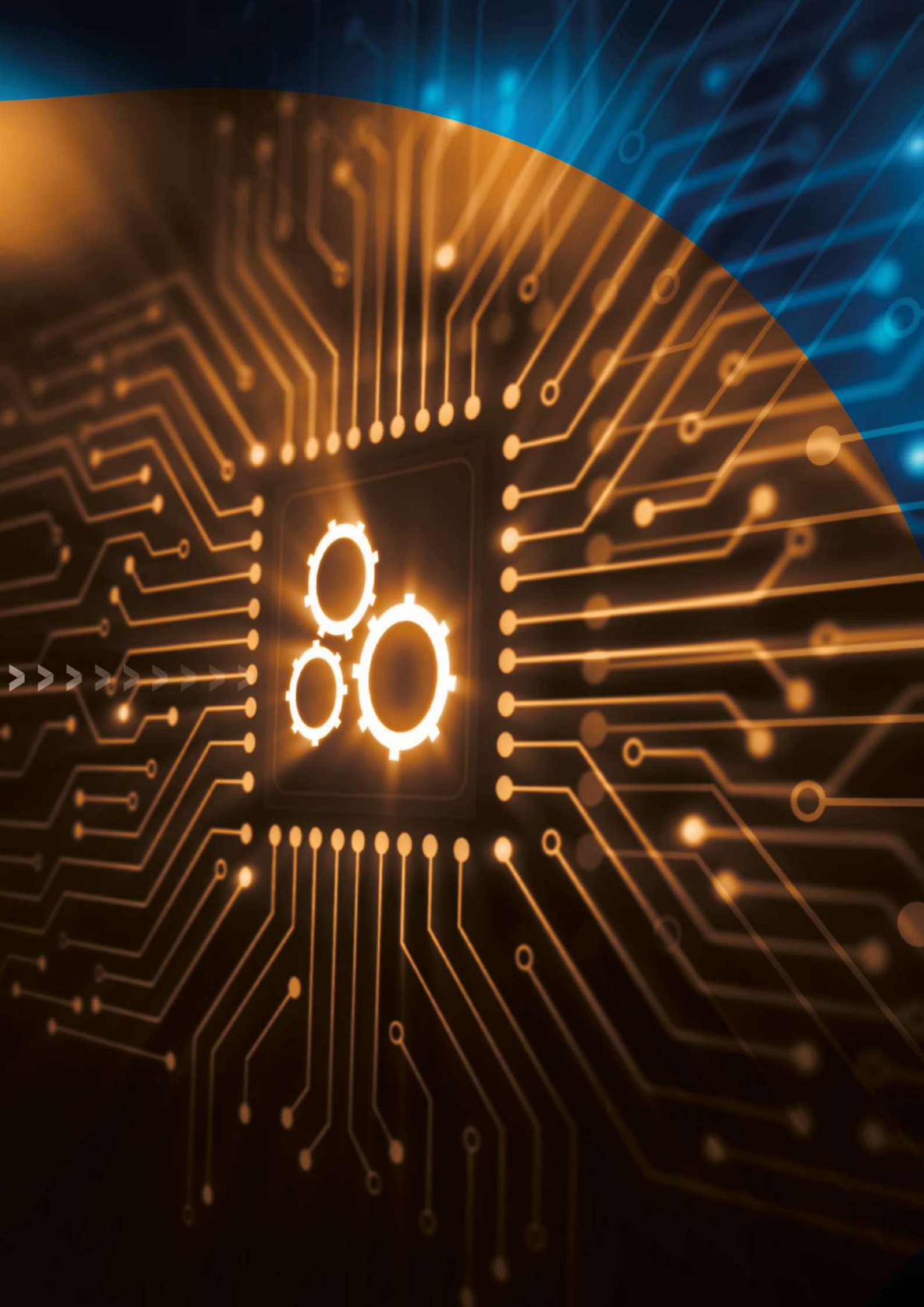
En 2022, la collaboration avec le cluster ENR a permis à CIH BANK la certification de 4 collaborateurs : Expert bilan Carbone Niveau ainsi que le contribution et la participation à plusieurs événements regroupant les plus importants intervenants dans le secteur des EnR sous l'égide du Ministère de l'industrie et le Ministère de la transition énergétique.





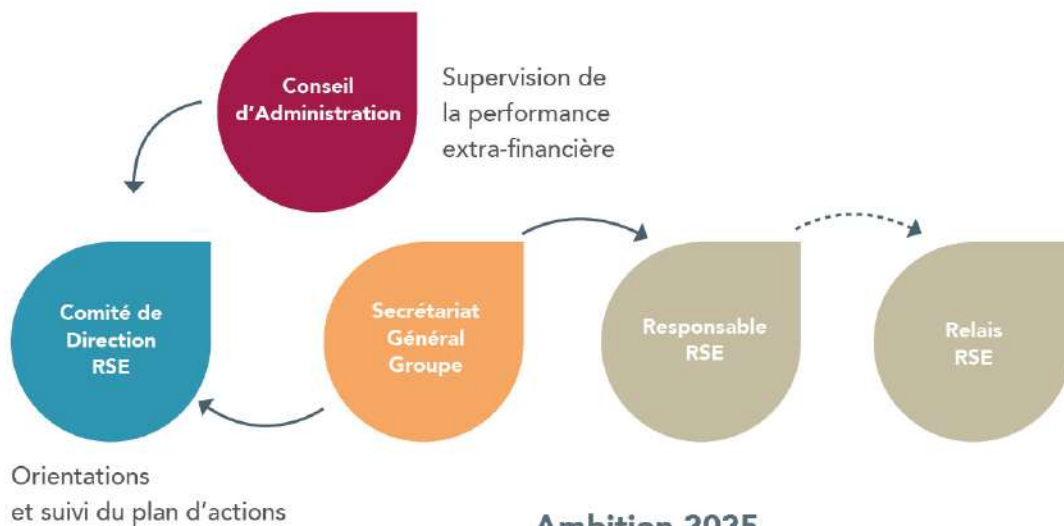
**AVOIR DES
PROCESSUS
INTERNES
MODERNES >>>>>>**





A. Mettre en place une gouvernance de la RSE

La Gouvernance de la RSE au sein de CIH BANK repose sur 4 piliers : le Conseil d'Administration qui valide les orientations stratégiques, le Comité de Direction dédié à la RSE, semestriel, propose les orientations et veille à la mise en œuvre de la stratégie, la fonction RSE qui coordonne la mise en œuvre de la feuille de route, veille au reporting des performances en collaboration avec les relais RSE au sein des fonctions.



2022 en chiffres

1
Réunion
du Conseil
d'administration

1
Responsable
RSE

2
E-learning
dédiés à la
Stratégie RSE et
aux éco-gestes

2
Comités de
Direction dédiés
à la RSE

21
relais RSE formés,
à raison d'un
relais par fonction
concernée par les
enjeux RSE

Ambition 2025



Objectif

100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE



Action

- Recrutement d'une ressource dédiée à la RSE
- Points RSE réguliers en Comité d'Administration
- Intégration de critères de performance liés aux objectifs RSE dans la rémunération variable des dirigeants
- Système dématérialisé de reporting RSE (collecte des indicateurs et informations qualitatives)
- Dispositif de contrôle interne RSE à intégrer à l'audit interne ou à l'audit permanent (au sujet des risques significatifs en termes de RSE)

B. Respecter l'éthique des affaires et la déontologie

La conformité de ses pratiques aux lois et réglementations en vigueur a toujours été une priorité pour CIH BANK. Par ailleurs, la Banque conduit ses affaires dans le respect de l'éthique et la déontologie du métier, autant avec ses clients et collaborateurs que ses fournisseurs. Les risques de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme inhérents au secteur bancaire sont identifiés et traités conformément aux lois et réglementations nationales et internationales.

Le Code d'Éthique et de Déontologie a été mis à jour en 2021 de façon à intégrer spécifiquement le volet relatif à la politique des cadeaux, à la lutte contre la corruption et au devoir d'alerte éthique. De même, une nouvelle politique de lutte contre la corruption ainsi qu'une politique de lutte contre la fraude ont été validées au cours de l'année 2021 par les instances de la Banque.

Aussi, nous avons renforcé notre politique de sécurité des systèmes d'information, afin d'accompagner notre transformation digitale en essor constant et de garantir la protection des données à caractère personnel de clients.

En décembre 2022, la fonction RSE a organisé une journée qui a regroupé l'ensemble des relais RSE de CIH BANK, en vue de faire le bilan des réalisations 2022 et de définir les objectifs de l'année suivante.

L'occasion a été également d'organiser l'atelier collaboratif La Fresque du Climat, en vue de renforcer la sensibilisation aux enjeux du réchauffement climatique.



La politique d'achats responsables s'appuie sur 5 principes qui dictent les règles à observer, de l'expression du besoin à la livraison des produits et services :

- La redevabilité
 - La transparence et le comportement éthique et déontologique
 - Le respect des parties prenantes
 - L'intégration des aspects RSE dans les pratiques d'achats
 - La conformité légale et réglementaire
- Pour un approvisionnement traçable et responsable.

Nous suivons une procédure rigoureuse de sélection des fournisseurs, dont la conformité aux lois sociales et fiscales est vérifiée sur la base de documents administratifs. Le processus rigoureux de sélection de nos fournisseurs, nous permet de vérifier sur base documentaire, leur conformité aux lois sociales et fiscales. Aussi, veillons-nous à la mise en concurrence des fournisseurs pour la passation des marchés pour toutes les prestations dont la Banque a besoin, celle-ci se fait sur la base d'une réponse à un cahier de prescriptions spéciales (CPS) pour prestation d'un montant supérieur à 200 000 MAD.

C'est la réponse technique la plus aboutie par rapport à ce CPS qui est privilégiée dans la limite des estimations budgétaires. Par ailleurs, la priorité est donnée aux entreprises marocaines ou implantées au Maroc et lorsque la prestation n'est pas disponible localement, nous n'hésitons pas à encourager le prestataire étranger à avoir une activité locale. En outre, nous privilégions tant que possible, en veillant au respect des standards de qualité, les achats dans les régions. Le personnel de sécurité et d'entretien fait l'objet d'un recrutement local dans les différentes régions de la part des prestataires choisis. Notre panel de fournisseurs est constitué d'entreprises de toutes tailles, avec une majorité de PME et de starts ups. Nous orientons uniquement les achats nécessitant d'importants investissements vers les grandes entreprises.

Suite à l'intégration des critères RSE dans le portail digitalisé N@chtary de réponse aux appels d'offres et consultations, l'entreprise soumissionnaire doit indiquer si elle dispose d'une politique RSE. Les aspects RSE sont regardés de plus près pour les fournisseurs critiques, en particulier les prestataires d'entretien et de sécurité qui font l'objet d'une vérification continue des déclarations à la CNSS des travailleurs sur nos sites. Des critères environnementaux sont par ailleurs appliqués spécifiquement aux achats informatiques et autres équipements énergivores : efficacité des serveurs informatiques et des équipements, clauses de reprise du matériel informatique... La relation avec nos fournisseurs est encadrée par une charte des prestataires qui engage tout un chacun au respect de la législation, de l'environnement et de l'éthique. L'adhésion à cette charte est un préalable au référencement de tout fournisseur.

2022 en chiffres

Aucune sanction ou allégation liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

94%
des achats en valeur réalisés auprès de prestataire locaux



Ambition 2025



Objectif

100 % du réseau et des fonctions Audit et Inspection Générale, Achats, etc... (fonctions à préciser selon les zones de risques) formés à la lutte contre la corruption d'ici 2025



Action

- Ligne d'alerte anonyme de déontologie (plateforme permettant aux collaborateurs de faire part de leurs inquiétudes éventuelles concernant tout dysfonctionnement ou infraction à la législation, aux règlements et aux politiques et procédures internes, dès lors que les canaux habituels d'expression des préoccupations sont indisponibles ou inappropriés, sans crainte de représailles)
- Dématérialisation complète du circuit de paiement des fournisseurs

C. Améliorer les processus internes par le digital

En phase avec les nouvelles offres %100 digitales de la Banque, CIH BANK poursuit l'automatisation et la digitalisation de ses processus internes dans une agilité croissante. Consciente de cette dimension essentielle à son développement, CIH BANK a été la première banque à entamer son processus de transformation digitale dès le changement de son identité visuelle en 2014, en phase avec sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ». Process par process, métier par métier, la digitalisation interne de la Banque est depuis en bonne marche.

2022 en chiffres

100%
des nouvelles
offres sont
digitalisées

56
process
dématérialisés
sur 60 dont 13
en 2022

Ambition 2025



Objectif

100 % du réseau couvert par la politique zéro archive



Action

- Améliorer les applications internes et externes par le digital
- Repenser et alléger les processus internes (signature électronique, GMAO, etc.)
- Digitaliser l'instruction des crédits pour l'entreprise

D. Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

Analyser et anticiper les risques économiques, sociétaux et environnementaux inhérents au système financier en va de la pérennité de ses acteurs. C'est dans cette optique que nous mettons en œuvre tous les moyens à même de nous permettre d'identifier les signaux faibles et d'accroître notre capacité à gérer les crises éventuelles.

La Banque s'appuie, pour cela, sur deux cartographies des risques opérationnels à impact financier : l'une pour les métiers et l'autre pour les fonctions supports. Ces cartographies sont mises à jour annuellement pour prendre en compte de nouveaux risques et de nouvelles cotations. Elles sont présentées au Comité des Risques, émanant du Conseil d'Administration.

CIH BANK a mis en place un dispositif de continuité des activités prévoyant le secours des processus vitaux. Le périmètre du PCA couvre les services centraux et les agences CIH BANK.

Le dispositif PCA prévoit quatre principaux scénarios d'impact élevé sur la continuité des activités de CIH BANK, privilégiant les sinistres à impact local, notamment :

- Scénario 1 : Indisponibilité des Systèmes d'Informations;
- Scénario 2 : Indisponibilité des locaux ;
- Scénario 3 : Indisponibilité des personnes ;
- Scénario 4 : Indisponibilité d'un prestataire externe/ partenaire critique. Ce scénario est pris en compte dans le volet PCA des prestations de service externalisées.

Cotation

Chaque risque est coté selon son occurrence, son impact financier et son impact légal et en termes d'image



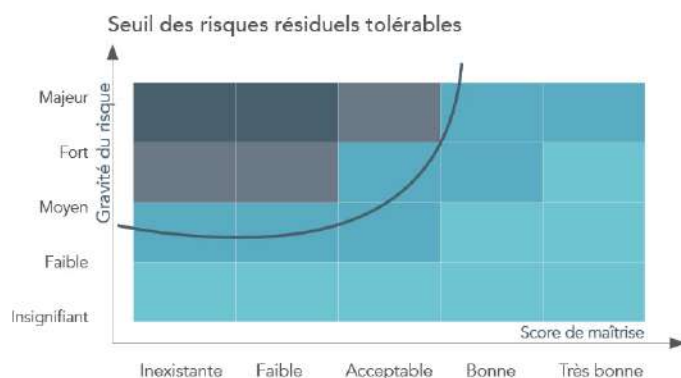
Classification

Les risques sont ensuite classifiés dans une matrice selon leur fréquence et l'impact, qui déterminent la gravité



Appréciation

Cette gravité des risques est croisée avec le score de maîtrise du risque selon la matrice ci-dessous



2022 en chiffres

145 (*) positions (incluant 27 positions relatives aux effectifs de la DSI) sont identifiées comme étant critiques pour la continuité d'activité. une stratégie de repli est mise en place pour garantir leur repli.

Ambition 2025

Mise en place d'une politique de gestion des risques financiers et extra-financiers tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.

* En cours de mise à jour dans le cadre de la revue du dispositif PCA.

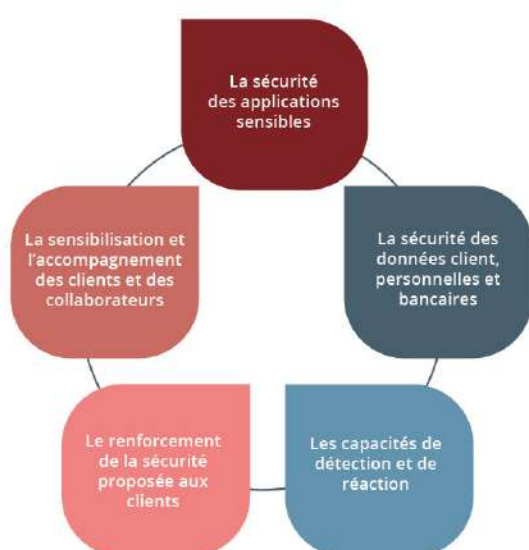
E. Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité



Les risques de protection des données clients et de cybersécurité engendrés par la digitalisation croissante de nos produits et services et de l'ouverture des systèmes d'information bancaires font l'objet d'une gestion rapprochée et en temps réel, dans le but de préserver notre image et la qualité de la relation client. C'est ainsi que le code de déontologie et d'éthique rappelle l'importance de l'intégrité et du bon traitement des données personnelles et définit les obligations des collaborateurs.

CIH BANK dispose d'une visibilité claire de l'écosystème cybersécurité. L'année 2022 a connu une réorganisation de l'activité sécurité en créant une Direction Sécurité SI respectant les bonnes pratiques en termes de responsabilités dans la gouvernance de l'activité sécurité.

La protection des données de nos clients CIH BANK est une priorité inévitable. La tendance digitale est une ligne directrice de notre banque, naturellement la menace s'étend et se multiplie. Ainsi, CIH BANK a validé une feuille de route relative au renforcement et à la modernisation de son arsenal de cybersécurité et de la cyber résilience basée sur la prévention des attaques et des intrusions malveillantes dans les systèmes et des infrastructures technologiques, de la capacité des systèmes à résister et à se rétablir en cas de perturbation.



Capacité de détection et de réaction

Le sanity check et les audits sécurité continus de nos systèmes et infrastructures est une pratique adoptée par CIH BANK depuis quelques années. Des simulations des tests d'intrusion sont menées par des hackers qualifiés et en « boîte noire ». CIH BANK n'épargne pas d'effort et sensibilise ses clients sur les bonnes pratiques de gestion des outils digitaux et des données bancaires, ainsi plusieurs messages et capsules ont été partagés les derniers mois.

2022 en chiffres

100%
des traitements
ont reçu un retour
favorable de la
CNDP.

Ambition 2025



Objectif

Corriger 100 % des possibilités d'intrusion détectées.



Action

Nomination d'un Data Protection Officer (spécialement assigné à la protection des données et aux politiques de conformité associées)



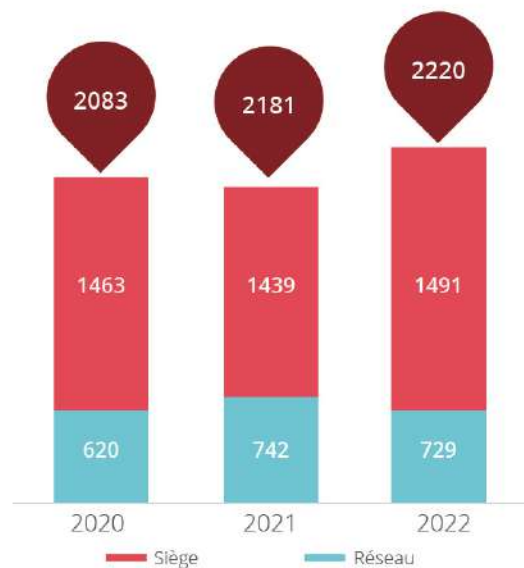
 **ETRE**
UN EMPLOYEUR
CITOYEN >>>>>




A. Le profil humain



Les effectifs ont cru significativement en 1,78+ 2022 %) pour s'établir à 2220 collaborateurs.



Indicateur	2020				2021				2022			
	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Total	Cadres responsables	Cadres	Gradés
Recrutements par catégorie	149	2	112	35	259	15	137	107	258	6	178	74
Démissions par catégorie	74	2	65	7	113	9	76	28	134	9	91	34
Licenciements par catégorie	3	0	2	1	4	0	1	3	2	0	1	1

La diversité de nos effectifs

Notre Code d'Éthique et de Déontologie rappelle l'importance que nous accordons au principe d'égalité des chances dès le recrutement et tout au long de la carrière, tant dans les affectations ou promotions que dans la rémunération.

En 2022, CIH BANK a mis en place une Charte pour l'égalité des genres en faveur de l'équité professionnelle, de l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.

Par ailleurs, la part des femmes dans notre capital humain a progressé de 2 %, et nous comptons deux femmes de plus parmi nos cadres dirigeants et une femme supplémentaire au sein de notre Conseil d'Administration.

" Aucune distinction ne peut se faire sur la base d'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap, de la situation matérielle [...] . "

Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie

Âge

De nombreux jeunes chargés de compte et de clientèle viennent étoffer les effectifs du réseau afin d'accompagner son extension et la croissance. Les collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté comptent ainsi pour plus de la moitié de nos effectifs. La Banque va à la rencontre de ses nouvelles recrues lors des salons et forums de recrutement organisés par les écoles et universités.



Parité

CIH BANK œuvre à favoriser la diversité, en garantissant l'égalité des chances entre les individus car c'est un facteur clé de croissance et de stabilité de toute société.

Fort de son engagement citoyen, poursuit le déploiement des actions en faveur de l'égalité des genres et qui ont été inscrites, en 2022, dans la Charte CIH BANK dédiée à l'Équité professionnelle, l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes. CIH BANK est certain que l'équité professionnelle entre hommes et femmes au sein des organes de gouvernance et des effectifs de la banque participe à l'émergence du plein potentiel de chaque collaborateur, renforce l'innovation et contribue à une gouvernance efficiente.

La Charte du Genre CIH BANK

Les principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK ont été validés, par le Comité RSE présidé par le Président de la Banque.

Les projets relatifs à la Charte sont suivis par les ambassadeurs RSE et des fonctions tels que le Capital Humain, la Communication, la Banque de l'entreprise et Banque des Particuliers et des Professionnels.



Principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK

a. Promouvoir et renforcer la représentativité des femmes au sein des organes de gouvernance

Poursuivre les efforts de représentativité des femmes au sein du conseil d'administration et de l'ensembles des instances de gouvernance.

b. Sensibiliser les dirigeants et collaborateurs aux enjeux liés au genre

Sensibilisation des dirigeants et des collaborateurs à l'équité homme/femme lors de l'embauche, de la rémunération, de la promotion et de la prise en compte des événements de la vie comme la maternité.

c. Renforcer l'approche genre dans nos orientations stratégiques

Renforcer l'équité professionnelle, l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes en fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs dans les domaines suivants:

- Recrutements
- Rémunération
- Evolution professionnelle
- Accès à la formation
- Santé sécurité
- Equilibre vie professionnelle, vie privée
- Intégration du critère genre aux outils et systèmes de gestion de la Banque
- Renforcement de l'offre de financement et d'accompagnement en faveur de la clientèle féminine.

d. Adopter une communication en faveur de l'équité des genres

Intégrer les notions d'équité des genres dans les actions de communication interne et externe, par la valorisation de l'image de la femme, et l'adoption d'une posture prônant l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.

e. Evaluer et communiquer les progrès réalisés

Evaluer les progrès réalisés au travers d'indicateurs de performance pertinents au vu des enjeux prioritaires.

Part des femmes dans l'effectif

39,9 %
2020

41,9 %
2021

44 %
2022



B. Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

Santé et sécurité

La mobilisation de tous nos employés est essentielle au déploiement de notre business model et à l'accompagnement de notre croissance. Ils sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de nos clients et de nos parties prenantes. Leur équilibre et leur bonne santé sont une condition de notre performance.



Entité 'Action sociale'

- Mettre en place des actions visant à favoriser l'épanouissement des collaborateurs
- Veiller au respect des exigences réglementaires en matière de conditions de travail (médecine de travail, d'hygiène et sécurité,...)



Comité Hygiène & Sécurité

- Comité réglementaire instauré par le Code du Travail
- Traite de toutes les questions en rapport avec la sécurité, l'hygiène ou la médecine de travail
- Lieu d'échange et de concertation, il passe en revue les actions réalisées et
- Traite et analyse les accidents du travail
- Statue sur les améliorations à apporter en matière de conditions de travail



Service médico-social

- Assister les collaborateurs en cas d'urgence et assurer les visites médicales réglementaires
- Le service se compose du médecin du travail, en charge des examens médicaux d'aptitude et des visites médicales annuelles, d'une assistante sociale chargée d'assister le personnel dans les hospitalisations et d'une infirmière en charge des soins.

802 MAD
montant moyen
par salarié investi
en médecine
préventive en
2022

Pour veiller à la santé de ses collaborateurs, CIH BANK leur fait bénéficier d'une couverture maladie complète, de régimes de retraite simples et complémentaires ainsi que de prestations d'assurance et de prévoyance offrant des indemnités en cas de maladie, maternité, décès, invalidité, accident du travail et responsabilité civile. Des actions de médecine préventive sont également menées chaque année, telles que la vaccination contre la grippe saisonnière et le dépistage des affections pulmonaires. Des actions de prévention spécifiques au COVID-19 ont fait passer le montant moyen par salarié investi en médecine préventive de 1247 MAD en 2021 à 802 MAD en 2022.

Bien-être

Au-delà de sa responsabilité de garantir la santé et sécurité pour ses salariés, CIH BANK s'applique à proposer à ses collaborateurs et collaboratrices un cadre de travail qui contribue à leur bien-être, leur équilibre et leur épanouissement.



Ouverture de la crèche CIH BANK

La Crèche CIH BANK a ouvert en Septembre 2022, elle a été mise en place en faveur des collaborateurs de la Banque, principalement pour une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle. La crèche CIH BANK répond aux meilleurs standards pédagogiques. Représentant un réel avantage pour les collaborateurs, jeunes parents, la nouvelle crèche représente une solution de garde fiable, de grande qualité et à coût abordable du fait des subventions de la Banque.



Mode de travail hybride : mise en place d'un système de télétravail

En 2019, CIH BANK a mené une réflexion sur la faisabilité de mise en place d'un nouveau mode de travail hybride au profit des collaborateurs du siège et des ses annexes.

Courant la pandémie, CIH BANK a recouru au télétravail d'une manière généralisée au niveau du siège central et des annexes. Cette bascule vers le télétravail d'urgence a permis de changer les pratiques professionnelles et les habitudes de chacun et a permis d'accélérer la réflexion.

Ainsi, courant la crise, CIH BANK a lancé un projet de mise en place d'un mode hybride de travail performant, combinant les modes présentiel et à distance et ce en mesurant tous ses impacts sociaux, stratégiques, opérationnels, organisationnels et environnementaux.

Pour mener ce projet, CIH BANK a adopté une approche collaborative, en co-construction, qui part d'un diagnostic global, capitalise sur les antécédents du télétravail et propose un plan d'action priorisé pour un modèle opérationnel transformé.

1

EVALUATION DU
CONTEXTE ET DU
CADRE GENERAL
(ENQUETE ET
DIAGNOSTIC)

2

ÉLABORATION
DU CADRE DU
TÉLÉTRAVAIL CIBLE,
DEFINITION DE LA
CIBLE PAR ACTIVITE
ET PLAN DE MISE
EN ŒUVRE

3

FORMATION
ET QUICK WINS



CIH BANK a réussi à mettre en place les prérequis nécessaires pour le travail hybride et a déployé pour les entités pilotes début 2022 et ce grâce à une démarche assurant un engagement et un suivi en amont et en aval, piloté par une équipe dédiée au suivi de la mise en œuvre du télétravail.

Pour assurer la réussite du déploiement de ce nouveau mode de travail hybride, fondé sur les valeurs de volontariat, de performance et de confiance, un dispositif complet est mis en place, notamment :

- Un cadre RH clair comprenant une charte de télétravail qui définit les rôles et responsabilités du télétravailleur, du manager et de la Banque, un guide du télétravailleur qui partage les bonnes pratiques du mode d'organisation hybride et un avenant au contrat pour passage en mode télétravail qui est un document à signer par le télétravailleur et la Banque définissant les conditions et les modalités d'exercice du télétravail.
- Des formations adaptées sous forme de capsules vidéo autour des bonnes pratiques du travail hybride ainsi que des parcours autour des outils collaboratifs, dont l'objectif est de maximiser et généraliser leur utilisation .
- Une organisation digitalisée : Un module dédié à la planification du télétravail disponible sur le SIRH. Il permet aux collaborateurs de soumettre leurs demandes de télétravail et aux managers de gérer le planning des équipes.

Des matrices de télétravaillabilité ont été construites par métier et par activité, la cible étant de 1 à 2 jours de télétravail par semaine.

Le Travail hybride a été déployé d'abord par les directions pilotes qui ont les prérequis nécessaires pour la réussite de ce nouveau mode d'organisation; les collaborateurs pilotes ont été déjà formés aux pratiques de management hybride, aux best practices du télétravail et aux fondamentaux des outils collaboratifs.

Dialogue social

Dans le cadre du dialogue permanent avec le partenaire social, l'année 2022 a été marquée par la tenue de plusieurs réunions avec ce dernier pour le traitement et l'examen de différents sujets et doléances des collaborateurs dans un climat de confiance, de collaboration et de responsabilité.

En outre, les réunions prévues dans le cadre des instances légales instituées au sein de notre établissement, notamment le Comité d'Entreprise et le Comité d'Hygiène et de Sécurité ont été également tenues selon les périodicités prescrites. Ces échéances étaient de véritables occasions de partage et de réflexion pour l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des collaborateurs.

Par ailleurs, l'année écoulée a connu la réalisation d'une action de grande envergure entreprise en faveur du Personnel. Il s'agit de l'opération d'augmentation de capital réservée aux collaborateurs avec des conditions très avantageuses. Ce fut une grande réussite avec un taux de participation de plus de 70%.

L'année 2022 a été également marquée par l'organisation d'un séminaire au profit de tous les délégués des salariés qui sont au nombre de 39. Cette formation animée par un consultant en relations de travail a porté sur les instances représentatives du Personnel.

Pour les litiges sociaux, l'année 2022 a enregistré deux dossiers concernant deux ex-employés de la banque.

Il convient enfin de signaler que pour permettre au partenaire social d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions, la Banque a mis à sa disposition un tableau d'affichage, un local pour tenir ses réunions et une adresse de messagerie dédiée sur Outlook pour communiquer avec les collaborateurs.

2022 en chiffres

Ambition 2025



Objectif

90 % de taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/vie professionnelle



Action

- Adoption du télétravail comme mode d'organisation alternatif
- Ouverture de la crèche d'entreprise
- Lancement d'un baromètre interne de mesure de la satisfaction des collaborateurs

35%^(*)

de baisse du montant investit par salarié par an en médecine préventive

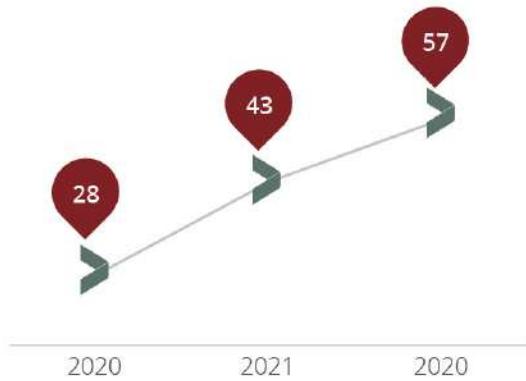
607

prêts au personnel débloqués en 2022

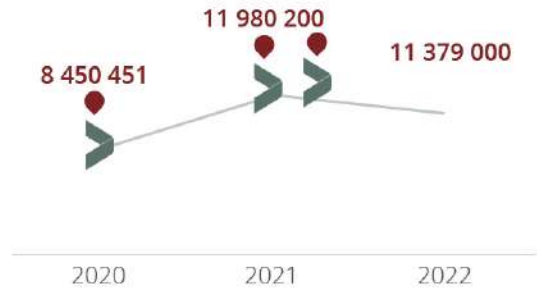
() la baisse est expliquée par une baisse des charges liées à la pandémie COVID 19*

Performance

Évolution du nombre d'accidents du travail



Part du résultat net de la Banque consacré aux œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)

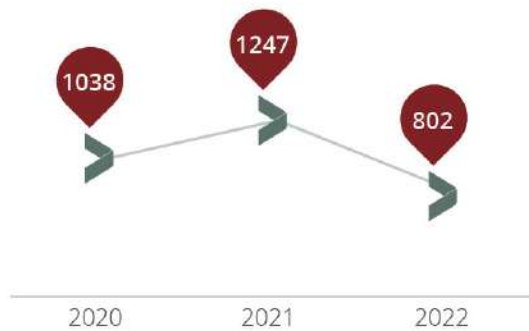


Effectif dédié à la médecine du travail (médecins, infirmières...)



Dialogue social	2020	2021	2022
Litiges collectifs	0	0	0
Litiges individuels	2	1	2
Le pourcentage d'employés couverts par des accords de négociation collective		100%	100%

Montant moyen par salarié investi en médecine préventive en MAD



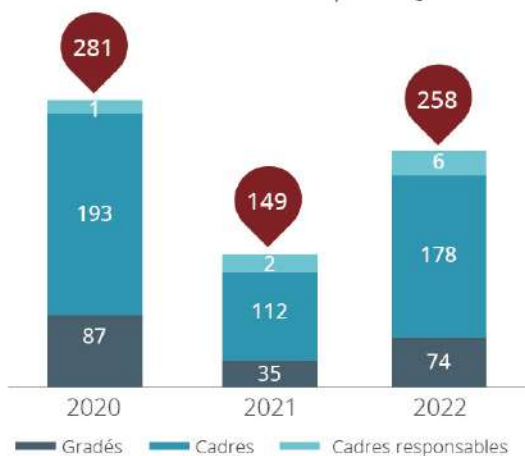
C. Développer les collaborateurs et leurs carrières

Le positionnement innovant de la Banque, nécessite l'accompagnement de l'accélération technologique, des changements réglementaires et des mutations socio-économiques par les capacités à même de garantir la performance et la croissance attendues. La gestion de carrière accompagnée d'un parcours de formation personnalisé, demeure la meilleure réponse à nos enjeux de consolidation et d'extension du réseau, de digitalisation de nos offres et de nos processus.

Détection des talents

Nous avons continué à détecter les talents qui accompagneront notre croissance grâce à un processus de recrutement ciblé et transparent. Les postes à créer sont ainsi validés lors des approbations budgétaires, puis les besoins exprimés par les différentes entités sont agrégés. L'entité recrutement, au sein de la Direction du Capital Humain, a la charge de rechercher et de sélectionner des candidats à ces postes, parfois avec le concours de cabinets spécialisés. Des entretiens sont conduits à son niveau puis par le pôle métier au sein duquel le manager valide la candidature. L'ensemble des recrutements sont entérinés par le Comité Administratif. Les salaires sont proposés sur la base de la nouvelle grille de salaires d'embauche.

Évolution des recrutements par catégorie



Gestion de carrière et mobilité interne

En 2022, 98 % des employés ont bénéficié d'une revue de performance et d'évolution annuelle.

Ce moment constitue un espace d'échange et de projection en faisant le bilan des réalisations et de la performance du collaborateur par rapport aux objectifs fixés un an plus tôt. Il permet aussi d'aborder les perspectives d'évolution (promotion ou mobilité) et les besoins de formation du salarié.

Chaque année, est présenté au Comité Administratif un bilan des enseignements globaux issus de ces entretiens afin d'orienter la politique en matière de gestion de carrières.

Ce bilan annuel est un moment privilégié pour détecter les possibilités de mobilité interne et de promotion.

La mobilité interne est particulièrement encouragée au niveau du réseau : elle permet d'acquérir une connaissance complète du métier, préalable à une promotion.

Des conditions avantageuses sont octroyées, et les frais de mobilité géographique sont pris en charge afin d'accompagner l'extension de notre réseau dans toutes les régions.

Formation et développement des compétences

Le projet de mise à niveau de CIH BANK Academy baptisé « CIH Knowledge » a été lancé en ayant pour ambition majeure de donner une dimension nouvelle à la formation des collaborateurs de la banque à travers un projet cohérent et à forte valeur ajoutée pour leur développement.

Ce projet a eu pour objectif de :

- Proposer une stratégie de formation capable de répondre aux enjeux de la banque en termes d'up-skilling et de re-skilling.
- Construire une offre de l'académie attractive et moderne en termes de formation et de développement des compétences capable de propulser les collaborateurs et d'accompagner les mouvements de la banque.
- Proposer un operating model, une organisation et une gouvernance de l'académie afin de structurer son action et de donner l'effort formation la portée et l'aiguillage nécessaires.
- Construire les outils de déploiement et de pilotage de l'offre formation de l'académie CIH BANK.

Par ailleurs, le projet a permis non seulement de consolider la raison d'être de l'académie à savoir :

- L'alignement stratégique & Synergie
- Développement du leadership
- Comblent les écarts
- Accompagnement des changement
- Sécurisation de l'expertise
- Amélioration de la performance

Mais elle s'est vue confier une autre raison d'être principale :

- Le Corporate Branding et Culture d'entreprise
- Le déploiement de la stratégie et de l'offre de CIH BANK Academy prévoit un programme riche, avec un catalogue de formation intégrant plus de 300 thématiques, plusieurs cycles proposant 110 thématiques, dédiés aux collaborateurs, nouvelles recrues, ainsi qu'aux managers.

Lancement du projet de classification des emplois

Le projet de classification des emplois a pour objectif de revaloriser le système de classification actuel et en faire le socle de cohérence des activités RH, d'évaluer à sa juste valeur la contribution de chaque emploi dans le fonctionnement de la Banque et dans l'atteinte de ses résultats opérationnels et financiers. Par ailleurs, la nouvelle classification permettra de garantir une gestion des ressources humaines équitable (ajustée aux responsabilités et compétences de chaque emploi), de moderniser l'ensemble des pratiques de gestion du capital humain tout en tenant compte de l'évolution des métiers et de la mise en avant des nouvelles compétences par la construction de trajectoire de carrière par profil.

Ambition 2025



Objectif

- 100 % de collaborateurs bénéficiant d'au moins une formation par an
- 95 % des collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance et d'évaluation annuelle

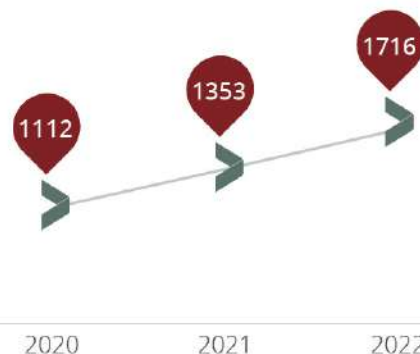


Action

- Mise en place d'un nouveau programme d'on-boarding des nouvelles recrues
- Création d'une bourse de mobilité interne
- Mise à jour du référentiel des emplois et compétences

Performances

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation



Part du budget de formation par rapport à la masse salariale



Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation

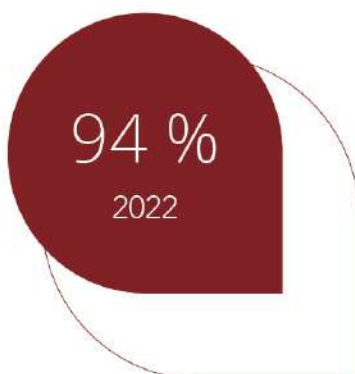


2020

2021

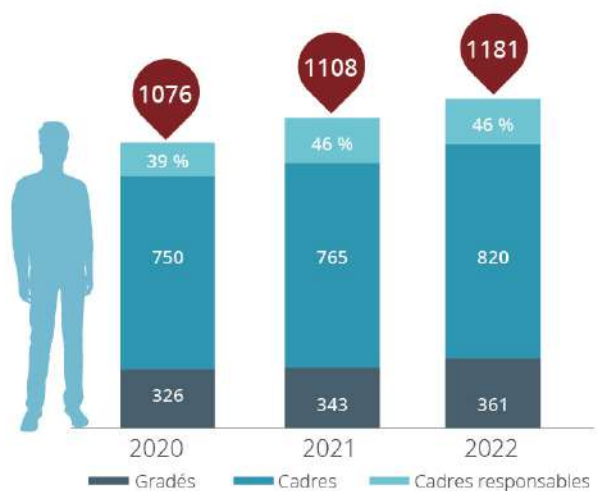
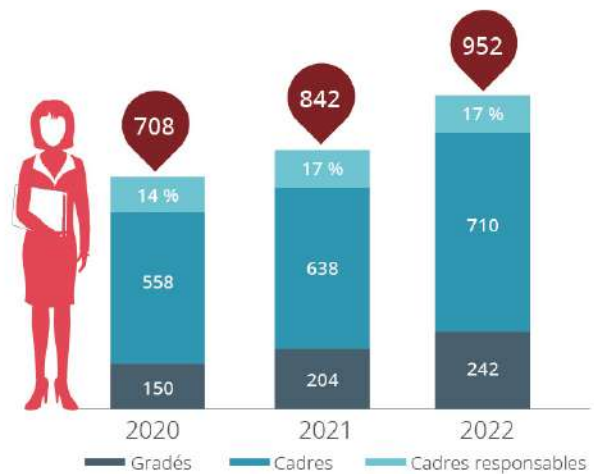
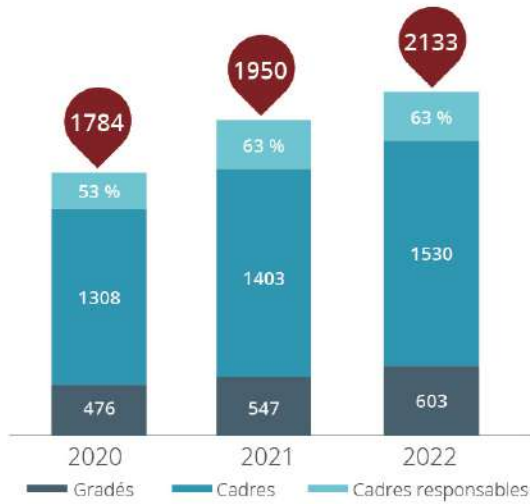
2022

Taux global de satisfaction des formations



Gestion de carrière

Part des employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière au cours de la période de reporting par genre et catégorie



D. Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle

Un système de rémunération équitable, adossé à la performance, est essentiel pour garantir l'équité, soutenir la motivation des équipes et fidéliser les talents. Ceci se traduit à la fois dans la rémunération individuelle et dans l'intéressement de tous aux résultats de la Banque, favorisant la création de valeur collective.

Notre système de rémunération s'appuie sur deux composantes complémentaires :

La rémunération fixe

Elle est issue d'une grille d'embauche et de tranches de salaires, servant de référence aux managers lors des augmentations annuelles. Ces tranches de salaires ont été définies sur la base d'une analyse fine des salaires par fonction et profil.

La rémunération fixe

Elle est issue d'une grille d'embauche et de tranches de salaires, servant de référence aux managers lors des augmentations annuelles. Ces tranches de salaires ont été définies sur la base d'une analyse fine des salaires par fonction et profil.

Intéressement & participation

S'inscrivant dans une dynamique de développement et de croissance soutenue qui se veut créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, CIH BANK a procédé à une augmentation de capital destinée aux collaborateurs. Une occasion de proposer à ceux et celles qui le souhaitent, de s'associer à la réussite financière de notre Groupe.

Cette augmentation, levier de la performance RSE, renforce l'engagement du Capital humain dans la stratégie de croissance de la Banque et favorise l'esprit d'appartenance. Un ensemble de dispositions exceptionnelles alliant une décote importante et des conditions de financement avantageuses ont été mise en place.

2022 en chiffres

8,83 %
part des primes
dans la masse
salariale

5,28%
part du capital
de CIH BANK
détenue par les
collaborateurs

Ambition 2025



Objectif

- 95 % des collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance et d'évaluation annuelle

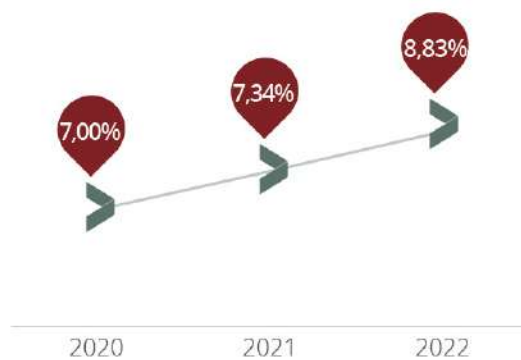


Action

- Mise à jour du référentiel des emplois et compétences (rémunération cible, minimale, médiane, variable)

Performances

Part des primes dans la masse salariale





A PROPOS >>>>>



CIH BANK
La banque de demain est maintenant

RAPPORT ESG



2022



À propos de ce rapport



Référentiel de reporting

Le présent rapport se réfère à la norme internationale de reporting Global Reporting Initiative (GRI) et à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, à laquelle CIH BANK est soumise en tant que société cotée à la Bourse de Casablanca. Dans un souci de transparence et d'adoption des meilleures pratiques, les informations publiées sont en conformité essentielle avec GRI, dans la limite de leur disponibilité. En outre, la contribution de la Banque aux objectifs de développement durable de l'ONU, a été mesurée grâce au questionnaire SDG Action Manager développé par B Lab et UN Global Compact.



Périmètre de reporting et de consolidation des données

Le périmètre de reporting couvre CIH BANK. Les données qualitatives concernent majoritairement l'année 2022 et la plupart des données quantitatives sont communiquées pour la période 2020-2022. Chaque fonction a calculé et transmis ses indicateurs quantitatifs qui ont fait l'objet d'un contrôle de cohérence par l'équipe projet. Le contenu de ce rapport a été validé par les membres du Comité de Direction.



Méthodologie de reporting

Ce rapport a été préparé par la fonction RSE, sur la base des engagements stratégiques RSE pris en 2020 à horizon 2025, et de la contribution des relais RSE. L'approche managériale identifiée et les indicateurs pilotés ont été mis à jour par chaque fonction concernée dans la limite de leur disponibilité.

Contacts

Mme Hind CHIGUER
Responsable RSE CIH BANK
Hind.chiguer@cihbank.ma

Mentions réglementaires

Crédit Immobilier et Hôtelier

Société anonyme au Capital Social de 3.051.978.400 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415 / 23 Août 1994. Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588. Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 - Fax : (+212) 522 479 163.

Centre de relation clients : 47 47





The background features a light orange grid pattern. Overlaid on this are several semi-transparent bar chart elements. On the left, a bar chart has a peak labeled '800'. In the center, a bar chart has a peak labeled '400'. On the right, another bar chart has a peak labeled '800'. There are also some faint line graphs visible at the bottom of the page.

**Liste des communiqués de
presse publiés au titre de
l'exercice 2022**

Communiqué de presse sur le résultats au 31 décembre 2022 du groupe CIH BANK

Indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2022

CIH BANK acquiert la filiale de gestion d'OPCVM de la BMCI et noue avec cette dernière un important partenariat de distribution

Augmentation de capital réservée aux salariés de CIH BANK et de ses filiales concernées

Résultats de l'augmentation de capital par apport en numéraire de CIH BANK

L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH BANK réservé aux membres du personnel par émission de 1 612 903 nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH Bank réservé aux actionnaires par émission de 645 073 nouvelles actions

Enregistrement par l'AMMC du Document de Référence relatif à l'exercice

Communiqué Post Assemblée Générale Extraordinaire du 08 septembre 2022

Indicateurs trimestriels au 30 Juin 2022

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire des obligataires

Avis de convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Rapport Conseil d'Administration augmentation de capital réservée aux salariés

Rapport Conseil d'Administration augmentation de capital réservée aux collaborateurs

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription

Modèle de pouvoirs AGE CIH BANK

Communiqué Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel de CIH BANK

Communiqué Post Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2022



La banque de demain dès aujourd'hui



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca

Tél : (+212) 0522 47 90 00

(+212) 0522 47 91 11

Fax : (+212) 0522 47 90 63

www.cihbank.ma